La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
12 DÉCEMBRE
2019

GRANBY | 85e ANNÉE, N° 147

lavoixdelest.ca

L'HOMME VIOLENT SERA TRANSFÉRÉ

Le septuagénaire qui aurait notamment agressé sexuellement deux résidentes au CHSLD Horace-Boivin de Waterloo sera bientôt placé dans un établissement spécialisé pour ce type de clientèle PAGE 2



PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

CONCOURS BATTLE OF THE SOMM

UN SOMMELIER DE GRANBY COURONNÉ

PAGE 3

Galeries de Granby
Un marché de Noël... pour les retardataires
PAGE 5

Céline Brodeur
Ses autruches rayonnent encore
PAGE 14

Meurtre de Cédric Dupuis Skinner
Lafrenière-Milot soutient avoir agi « par réflexe »
PAGE 4



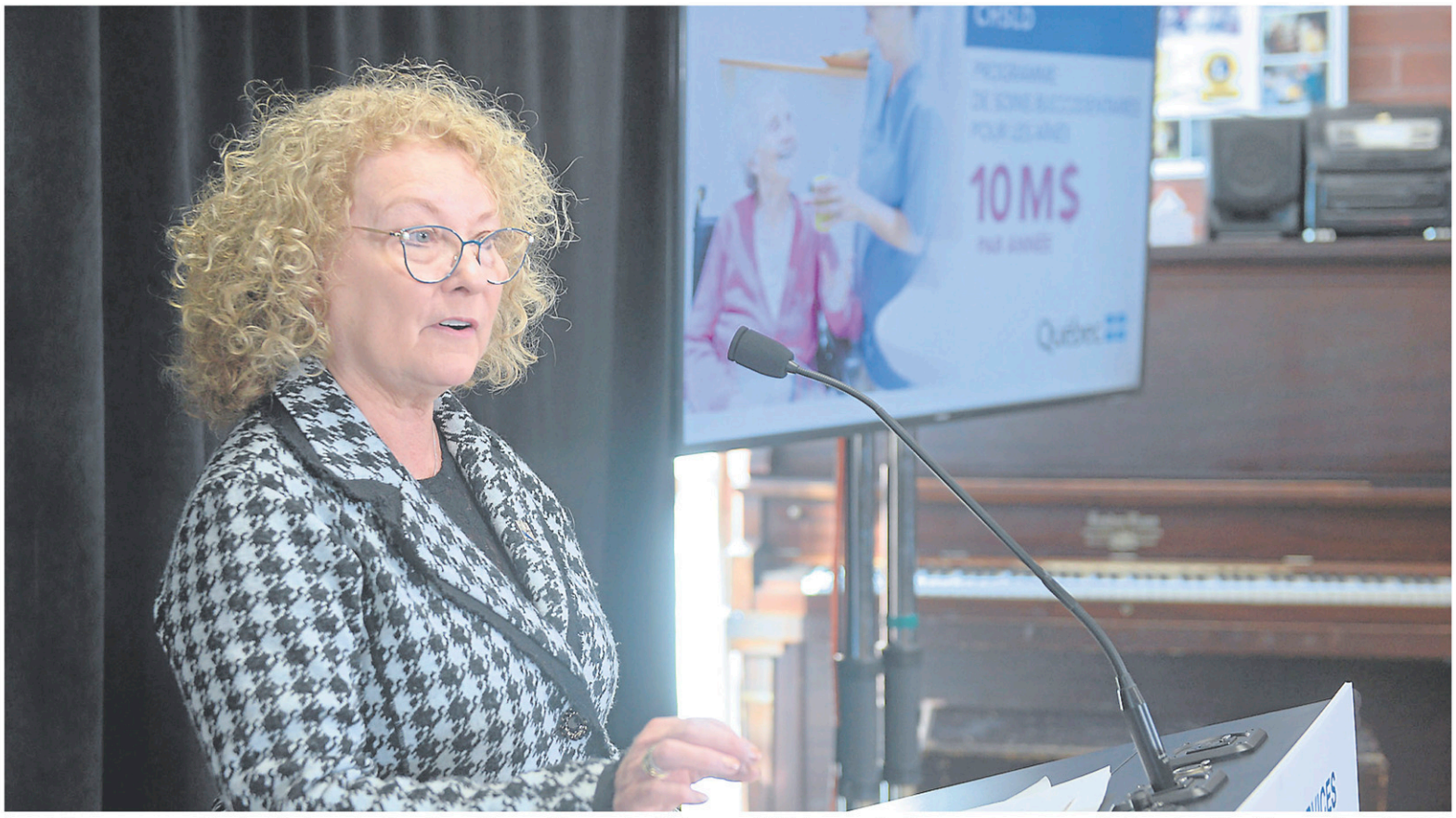


CHSLD HORACE-BOIVIN

Le résident violent sera transféré



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca



La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a qualifié de « particulier et préoccupant » la situation dévoilée mardi par *La Voix de l'Est*. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

WATERLOO — Le climat de terreur qui règne au CHSLD Horace-Boivin de Waterloo depuis l'arrivée, l'été dernier, d'un homme violent envers le personnel, est en voie de se résorber. Arrêté par la Sûreté du Québec mercredi, le septuagénaire, qui aurait agressé sexuellement au moins deux résidentes, sera aussi transféré dans un établissement de la région spécialisé pour ce type de clientèle.

La situation explosive au centre d'hébergement, dévoilée par *La Voix de l'Est* mardi, a interpellé la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais. « Il s'agit d'un cas particulier et préoccupant », a-t-elle fait valoir.

La ministre a confirmé « qu'un expert sera mis à contribution afin d'améliorer le plan de soins et le plan d'action à l'égard de cette situation. Je suis très sensible à tout ce qui touche à la sécurité des résidents et du personnel en CHSLD. [...] Soyez assurés que nous serons attentifs pour la suite des choses au CHSLD Horace-Boivin », a-t-elle ajouté, mentionnant au passage la Politique d'hébergement et de soins de longue durée que prépare le gouvernement Legault, entre autres afin de mieux encadrer la clientèle atteinte de troubles neurocognitifs majeurs.

Le personnel du centre d'hébergement de Waterloo doit donc être formé, au cours des jours à venir, par un « infirmier clinicien, expert en gestion des escalades d'agressivité », nous a-t-on confirmé au cabinet de la ministre Blais.

AU MAUVAIS ENDROIT

Les confidences d'employées à *La Voix de l'Est*, révélées mardi, étaient pour le moins éloquentes au sujet du potentiel de dangerosité de l'usager en cause.

« La toilette de [l'homme] communiquait avec la chambre de sa voisine. Il passait par là pour aller l'agresser. On ne peut pas laisser passer quelque chose comme ça. Les résidents ont droit à leur dignité. On l'a pris en train de faire des attouchements, mais il a pu faire bien plus que ça s'il n'a pas été stoppé. C'est atroce ce qu'il fait subir aux gens ici, a dit l'une d'elles, visiblement ébranlée. Tout le monde le craint. Il a frappé une infirmière et deux préposées. Est-ce qu'on va attendre qu'un drame survienne avant d'agir ? »

Plusieurs membres du personnel du centre d'hébergement ont affirmé en entrevue que la direction a tenté d'étouffer l'affaire. Le vice-président du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) 4475 en Estrie, Steve Brochu, a également déploré le laxisme de la direction dans le dossier.

M. Brochu prône l'hébergement de l'homme violent de 71 ans « dans un endroit adéquat dans une aile prothétique avec une surveillance constante ». Un avis que partage la présidente du Syndicat des professionnelles en soins des Cantons-de-l'Est (FIQ-SPSCE), Sophie Séguin.

Après étude du dossier, les intervenants en santé concernés en sont venus à la même conclusion que les deux représentants syndicaux. « Le résident sera transféré vers un autre centre avec un îlot prothétique dès que possible, dans la même région. Il est le prochain résident à être admis », a confirmé à *La Voix de l'Est* l'attachée de presse de la ministre Blais, Marjaurie Côté-Boileau.

« C'est une très bonne nouvelle, autant pour les résidents que pour les employés », a réagi Steve Brochu, mercredi.

« Je suis contente parce que ça va soulager le personnel et le monsieur sera à la bonne place », a pour sa part indiqué Sophie Séguin.



L'homme de 71 ans qui semait un climat de terreur au CHSLD Horace-Boivin a été arrêté mercredi par des policiers de la Sûreté du Québec. Il doit comparaître jeudi au palais de justice de Granby sous des chefs d'accusation de voies de fait. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

ARRESTATION

Le dossier judiciaire du septuagénaire révèle qu'il a des antécédents en matière de violence. Il a été reconnu coupable de voies de fait armées, pour lequel il a écopé, en 1992, d'une amende de 100 $ ou de 10 jours de prison.

Il fait d'ailleurs face à trois accusations de menaces de mort ou de lésions corporelles et une de non-respect de ses conditions de libération provisoire. Les infractions ont eu lieu en 2017.

Il a comparu une première fois en août de cette même année dans ce dossier. Il ne s'était pas présenté aux dernières audiences. Des agents de la Sûreté du Québec ont appréhendé l'homme au CHSLD, mercredi. Il demeure détenu jusqu'à son retour devant le tribunal, prévu jeudi au palais de justice de Granby, où il doit faire face à des accusations de voies de fait.

UN SOMMELIER GRANBYEN CHAMPION DU CONCOURS BATTLE OF THE SOMM

La Coupe Stanley des sommeliers



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le sommelier de la Maison Boire à Granby, Marc-Antoine Bergeron, vient d'être couronné champion d'un concours québécois, Battle of the Somm, au terme d'une série d'épreuves éliminatoires qui se sont tenues au cours des derniers mois.

« Ce n'est pas aussi emblématique que la Coupe Stanley, mais c'est un peu la mienne, si on veut », a laissé tomber mercredi dans un grand sourire le sommelier victorieux, aussi amateur de hockey.

Organisé par les vins François Lurton et Vins Fins l'Agence, *Battle of the Somm* en était à sa troisième édition. À l'instar des séries éliminatoires, 16 sommeliers québécois se sont affrontés en duel à l'occasion des huitièmes de finale, quarts de finale, demi-finales et grande finale tout au long de l'automne.

Un processus au cours duquel Marc-Antoine Bergeron, à l'emploi de la Maison Boire depuis environ un an, dit avoir eu beaucoup de plaisir, mais avoir aussi vécu « une montagne russe d'émotions » et gagné quelques cheveux blancs au passage. Mais il ne regrette rien de l'aventure.

C'est dans différents restaurants, principalement de Montréal et de Québec, que les sommeliers se sont mesurés. Leur défi : établir une carte des vins pour un menu de cinq services concocté par un chef, sans avoir la description détaillée des plats ni y avoir préalablement goûté. Ils devaient aussi respecter un budget et proposer les vins de l'agence.

« On avait le menu deux à trois semaines d'avance. On devait un peu imaginer les saveurs. Le soir venu, chaque sommelier devait présenter ses vins, les accords et justifier ses choix. Ce concours est vraiment différent, car ce sont les clients qui assistent à ces soirées-là qui votent. Ce ne sont pas juste d'autres sommeliers qui nous jugent », fait valoir Marc-Antoine Bergeron.



Le sommelier de la Maison Boire à Granby, Marc-Antoine Bergeron, a remporté mardi soir le concours Battle of the Somm. Une récompense qui a des allures de Coupe Stanley pour lui. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

ACCORDS METS ET VIN

Selon le sommelier de 36 ans, ses pairs et lui étaient évalués sur leurs accords mets et vin. Le gagnant de la soirée devait obtenir le meilleur mariage pour au moins trois des cinq services.

Certains accords lui ont d'ailleurs donné du fil à retordre. « Avec chaque menu, il y avait toujours au moins un plat, avec une épice ou une sauce particulière, qui me faisait ressortir mes notes de cours et mes livres de sommellerie », se souvient-il en riant.

« Ce n'est pas aussi emblématique que la Coupe Stanley, mais c'est un peu la mienne, si on veut. »

— Marc-Antoine Bergeron

Celui qui a complété son cours de sommellerie au Centre de formation professionnelle 24-juin à Sherbrooke il y a près de deux ans dit par ailleurs avoir affronté durant la compétition des sommeliers qui comptaient beaucoup plus d'expérience que lui. « C'était un peu intimidant », laisse-t-il tomber.

C'est à Granby, à la Maison Boire, qu'il a brisé la glace, lors des huitièmes de finales. Il y a affronté, dans la camaraderie, dit-il, une autre sommelière granbyenne, Elsie Gélinas du restaurant L'Impérial. « Je ne connaissais pas le menu. On était au même stade, elle et moi », précise toutefois Marc-Antoine Bergeron.

Les quarts de finale se sont déroulés au restaurant Les Cavistes à Montréal, les demi-finales chez Le Voisin à Québec et la finale, mardi, à l'Atelier Joël Robuchon au Casino de Montréal.

À cette dernière occasion, Marc-Antoine Bergeron s'est mesuré à un autre jeune sommelier, William Desrochers du restaurant Le Cendrillon. Ce dernier a obtenu les meilleurs accords pour le premier et le deuxième service, mais le sommelier granbyen a obtenu la faveur populaire pour le troisième, quatrième et cinquième services. Des résultats qui ne lui ont été communiqués qu'une fois l'épreuve terminée.

« Toute une remontée de l'arrière. Sans le savoir, j'avais la tête accotée au mur », lance-t-il.

UNE LEÇON DE VIE

En plus de lui apporter une grande satisfaction personnelle, Marc-Antoine Bergeron estime que son titre de champion à *Battle of the Somm* contribuera aussi à la notoriété de la Maison Boire et de Granby. Il se réjouit tout particulièrement que la compétition ait été remportée par un sommelier qui oeuvre à l'extérieur de Montréal.

Outre le trophée qui lui a été remis, celui qui anime les rencontres mensuelles du club des vins à la Maison Boire aura la chance de s'envoler, toutes dépenses payées, vers l'Argentine et le Chili l'hiver prochain pour y visiter les vignobles de François Lurton.

Au passage, Marc-Antoine Bergeron affirme même y avoir retenu une « leçon de vie ». Car il s'en fallait de peu pour qu'il passe à côté de cette opportunité. C'est à l'occasion d'un cours de maître offert en juin dernier par François Lurton que les qualifications permettant de sélectionner les 16 sommeliers de la compétition se sont déroulées.

« Je n'étais pas sûr d'y aller, mais comme j'avais déjà une dégustation de vin à Montréal cette journée-là, j'ai décidé de le faire. Mais ça aurait été facile de ne pas relever le défi. Ça me dit qu'il ne faut pas avoir peur de foncer et que rien n'arrive pour rien », relève-t-il.

S'il n'a pas l'intention de défendre son titre l'an prochain pour laisser la chance à d'autres sommeliers de faire l'expérience, Marc-Antoine Bergeron pourrait toutefois être tenté de participer à d'autres types de concours.

« Peut-être un jour le meilleur sommelier au Québec ? Mais je sais que c'est une autre marche à gravir », dit-il.

SOMMAIRE

arts et spectacles	14-15
horoscope	21
jeux	20-21
le monde	18
loterie	27
météo	23
nécrologie	24
opinions	10
petites annonces	23
politique	12
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télécopieur : 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.

Merci de recycler ce journal.

MEURTRE DE CÉDRIC DUPUIS SKINNER

L'accusé dit avoir frappé la victime « par réflexe »



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca



Jonathan Lafrenière-Milot, accusé d'homicide involontaire, soutient s'être senti menacé lors de l'altercation survenue rue Authier, à Granby. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Jonathan Lafrenière-Milot ne nie pas avoir poignardé Cédric Dupuis Skinner à la suite d'une transaction de drogue, mais soutient avoir agi « par réflexe ».

L'accusé de 29 ans a témoigné pour sa défense, mercredi, à son procès pour homicide involontaire.

Il a décrit la nuit fatidique du 28 juillet 2018 alors qu'il reçoit une commande par téléphone pour 3,5 g de cocaïne.

Hésitant parce qu'il ne connaît pas l'acheteur, le vendeur surnommé Joe Jack Milo se rend tout de même au lieu de rendez-vous, soit le stationnement arrière d'un restaurant chinois de la rue Authier, à Granby.

Sur place, il rencontre deux hommes « qui ont l'air d'avoir consommé ». Il tend un sachet de poudre blanche que M. Dupuis Skinner s'approprie en lui remettant un 5 $ et une carte-cadeau, au lieu du 320 $ convenu.

La version de M. Lafrenière-Milot diffère ensuite de celle avancée la veille par Charles Messier, qui accompagnait la victime cette nuit-là.

« IL EN MANQUE »

Selon son témoignage, il lance : « Il en manque » (NB : de l'argent), ce à quoi la victime aurait répliqué : « C'est tout ce que tu vas avoir, de toute façon, on est ici pour te passer ».

Toujours selon la version de l'accusé, M. Dupuis Skinner, âgé de 20 ans, tente alors de le frapper d'un coup de poing. Mais M. Lafrenière-Milot recule et, en même temps, donne un coup de couteau « par réflexe ».

« Je les sentais se rapprocher, je me sentais menacé, qu'on va me tuer, que c'est sans issue », a-t-il affirmé devant le tribunal en répondant aux questions de son avocat principal, Me Rémi Cournoyer-Quintal.

S'il portait un couteau sur lui, c'était à titre de « moyen défensif, et pour faire peur ». Son vis-à-vis était « beaucoup plus grand et plus costaud » que lui, a-t-il noté.

« J'AI PEUR »

L'altercation terminée, il repart en courant vers son taxi. Il a pris deux autres commandes de drogue cette nuit-là « parce que je viens de me faire voler 320 $ ».

Quelques heures plus tard, il lit sur internet qu'un meurtre a été commis à Granby et que la victime aurait des liens avec le crime organisé. « J'ai peur. Je réfléchis que je vais me faire tuer aujourd'hui. »

Il dit s'être débarrassé du couteau en le lançant sur un terrain municipal situé près de chez lui. La police l'a arrêté peu après. L'arme en question n'a jamais été retrouvée.

REQUÊTE REJETÉE

Me Karine Guay, procureure aux poursuites criminelles et pénales, doit contre-interroger Jonathan Lafrenière-Milot jeudi. La défense a indiqué qu'elle ne présentera pas d'autre témoin.

Plus tôt dans la journée, le juge Érick Vanchestein, de la Cour du Québec, a rejeté une requête de la Couronne visant à déposer une preuve de faits similaires.

L'accusé avait participé à une bagarre à l'arme blanche à Saint-Hyacinthe en 2016, un crime pour lequel il a été condamné à 22 mois de prison.

La juge a fait valoir que les deux événements n'étaient pas identiques et qu'en vertu des règles de droit, une telle preuve aurait causé préjudice à M. Lafrenière-Milot.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MORIGÉNER, *verbe*

Définition – Gronder, réprimander en faisant la morale.
Étymologie – Du latin *morigenatus*, 'complaisant'.
Synonymes – admonester, chapitrer, faire des remontrances à, faire la leçon à, faire la morale à, gronder, houspiller, moraliser, réprimander, sermonner ; [SOUTENU] gourmander, semoncer, tancer ; [FAMILIER] engueuler, enguirlander, passer un savon à, remonter les bretelles à...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008857

GALERIES DE GRANBY

Place au marché de Noël des retardataires

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Près d'une quarantaine d'artisans de la région se réuniront aux Galeries de Granby samedi et dimanche pour le Marché de Noël des retardataires. Une première au centre commercial, relève le directeur général, Benoit Rolland.

« On fait ça dans l'esprit de Noël et dans la nouvelle aile aménagée à la place de l'ancien Sears. Ça va créer de l'achalandage et profiter à nos locataires. C'est complémentaire et non en compétition. Ce sont surtout des artisans qui vont être là, avec des choses qu'on ne retrouve pas aux Galeries », précise M. Rolland.

L'idée de ce marché de Noël revient toutefois à Julie Gauthier de Gestion J7. C'est aussi elle qui en assure l'organisation.

Mme Gauthier est notamment à la barre depuis quelques années du Salon maternité et bébé, à l'érablière la Grillade.

« J'avais le goût de faire un événement pour faire découvrir les artisans et l'achat local aux gens qui ne sont pas nécessairement attirés par les marchés de Noël. En l'intégrant aux Galeries de Granby, je trouvais que c'était une belle façon de joindre les deux mondes », explique-t-elle.

Aussi, fait valoir Julie Gauthier, les retardataires évoqués par le nom de l'événement ne visent pas que la clientèle qui pourra y compléter ses achats des Fêtes, mais aussi les artisans qui n'ont pu participer à un marché de Noël, car les périodes d'inscription sont souvent plusieurs mois à l'avance.

VARIÉTÉS

Mme Gauthier affirme que 35 artisans ont confirmé leur présence, à ce jour. Elle est convaincue que certains s'ajouteront à la dernière minute, de sorte qu'une quarantaine d'entre eux seront réunis aux Galeries.

La majorité d'entre eux sont actifs dans la région de Granby, mais d'autres proviennent de Saint-Jean-sur-Richelieu, Drummondville et Saint-Hubert.

Ils proposeront une grande variété de produits, allant des vêtements pour enfants aux jouets en bois et des savons faits à la main jusqu'aux bijoux, détaille l'organisatrice.

Le hall d'exposition sera aménagé près du Royaume du père Noël, entre les magasins Urban Planet et l'Aubainerie.

Quelques mascottes seront sur place pour contribuer à l'ambiance festive. « Je connais tous mes artisans par cœur. Je vais être là pour conseiller les gens s'ils cherchent un cadeau en particulier », précise Julie Gauthier, qui était propriétaire de la boutique Pignon sur rue au centre-ville de Granby, jusqu'à ce qu'elle déménage à l'extérieur de la région.



Le hall d'exposition du marché de Noël des retardataires sera aménagé dans le couloir des Galeries de Granby, entre les magasins Urban Planet et l'Aubainerie. — PHOTO ALAIN DION

DOMAINE DU PARC DE COWANSVILLE

Un père Noël « renvoyé au pôle Nord »

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — Le centre commercial Domaine du parc de Cowansville a congédié son père Noël mercredi. Après plusieurs plaintes des internautes sur les réseaux sociaux, les gestionnaires de l'endroit ont décidé de le « renvoyer au pôle Nord ».

Décors peu élaborés, père Noël froid et peu accueillant : plusieurs internautes ont exprimé leur mécontentement sur les réseaux sociaux depuis la semaine dernière.

Plusieurs parents ont souligné que leur enfant était mal à l'aise face à l'attitude peu empathique de l'employé.

La page Facebook Spotted Cowansville a donc publié, mercredi après-midi, un message des gestionnaires du centre commercial annonçant le renvoi du père Noël. « Il est vrai qu'il est très difficile de trouver un bon père Noël disponible tous les week-ends, mais cela n'excuse en rien les commentaires ci-bas mentionnés », ont-ils exprimé.

Pour compenser cette perte, plusieurs boutiques du Domaine du parc distribueront des cadeaux aux enfants. Il n'a pas été possible de joindre les gestionnaires du centre commercial mercredi.



Le centre commercial Domaine du parc de Cowansville a congédié son père Noël mercredi en raison de son attitude peu empathique. — 123RF

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Farnham à la recherche d'un commissaire



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Farnham connaît d'excellentes années au chapitre de la construction résidentielle, fracassant même des records. La Ville souhaite également accueillir de nouveaux commerces et industries en confiant ce mandat à un commissaire au développement économique, poste qui vient tout juste d'être créé.

« On est à la croisée des chemins au niveau du développement résidentiel et commercial, fait valoir le maire, Patrick Melchior. Il faut créer de la rétention pour garder notre monde et ça passe par le développement économique. »

La Ville souhaite =accueillir plus de commerces, entre autres au centre-ville. Elle souhaite notamment que de nouveaux restaurants ouvrent leurs portes pour bonifier l'offre actuelle. De nouvelles industries pourront également s'installer à Farnham. Les élus projettent d'ailleurs en 2020 la construction d'une rue dans le parc industriel pour faciliter l'accès à des terrains qui seront mis en vente.

La création d'un poste de commissaire au développement économique — à l'essai pour une période d'un an — a été entérinée lundi à la séance du conseil municipal.

« On veut quelqu'un qui voit la beauté de Farnham et son potentiel au niveau commercial et industriel. Quelqu'un qui va s'approprier la vision du conseil et de l'administration », résume le maire.

Le commissaire au développement économique conseillera et accompagnera les entreprises et les gens d'affaires dans la réalisation de leurs projets, peut-on lire dans la description de l'offre d'emploi. Il devra aussi venir en aide aux investisseurs et intervenir dans le développement des artères commerciales.

Son mandat sera aussi de favoriser le développement économique de la Ville au niveau commercial, institutionnel et industriel en partenariat avec le Fonds de développement de Farnham-Rainville, un organisme qui a le mandat de promouvoir, favoriser et stimuler le développement et l'expansion industrielle et économique de Farnham en mettant à la disposition des entreprises des bâtiments et locaux à caractère industriel.

Le commissaire pourrait être en poste à la fin du mois de janvier 2020.



« On est à la croisée des chemins au niveau du développement résidentiel et commercial », fait valoir le maire de Farnham, Patrick Melchior. — PHOTO JANICK MAROIS



› LES MARDIS SHOWS DE FARNHAM DÉMÉNAGENT

La présentation des Mardis shows sur la rue Hôtel-de-Ville à Farnham sera bientôt chose du passé. Les élus ont convenu de déplacer l'événement au parc Conrad-Blain, situé en bordure de la rivière Yamaska. Le parc aménagé à un jet de pierre du centre-ville sera donc l'hôte des spectacles offerts au grand air pendant la saison estivale. Les élus n'excluent pas la possibilité que des installations permanentes soient aménagées ultérieurement dans le parc. La programmation estivale 2020 des Mardis shows n'a pas encore été dévoilée, mais on sait déjà que les spectacles seront présentés les 7 et 21 juillet, ainsi que le 4 août. **KARINE BLANCHARD**

— PHOTO FOURNIE PAR LA VILLE DE FARNHAM

FARNHAM EN BREF

Fin du poste de coordonnateur au développement touristique

Les élus de Farnham ont décidé de ne pas renouveler le poste de coordonnateur au développement touristique. Le poste, créé à l'automne 2018, avait notamment pour objectif de développer davantage l'agrotourisme et d'assurer la gestion du Marché public de la Station Gourmande. Les élus avaient convenu qu'il serait à l'essai un an, délai qui vient d'être atteint. Les autorités ont choisi de ne pas reconduire le mandat. La gestion du marché public sera désormais assurée par Roxanne Roy-Landry, la directrice du Service des loisirs, culture et tourisme à la Ville de Farnham. **KARINE BLANCHARD**

Un individu tumultueux arrêté dans un bar

Un Farnhamien tumultueux de 29 ans a été arrêté dans un bar de la rue Principale en début d'après-midi mercredi. L'individu agressif a résisté à son arrestation. Durant l'intervention, il a commis des voies de fait sur un policier et a proféré des menaces. L'individu avait en sa possession plus de 150 comprimés de méthamphétamine. Il était en bris de condition et faisait aussi l'objet d'un mandat d'arrestation. L'homme a été gardé en détention et devait comparaître mercredi au palais de justice de Granby. **MICKAEL LAMBERT**

AUTRES TEXTES DISPONIBLES SUR NOTRE SITE WEB **lavoixdelest.ca**



Le maire de Saint-Paul-d'Abbotsford, Robert Vyncke — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

Un budget 2020 sous le signe de la stabilité



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Les contribuables de Saint-Paul-d'Abbotsford verront peu de différence sur leur prochain compte de taxes en le comparant avec celui de 2019. Le budget récemment adopté par la municipalité pour l'année 2020 est légèrement à la hausse, atteignant tout près de 3,78 millions de dollars.

« On s'en tient à une hausse majorée selon l'augmentation du coût de la vie », a précisé le directeur général de la municipalité, Jean-Raphaël Cloutier.

Le maire Robert Vyncke a d'ailleurs salué le « travail exceptionnel, minutieux et judicieux » de la direction générale et du comité des finances, qui a mené à l'exercice budgétaire présenté le 3 décembre dernier aux citoyens.

La municipalité maintient le taux de taxation unique au même niveau que 2017 et 2018, soit à 0,654 $ par tranche de 100 $ d'évaluation foncière. Rappelons qu'en 2017, le taux de taxe était de 0,72 $ pour une même valeur foncière.

Ce taux global comprend la taxe foncière, les quotes-parts devant être versées à la Sûreté du Québec et à la MRC de Rouville, la taxe finançant le service de sécurité incendie, de même que deux taxes spéciales relatives aux emprunts contractés par la municipalité pour l'achat d'un camion-citerne, d'un camion autopompe et d'un autre véhicule d'unité d'urgence.

À cette taxation sur la valeur des immeubles s'ajoutent, dans certains secteurs, des taxes spéciales, mais aussi les taxes pour les différents services municipaux.

Pour les différentes collectes, il en coûtera 209 $ par unité de logement, c'est-à-dire 79,50 $ pour les ordures, 47,75 $ pour le recyclage et 81,75 $ pour les matières résiduelles. La taxe d'eau coûtera 169 $ par logement pour les premiers 20 000 gallons et le nettoyage des fosses septiques, une opération réalisée aux deux ans, coûtera 200 $ par porte.

DÉPENSES

Du budget totalisant 3 770 462 $, un peu moins du quart sera alloué à l'administration générale de la municipalité, un poste budgétaire dont les dépenses devraient diminuer considérablement, alors qu'on estime la facture à 162 845,90 $ comparativement à 235 122 $ en 2018. Une économie de 40 000 $ est aussi prévue au poste de la gestion financière et administrative.

Du côté des dépenses allouées à la sécurité publique, une économie d'un peu moins de 15 000 $ pour le service de sécurité incendie vient compenser en partie pour la hausse de près de 23 000 $ pour les services de la Sûreté du Québec.

La réfection de plusieurs routes prévue en 2020 amène des dépenses projetées de 357 712 $ pour la voirie. L'enlèvement de la neige coûtera pour sa part 256 150 $ dans la prochaine année, une hausse d'environ 40 000 $.

L'entretien des infrastructures en eau potable entraînera aussi des hausses budgétaires, avec des dépenses supérieures d'environ 20 000 $ par rapport à cette année.

PLUIE DE PROJETS AU PTI

Le conseil municipal a par ailleurs adopté, mardi dernier, son plan triennal d'immobilisations qui prévoit plusieurs projets d'envergure pour la municipalité.

L'an prochain, 25 000 $ seront investis pour mettre la bibliothèque municipale au goût du jour. Une enveloppe de 125 000 $, tirée des surplus non affectés de la municipalité, sera aussi allouée pour l'aménagement d'une surface de dek hockey. Rappelons que la municipalité a obtenu une subvention supérieure à 90 000 $ pour les travaux qui devraient avoir lieu ce printemps.

La réfection du chemin de la Grande-Ligne est également dans les cartons, à condition que Granby s'engage elle aussi à investir pour entretenir sa portion du chemin.

En 2021, un demi-million de dollars sera alloué à la réfection de certains rangs de la municipalité, dont ceux de la Montagne et Papineau.

On espère également refaire le toit du centre des loisirs, qu'on dotera aussi d'une patinoire. Une somme de 600 000 $, incluant d'éventuelles subventions, est prévue à cet effet, alors que 10 000 $ sont budgétés pour l'aménagement d'un module de jeu et 75 000 $ pour les parcs municipaux.



Les Chevaliers de Colomb de Cowansville, aidés de nombreux bénévoles et d'organismes communautaires, ont distribué plus de 300 boites de denrées mercredi à l'approche de Noël. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

CHEVALIERS DE COLOMB DE COWANSVILLE

Une bonne récolte pour les paniers de Noël



MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

Les Chevaliers de Colomb de Cowansville, aidés de nombreux bénévoles et d'organismes communautaires, ont distribué plus de 300 boites de denrées à l'approche de Noël. Fruit de la guignolée et de dons d'entreprises, la grande distribution annuelle permet à des dizaines de citoyens de Brome-Missisquoi de passer de plus belles Fêtes.

La salle des Chevaliers de Colomb de Cowansville était en pleine tempête mercredi soir. Par dizaines, les bénévoles couraient de part et d'autre pour s'assurer que les nombreux demandeurs reçoivent les boites qui leur étaient destinées.

« Nous sommes ici depuis 8 h 30 ce matin, explique André Jalbert, bénévole pour les paniers de Noël. Lorsque les premiers bénévoles sont arrivés, la seule chose que nous avions, c'était les tables. On a préparé toutes les boites selon les spécifications des gens et on va continuer à distribuer jusqu'à 22 h ce soir (mercredi). »

Comme l'explique M. Jalbert, les demandeurs de paniers de Noël ont rempli leurs demandes dans les dernières semaines. Les Chevaliers de Colomb ont pour principe de ne refuser personne, mais s'assurent d'équilibrer les denrées distribuées selon le cas.

« Lorsqu'il y a des enfants, on essaie d'y ajouter des jouets. La quantité de denrées varie également selon la famille. Il y a des familles de huit qui recevront six boites », explique M. Jalbert.

RÉCOLTE FRUCTUEUSE

La générosité des citoyens de Cowansville et des autres municipalités couvertes par les Chevaliers de Colomb, dont Dunham et Frelighsburg, a permis d'amasser une excellente récolte, tant en denrées qu'en argent.

« Les gens ont été très généreux cette année, ça nous permet de donner plus. Encore ce matin, on recevait des chèques en argent. Les entreprises ont aussi été vraiment généreuses. Nous avons reçu beaucoup plus de pommes que l'an dernier et 8000 cannes de fèves au lard. S'il nous reste des surplus, cela ira aux banques alimentaires de la région », assure le grand chevalier, Lawrence Cotton.

Une situation qui permet aux organisateurs d'augmenter la valeur des bons échangeables dans certaines épiceries de Cowansville qui sont remis avec les paniers de denrées. Les Chevaliers de Colomb ajoutent aussi cette année une contribution monétaire supplémentaire grâce à l'argent provenant de leurs bingos.

COMMUNAUTAIRE

Question de s'assurer que les dons soient remis à ceux qui en ont vraiment besoin, les Chevaliers de Colomb s'associent depuis quelques années avec des organismes communautaires tels que la Cellule des jeunes et familles de Brome-Missisquoi de même que des intervenants œuvrant pour le CIUSSS dans la région.

Ce sont d'ailleurs ces organismes qui sont responsables de la distribution à domicile des denrées pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

« Ils connaissent mieux la clientèle et ça permet de distribuer plus justement les denrées. Si c'était seulement des Chevaliers de Colomb, on a donnerait à tout le monde, mais ça permet d'éviter l'abus », avoue Lawrence Cotton.

La collaboration avec des spécialistes du milieu communautaire permet également de mieux accueillir la clientèle, selon Lawrence Cotton.

« Je m'assure également de conscientiser les bénévoles. On a tous des moments plus difficiles dans la vie et il faut garder cela en tête. Si une entreprise arrive et crée 300 emplois à Cowansville, on aurait moins de gens aux paniers de Noël. Je suis heureux que notre organisation fonctionne bien, mais idéalement, on n'aurait pas besoin de donner de la nourriture comme ça. »



0017936

ACHAT DU CLUB DE GOLF INVERNESS

Le groupe Custeau fait tomber les rumeurs

MICKAEL LAMBERT
mickael.lambert@lavoixdelest.ca

Le groupe Custeau fait tomber les rumeurs d'achat du club de golf Inverness de Lac-Brome. Le président du groupe, Charles Custeau, assure que son entreprise n'est pas en discussion avec le propriétaire actuel du terrain de golf, Marc Fontaine.

« Je ne sais pas d'où ça sort. Ce n'est pas le cas du tout, il n'y a absolument rien. Ce n'est pas dans nos plans », assure Charles Custeau.

Lundi dernier, le chroniqueur Denis Messier publiait dans les pages de *La Tribune* que le terrain de golf aurait été acquis par le groupe sherbrookois actif sur le marché immobilier.

Selon le chroniqueur, l'entreprise aurait acheté le terrain en vue d'en faire un développement immobilier.

Joint par *La Voix de l'Est* mercredi, Denis Messier explique avoir eu vent de la rumeur lors d'un événement sportif il y a quelque temps de la bouche d'un proche du propriétaire actuel Marc Fontaine, membre du clan Bombardier.

Marc Fontaine a laissé entendre en début d'année qu'il cessait les activités de l'établissement du chemin Lakeside. À la demande de la municipalité de Lac-Brome, les terrains ont été minimalement entretenus au courant de l'été pour des raisons esthétiques. Le site devrait cependant être réhabilité pour revenir à un usage sportif.



Le club de golf Inverness n'est plus utilisé depuis la saison 2018. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le comité de sauvegarde du Club de golf Inverness (CSI) craint que le propriétaire souhaite utiliser l'espace vert pour en faire un développement immobilier. Les citoyens avaient tenu une consultation publique en mars dernier pour présenter leurs inquiétudes.

DÉCOURAGÉ

La rumeur d'achat s'est d'ailleurs rendue aux oreilles du comité de sauvegarde du golf d'Inverness composé essentiellement de voisins du golf.

Si Benoît Bourgon, porte-parole du groupe, n'en savait pas davantage quant à l'hypothétique intérêt du groupe Custeau, il confirme que des « acheteurs sérieux » ont tenté d'avoir des discussions avec Marc Fontaine en vue de reprendre les opérations du golf dans les derniers mois.

« On est un peu découragé de l'attitude de M. Fontaine. On sait que des acheteurs sérieux l'ont approché, mais il semble garder l'idée d'un développement immobilier. »

Le CSI aimerait avoir l'occasion de « s'asseoir face à face » avec Marc Fontaine pour clarifier ses plans de développement et s'assurer qu'il prenne en compte les préoccupations du voisinage.

Benoit Bourgon rappelle que son comité n'est pas contre le fait que le propriétaire puisse transformer sa propriété en développement immobilier, comme le permet le zonage actuel, mais aimerait préserver certains espaces verts à proximité des maisons déjà bâties.

DIALOGUE

Après des échanges houleux au printemps, Benoit Bourgon précise que la collaboration s'est grandement améliorée entre le comité citoyen et la municipalité de Lac-Brome.

Les citoyens avaient mandaté en début d'année un avocat spécialisé en droit municipal pour se pencher sur le dossier. Le CSI avait notamment recommandé au conseil de modifier le zonage pour exclure la possibilité résidentielle. Or, la municipalité avait rejeté les recommandations de l'avocat.

« Maintenant, nous avons des membres de notre comité pour faire le lien entre nos préoccupations et le maire Richard Burcombe », assure M. Bourgon.

Le CSI demeure toutefois inquiet pour le développement du projet. « Nous faisons face à une famille qui a beaucoup d'argent et d'influence », rappelle le porte-parole du comité.



› UN MOIS DE PRISON POUR AVOIR VENDU SON PASSEPORT

Le tribunal a condamné à 30 jours de prison, mercredi, un Montréalais coupable d'avoir vendu son passeport à un autre homme. Le geste posé par Madina Barry a permis neuf entrées frauduleuses au Canada entre 2016 et 2018 et « mis en péril la sécurité du pays », a indiqué Me Brooke St-Cyr, procureure à la Couronne fédérale. « On n'a aucune idée de qui sont les gens qui sont entrés au Canada » en se faisant passer pour M. Barry, a dit Me St-Cyr. Les parties ont convenu d'une peine de 30 jours de prison à purger les week-ends pour M. Barry, ce que le juge Serge Champoux, de la Cour du Québec, a accepté. Elles ont fait valoir que l'accusé, qui travaille, a trois enfants et n'avait pas d'antécédent judiciaire, a reconnu très tôt avoir manqué de jugement en cédant cet important document contre 200 $ et de la nourriture. L'homme à qui il avait vendu son passeport, Mamadou Saliou Diallo, est toujours en attente de sa sentence au palais de justice de Granby.

PASCAL FAUCHER — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE





opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Augmentation du coût d'un loyer

Comment réagiriez-vous si votre propriétaire vous demandait une augmentation de 30 $, 40 $ ou 50 $ par mois pour votre loyer ? Vous trouveriez que c'est exagéré, n'est-ce pas ? Probablement que votre budget ne pourrait pas suffire et qu'il vous faudrait déménager.

C'est ce qui arrive à l'occasion dans des édifices à logements ou des résidences pour aînés construits récemment, puisque les propriétaires ont cinq ans pour augmenter leurs loyers sans que les locataires puissent avoir recours à la Régie du logement. Ce qui cause des surprises très désagréables.

Est-ce qu'on a pensé aux locataires ? Quand une personne aînée décide de quitter sa maison pour aller vivre en résidence privée pour personnes âgées, c'est qu'elle espère y finir ses jours sans tracas.

Comme elle s'attend à une augmentation raisonnable, elle panique devant un tel montant.

Que faire ? Elle se sent prise au piège.

Pour la très grande majorité, les moyens financiers ne sont pas là et la personne est obligée de trouver un autre endroit pour vivre selon ses moyens financiers, de déménager de nouveau et rapidement. Elle doit dire adieu aux personnes avec qui elle a établi des liens d'amitié. Quel stress ! Quel désappointement !

Les rêves s'envolent. Ce n'est pas bon pour le moral. C'est souvent même une cause de maladie.

Pour attirer la clientèle, c'est tentant pour les propriétaires de résidences neuves de demander un loyer plus bas, puisqu'ils savent qu'ils pourront l'augmenter rapidement durant cinq ans. Ce qui est un désastre pour les locataires.

Pourquoi ce privilège ?

La résidence est neuve, elle n'a donc pas besoin de réparations pendant quelques années. Il se peut qu'il faille faire des réajustements, mais cela devrait être minime.

Alors, pourquoi ne pas permettre aux locataires de se présenter à la Régie du logement dès la première année ?

Si le propriétaire a de bonnes raisons d'augmenter les loyers, il le prouvera. Ainsi, le locataire en connaîtra les raisons et décidera pour son avenir en toutes connaissances.

Pauline Robert
Présidente de l'AQDR Granby

Notre électricité

Le Québec, riche en électricité, aura du mal à vendre ses excès de production. Nous savons qu'il y a des échanges entre l'Ontario et le Québec, basés sur des demandes spécifiques de part et d'autre, que ce soit à cause de bris ou excès de demandes, mais ceci ne règle en rien la distribution à grande échelle et à long terme.

À mon avis, on fait face à deux problèmes.

Premièrement, le Québec n'a pas pris les moyens pour engranger des pourparlers avec ses voisins de l'ouest, soit l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Nos positions concernant l'importation et l'utilisation des ressources pétrolières de l'ouest sont tellement arbitraires que ces provinces n'achèteront pas d'électricité.

Deuxièmement, un nouveau compétiteur s'amène, soit la compagnie ARC Nuclear Canada, qui fait la promotion de petits réacteurs de 100 MWe capables de fournir de l'énergie à environ 100 000 résidences. Ces réacteurs fabriqués au Canada pourront fournir de l'électricité de façon sécuritaire et compétitive. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont déjà démontré un grand intérêt pour cette technologie. Alors si nous voulons faciliter nos exportations, nous devons promouvoir une politique de « Quid pro quo » (donnant-donnant).

Suffit d'implanter un pipeline pour sécuriser notre approvisionnement et de développer un corridor énergétique pour l'acheminement de notre électricité. Ainsi, chacun pourra profiter de l'énergie canadienne, plus fiable, plus sécuritaire et avantageuse pour notre économie.

Michel Drapeau
Bromont



La sécurité est une priorité au CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Le texte intitulé *Un résident violent sème la terreur au CHSLD Horace-Boivin* publié dans l'édition de *La Voix de l'Est* du 10 décembre dernier a suscité de nombreuses réactions.

Comme établissement, nous avons l'obligation de protéger la confidentialité des dossiers de nos usagers. Il nous est impossible de révéler de quelque façon que ce soit des renseignements permettant l'identification d'une personne qui reçoit des soins chez nous. Cela fait partie intégrante des Droits des usagers et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).

Il est difficile de comprendre les comportements de certaines personnes ayant des problèmes de santé complexes pouvant s'exprimer, par exemple, par une baisse de contrôle de son agressivité ou par la non-reconnaissance de leurs proches.

L'équilibre entre une offre de service de qualité dans des conditions de dignité pour tous et la sécurité et la quiétude des autres usagers, ainsi que du personnel, est un défi constant.

Il nous apparaît toutefois important d'informer la population que dès qu'une personne ayant des problèmes de comportement est hébergée dans l'une de nos installations, nous établissons rapidement un plan d'intervention pour assurer le bien-être et la sécurité de toutes les personnes qui gravitent autour d'elle. Comme il est rare que les problèmes de comportement soient stables, ce plan d'intervention s'ajuste selon l'évolution du résident dans son environnement.

Plusieurs mesures peuvent être mises en place pour contrôler les risques associés à ces problèmes de comportement : surveillance étroite, détecteur de mouvement qui se déclenche quand la personne sort de sa chambre, ajustement de la médication, surveillance par un gardien de sécurité, changement de lieu d'hébergement, etc.

Au fur et à mesure de l'évolution des comportements d'un résident, de nouvelles mesures de surveillance et de sécurité sont mises en place pour protéger la personne malade, les autres usagers de son environnement et le personnel.

La sécurité de tous est une priorité pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et nous mettons des efforts continus pour atteindre cet objectif.

En terminant, nous tenons à souligner l'engagement des équipes soignantes et de soutien, ainsi que les proches aidants, qui ont à composer avec des situations souvent difficiles et qui demandent de l'adaptation constante.

Rémi Brassard
Directeur général adjoint CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Une opinion ?

Partagez votre opinion sur des sujets d'actualité à ***opinions@lavoixdelest.ca***.

Ces commentaires ne doivent pas excéder 500 mots.

La Voix de l'Est **se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

WATERLOO

Le conseiller Sylvain Hamel démissionne

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le conseil municipal de Waterloo perd son représentant du district 4. Sylvain Hamel a annoncé mardi soir sa démission à titre d'élu. Il était en poste depuis l'élection générale de novembre 2017.



Sylvain Hamel à son arrivée au conseil municipal de Waterloo en novembre 2017. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Fortement engagé dans son milieu, en qualité de politicien et de bénévole, M. Hamel ne comptait pas ses heures pour améliorer sa municipalité. Il était à la fois membre du comité de l'Office municipal d'habitation, représentant de la Ville sur le conseil d'administration de la Maison de la culture de Waterloo, membre du comité environnement, membre du comité loisirs, culture et vie communautaire, ainsi que membre citoyen du comité Coeur villageois.

Dans un message livré sur sa page Facebook tard en soirée, ce dernier a expliqué ainsi les raisons de sa décision : « Avec ma grande difficulté à dire non, mes implications qui s'étaient multipliées depuis un an et les changements familiaux importants, j'ai pris la décision de laisser la vie de conseiller municipal et recentrer mes priorités sur la famille. C'est certain que je vais rester impliqué dans quelques petites choses, mais j'ai tout de même l'impression de laisser tomber des gens qui comptaient sur moi, mais je suis convaincu qu'une autre personne prendra la relève de belle façon. [...] Je quitte avec un certain regret, mais je n'y arrivais plus. Merci à tous ceux qui m'ont appuyé. »

À *La Voix de l'Est*, Sylvain Hamel a confié qu'en raison de l'emploi de sa conjointe à Sept-Îles et de son rôle de père avec cinq enfants à la maison, la donne avait changé.

L'idée de quitter la vie politique lui trottait dans la tête depuis deux ou trois mois. « Ça me demandait trop de conjuguer la famille et les projets que j'avais pour la Ville. Je vais continuer d'être présent, mais moins. »

Sylvain Hamel a notamment l'intention de demeurer actif au sein du Coeur villageois et du comité sur l'avenir de l'église St Luke de Waterloo.

Le maire de la municipalité, Jean-Marie Lachapelle, a pour sa part rappelé que c'est lui qui avait invité Sylvain Hamel à faire partie de son équipe électorale en 2017. « Il était plus axé vers le communautaire et le culturel, et je trouvais important qu'il se joigne à nous. Il a travaillé très fort pour la ville. C'est une bonne personne que nous perdons... On va le manquer. »

L'élection partielle pour la succession de Sylvain Hamel se tiendra le 29 mars 2020. Les mises en candidature seront acceptées du 14 au 28 février prochain.



Le président de La Coop fédérée, monsieur Ghislain Gervais, a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Josée Létourneau au poste de Secrétaire générale de La Coop fédérée. En plus de cette nomination, Me Létourneau continuera d'occuper son rôle actuel de responsable des affaires juridiques.

Première femme à agir à titre d'officier à La Coop fédérée en tant que Secrétaire générale, Me Josée Létourneau possède 22 années d'expérience au service de cette organisation et de son réseau et 7 ans en pratique privée. Depuis son entrée à La Coop fédérée en 1997, elle a occupé successivement les fonctions de conseillère juridique, directrice du contentieux, directrice exécutive des affaires juridiques, avant d'être nommée vice-présidente principale affaires juridiques en 2016. Elle est diplômée de l'Université Laval à Québec et elle est membre du Barreau du Québec.

Elle entrera en fonction le 28 février 2020.

À propos de La Coop fédérée
La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres regroupés au sein de 60 coopératives répartis dans plusieurs provinces canadiennes. Ses activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR. La Coop fédérée emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards de dollars.

La Coop fédérée
lacoop.coop

0024819



0012820

politique

Vol de données : Desjardins doit évoluer, dit le ministre Éric Girard

Desjardins doit évoluer entre autres dans sa pratique de gestion des risques et de gouvernance du conseil d'administration.

C'est ce qu'a déclaré le ministre des Finances, Éric Girard, mercredi, à la lumière des dernières révélations concernant le vol de données chez Desjardins.

Mardi, le mouvement coopératif annonçait que l'employé malveillant à l'origine du vaste vol de données mis au jour l'été dernier avait aussi eu accès aux renseignements de 1,8 million de détenteurs de cartes de crédit.

« C'est indéniable que Desjardins doit évoluer quant à sa pratique de gestion des risques, cybersécurité, risques informatiques, technologies de l'information, gouvernance du conseil d'administration, on s'en va vers là, l'évolution », a affirmé Éric Girard, en mêlée de presse mercredi matin avant de se rendre à la séance du conseil des ministres au parlement.

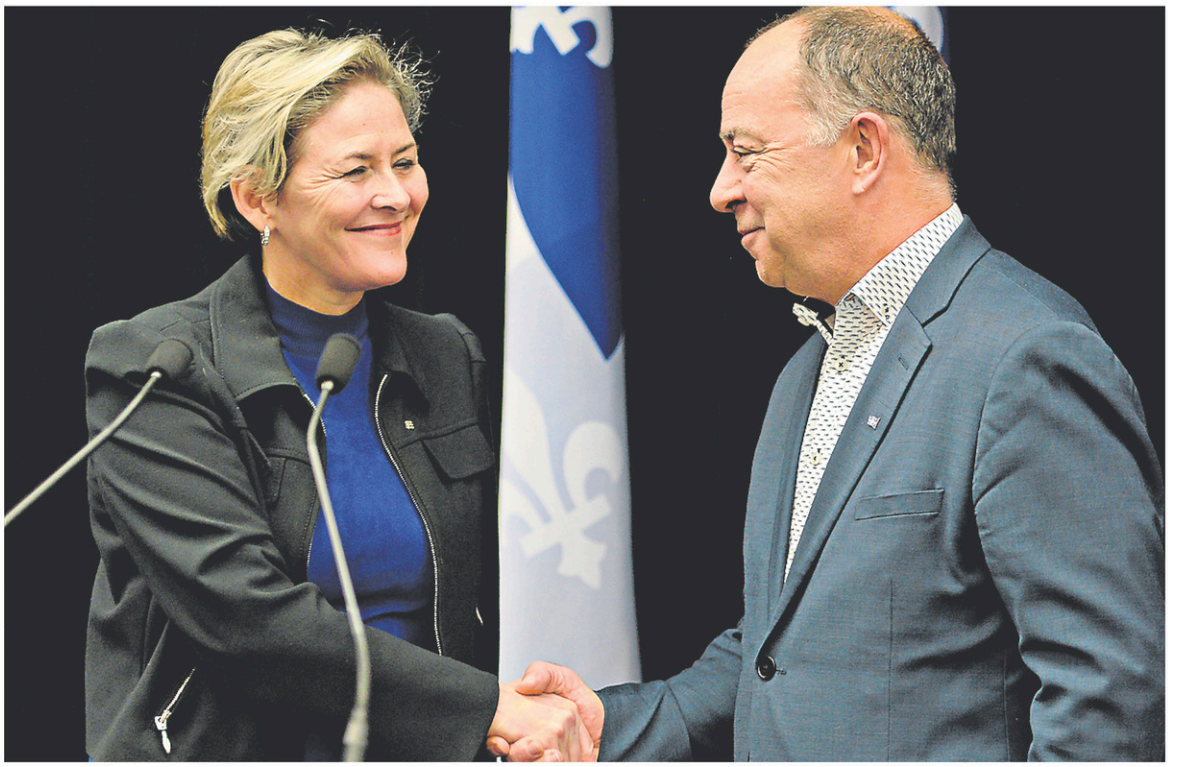
« Cet incident n'aurait pas dû arriver », a-t-il tranché. Le fait de compartimenter l'accès aux données fait notamment partie des meilleures pratiques, a-t-il suggéré.

« Est-ce que Desjardins a eu les meilleures pratiques ? Vous répondez à votre question », a répondu avec ironie aux journalistes le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, Éric Caire. « Quand on se fait voler huit millions de renseignements personnels sur vos clients, c'est parce qu'il y avait une brèche de sécurité, c'est clair. »

Selon lui, on s'est beaucoup concentré sur la menace externe dans les organisations, mais on a peut-être trop longtemps « sous-évalué la menace interne », or il est maintenant le temps de corriger le tir.

M. Girard a néanmoins indiqué que Desjardins a encore toute sa confiance. **LA PRESSE CANADIENNE**

Un nouvel « institut » voit le jour



La présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Diane Francoeur, a identifié la création d'un nouvel Institut de la pertinence comme étant le « cœur » de l'entente. Il s'agit là d'une véritable « voie de passage », a déclaré le président du Conseil du trésor, Christian Dubé. — PHOTO LE SOLEIL

Les médecins spécialistes satisfaits de l'entente avec Québec

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Les médecins spécialistes se disent pleinement satisfaits de l'entente conclue avec le gouvernement du Québec, qui prévoit une ponction de 1,6 milliard $ sur quatre ans dans leur enveloppe globale de rémunération.

Cet argent sera toutefois réinvesti dans la médecine spécialisée, au bénéfice des Québécois, s'est réjouie la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Diane Francoeur.

En conférence de presse à Québec mercredi, elle a identifié la création d'un nouvel Institut de la pertinence comme étant le « cœur » de l'entente. Il s'agit là d'une véritable « voie de passage », a déclaré le président du Conseil du trésor, Christian Dubé.

Cet institut, composé de membres du gouvernement et de la FMSQ, dont on connaît très peu de détails, sera chargé de gérer les 1,6 milliard $. Il pourra décider notamment d'ajouter du personnel infirmier dans les blocs opératoires.

Il sera également appelé à éliminer des actes jugés non pertinents et à abolir des primes. Il est loin d'être acquis que les médecins spécialistes verront leurs honoraires baisser par conséquent.

En campagne électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) avait martelé que les médecins étaient payés trop grassement. Elle avait promis de retrancher 1 milliard $ de leur rémunération annuelle.

Une fois élu, le premier ministre François Legault a changé son discours. Il a dit souhaiter que les médecins gagnent 9 % de moins que leurs confrères du reste du Canada, « comme l'ensemble des travailleurs au Québec ».

La FMSQ a été représentée par l'ancien premier ministre Lucien Bouchard dans cette affaire.

Mercredi, M. Dubé a annoncé que les sommes récupérées seront plutôt les suivantes : 148 millions $ en 2019-2020, puis 280 millions $, 403 millions $ et enfin 560 millions $ en 2022-2023. À cela s'ajouteront près de 200 millions $ non récurrents.

« EXTRÊMEMENT TRANSPARENT »

Les détails de l'entente seront rendus publics mardi prochain. L'Institut de la pertinence, qui devra gérer ces sommes, sera « excessivement transparent », a assuré M. Dubé, qui a nié vouloir créer un deuxième ministère de la Santé en parallèle.

Il a dit ignorer si l'Institut sera tenu de rendre des comptes à l'Assemblée nationale, et s'il sera soumis à la Loi sur l'accès à l'information. « Je vais vous avouer qu'on n'a même pas pensé encore au type d'organisme que ça va être », a-t-il déclaré.

M. Dubé a justifié le recul sur la promesse d'un milliard par les résultats de l'étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), qui seront rendus publics en janvier.

Selon lui, l'étude démontre que les médecins spécialistes sont désormais à égalité avec la moyenne canadienne. Mais les médecins ont accepté de s'ajuster « au coût de la vie », a-t-il dit.

Chose certaine, la hache de guerre semble enterrée entre le gouvernement du Québec et la FMSQ. M^me^ Francoeur a affirmé qu'elle avait hâte de tourner la page et de mettre fin aux disputes.

« Vous n'avez pas idée à quel point les médecins spécialistes sont tannés du dénigrement, a-t-elle déclaré. Tout ce qu'ils veulent, c'est soigner des patients. [...] Ça fait cinq ans qu'on se fait crier des noms d'oiseaux et qu'on se fait traiter de voleurs. »

Mardi soir, les délégués de la fédération qui représente une dizaine de milliers de médecins ont approuvé à 88 % l'entente de principe sur leur rémunération qui avait été conclue il y a près d'un mois avec le gouvernement.

« ENDORMIR LA POPULATION »

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a pour sa part tourné en dérision cette nouvelle entente avec laquelle le gouvernement Legault « tente d'endormir la population », dit-il.

« Le gouvernement a cherché un moyen de dévier l'attention en soumettant l'idée d'un Institut de la pertinence. Une proposition qui ne touche en rien à la rémunération des médecins. Il reste également à voir comment s'articulera cet institut », a déclaré dans un communiqué le porte-parole libéral des dossiers liés au Conseil du Trésor, Gaétan Barrette.

« Une belle opération de relations publiques. [...] J'affirme, sans la moindre hésitation, que l'an prochain aucun médecin spécialiste ne verra son salaire diminuer. C'est une victoire sur toute la ligne de la FMSQ », a-t-il renchéri.

« Je vois beaucoup de créativité également, M. Dubé, surtout pour nous faire oublier la promesse du milliard de dollars ! C'est gênant venant d'un gouvernement qui se bombait le torse et se vantait de ne pas plier devant les lobbies », a réagi quant à lui Vincent Marissal, de Québec solidaire.

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

Des retraités manifestent au siège de Power Corporation

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Quelque 200 retraités en colère des six quotidiens de Groupe Capitales Médias se sont présentés devant les bureaux montréalais de la multinationale Power Corporation, mercredi, pour réclamer que celle-ci assume sa « responsabilité morale » face à ses ex-employés.

La récente déroute financière du groupe de presse, dont le bilan était lourdement grevé par une caisse de retraite déficitaire, se traduira par une liquidation du régime des quelque 950 ex-employés qui verront conséquemment leurs rentes réduites d'environ 30 % à compter du 1er janvier prochain.

« Zéro sens moral », « Les orphelins de Power floués et abandonnés », « Merci Power pour le beau compte de Noël », « Et si on coupait 30 % de votre salaire ? », « Power abandonne les régions », pouvait-on lire, entre autres, sur les pancartes des manifestants.

« C'est une compagnie qui est considérée comme l'une des plus généreuses au Canada, Power Corporation, mais on ne comprend pas qu'ils ne le soient pas un petit peu pour leurs ex-employés. On leur demande de reconsidérer leur refus du mois de novembre de garantir nos fonds de pension et de faire en sorte que tout le monde puisse passer un bon Noël », a déclaré le porte-parole de l'Association des retraités du *Soleil*, Pierre Pelchat, en mêlée de presse.

UN LOURD PASSIF

Gesca, une filiale de Power Corporation, avait vendu les six quotidiens — *Le Soleil* de Québec, *La Tribune* de Sherbrooke, *La Voix de l'Est* de Granby, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières, *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Saguenay — à l'avocat et ex-ministre Martin Cauchon en 2015. Le passif du régime de retraite, estimé autour de 60 millions $, était inclus dans la transaction.

« Power a vendu ses journaux régionaux à Martin Cauchon en 2015. On se questionne sur les modalités de cette transaction. On a l'impression qu'ils se sont délestés de leurs responsabilités et que M. Cauchon n'avait peut-être pas les moyens de se lancer dans cette aventure et c'est nous les grands perdants », a pour sa part avancé Jeannot Bernier, président de l'Association des retraités de *La Tribune*.

Puis, il y a un peu plus d'un an, Gesca se départait de *La Presse*, devenue depuis lors un organisme à but non lucratif. Toutefois, Power Corporation a conservé la gestion du fonds de retraite des employés de *La Presse*, une décision que leurs collègues de GCM voudraient voir étendue à leur propre situation.

« On a l'impression qu'il y a deux poids, deux mesures, a fait valoir Pierre Pelchat. On est bien contents pour nos collègues de *La Presse*, mais on ne comprend pas pourquoi on n'applique pas le même traitement aux journalistes et aux autres ex-employés des six journaux de Groupe Capitales Médias dont ils ont été propriétaires pendant une cinquantaine d'années dans certains cas. »

« AUCUNE OBLIGATION LÉGALE »

Rejoint par La Presse canadienne, le vice-président de Power Corporation, Stéphane Lemay a qualifié de « malheureuse » la situation des retraités de GCM. Il a toutefois précisé que « même avant la transaction de 2015, Power Corporation n'a jamais eu aucune obligation légale eu égard à ces régimes de retraite » et que depuis la vente de 2015 « aucune société du groupe de Power Corporation n'a été impliquée dans la gestion des journaux régionaux ».

Les employés et syndicats des six quotidiens sont dans le processus d'acquérir les actifs sous forme de coopératives regroupées, mais ni eux ni n'importe quel autre repreneur éventuel n'aurait accepté de prendre le passif des caisses de retraite à leur compte et les retraités en sont fort conscients.

« Les repreneurs n'ont pas d'obligation, reconnaît Jeannot Bernier. On avait peu d'espoir qu'un repreneur se pointe en disant qu'il allait reprendre à son compte la responsabilité des fonds de pension. »

« La coopérative a eu beaucoup de difficulté à ramasser son financement. On comprend que le reste de l'argent, ils ne voulaient pas le mettre dans le fonds de pension. Ils ont des préoccupations plus urgentes, soit de sauver leurs journaux et, en même temps, on a toujours appuyé les coopératives et je pense que les autres syndicats aussi, mais on comprend qu'il y avait des risques financiers énormes et qu'ils ne pouvaient pas garantir les fonds de pension », ajoute Pierre Pelchat.



Environ 200 retraités des quotidiens *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit* et *Le Quotidien* ont déploré l'inaction de Power Corporation, ancien propriétaire des journaux par sa filiale Gesca, alors que leurs fonds de pension seront lourdement amputés. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



0012887



0012810

EN BREF

SECTEUR PUBLIC

La FTQ dépose des demandes qualifiées de réalistes

La FTQ a déposé ses demandes complètes à Québec, mercredi, en vue des négociations du secteur public, à la veille du dépôt des offres gouvernementales à l'ensemble des syndicats. Ses demandes d'augmentations salariales, en général, équivalent à 4,1 pour cent d'augmentation par année pour chacune des trois années du contrat de travail. Afin d'attirer et de retenir la main-d'œuvre, la FTQ demande des augmentations plus importantes pour les plus bas salariés et pour les salaires en début de carrière. Cette demande représente 1,1 pour cent d'ajustement de la masse salariale à l'entrée en vigueur de la convention collective. Le président de la FTQ, Daniel Boyer, a souligné le réalisme des demandes de sa centrale. Mais il a insisté sur le fait que les augmentations de salaire ne régleront pas tout et qu'il faudra aussi améliorer les conditions d'exercice, particulièrement celles qui touchent la surcharge de travail. « Avec la proposition qu'on fait, on n'est pas dans des demandes stratosphériques là! On n'est pas là-dedans. Il y a encore de la marge de manœuvre pour le gouvernement, dans le but d'ajouter des bras. Nous, ce qu'on souhaite, c'est qu'il y ait du renfort des troupes en santé, en éducation, dans toute la fonction publique. Si on n'ajoute pas d'aide à ce personnel-là, on va en perdre encore en chemin et on va avoir de la misère à en attirer », a prévenu M. Boyer. « C'est sûr que le salaire, ça attire, c'est bien évident. Mais il n'y a pas juste ça qui attire. Si le travail reste pénible, dur, ardu, difficile émotionnellement, bien il y a des gens qui vont quitter. J'ai déjà dit à la blague — mais ce n'est pas une blague — que doubler le salaire des préposés aux bénéficiaires et on va en perdre quand même, en cours de route, parce qu'il y en a qui ne sont plus capables de faire cet emploi-là », a lancé M. Boyer. **LA PRESSE CANADIENNE**

CÉLINE BRODEUR

Ses autruches continuent de rayonner



ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

Populaires, les autruches de Céline Brodeur ? Les sympathiques volatiles séduisent encore, presque dix ans après leur création. À preuve, l'artiste granbyenne a récemment remporté une médaille d'or en France pour l'une de ses œuvres les mettant en vedette.

La bonne nouvelle lui est venue au début de mois. Mme Brodeur a appris que sa toile *Magnum, Opéra et Peluche* avait conquis le jury du 50e concours-exposition international du Cercle des artistes peintres et sculpteurs du Québec (CAPSQ) tenu cet automne dans l'historique abbaye de Fontdouce, dans le sud-ouest de la France.

C'est une mention (3e grand prix) décernée au concours-gala du CASPQ en avril qui a permis à Céline Brodeur d'envoyer une toile de son cru en Europe. Sur place, on retrouvait 78 œuvres de 62 exposants du Québec.

Céline Brodeur n'a pu traverser l'océan pour y prendre part en personne. Cela ne l'a pas empêchée de mettre la main sur la récompense dans la catégorie ludique. Les membres du jury, composé de personnalités du milieu des arts visuels français, s'attardaient à l'originalité, à la valeur esthétique et à la valeur technique des œuvres soumises.

« C'est unique ce qu'elle fait. Elle ne ressemble à personne. C'est une médaille d'or bien méritée », fait remarquer la présidente fondatrice du CAPSQ, Mireille Forget.

Magnum, Opéra et Peluche montre trois autruches qu'on devine être un papa, une maman et un bébé, avec la touche amusante et colorée qui fait la marque de Céline Brodeur depuis 2010.

On sait qu'elle a l'habitude de baptiser ses sujets. C'est d'ailleurs pour cette raison que toutes ses toiles sont accompagnées d'un certificat d'adoption.

Déjà peintre animalière à l'époque, Mme Brodeur raconte qu'elle aimait beaucoup peindre des yeux. C'est en allant visiter une ferme d'autruches qu'elle est tombée sous le charme de leur allure et de leur regard.

« De fil en aiguille, elles sont devenues des personnages. Je leur ai donné des expressions. »

Vivant de son art, la peintre crée environ 80 toiles par année et l'intérêt ne semble pas faiblir. En fait, elle fournit difficilement à la demande.

« Les gens en redemandent. Je n'ai pas encore fait le tour. Et j'ajoute toujours quelque chose de nouveau pour *pimper* mes œuvres », dit celle qui expose à la Galerie Zen de Québec. Sa clientèle provient d'ailleurs de partout dans le monde.

« Je ne m'attendais pas à gagner une médaille d'or décernée par un jury français ! C'est une récompense et une belle reconnaissance dans un parcours. Et pour les collectionneurs, ça peut être intéressant. »



Céline Brodeur — PHOTOS FOURNIES



L'œuvre gagnante de l'artiste granbyenne.

facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca
facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest



Piquetage
Bornage
Certificat de localisation
Cadastre
Implantation de bâtiments
Demande d'autorisation CPTAQ
Déclaration de droits
DANIEL TOUCHETTE
ARPENTEUR • GÉOMÈTRE
Granby 450 777-8883 | Bromont 450 534-0028 | danieltouchette.ca
0022679

FILMS CANADIENS DE L'ANNÉE, SELON LE TIFF

Antigone se hisse dans le top 10

La Presse canadienne

TORONTO — Nouvel honneur pour le film *Antigone*, de la réalisatrice québécoise Sophie Deraspe : il figure à la liste des dix meilleurs longs métrages canadiens de l'année établie par les dirigeants du Festival international du film de Toronto (TIFF).

Antigone est le représentant du Canada dans la course à l'Oscar du meilleur film international, dont la courte liste des dix titres sélectionnés en vue de la mise en nomination sera connue la semaine prochaine, le 16 décembre.

L'oeuvre de la réalisatrice originaire de Rivière-du-Loup a raflé quatre prix Borsos au Festival de Whistler 2019 : ceux du meilleur film de fiction canadien, de la meilleure réalisation et du meilleur scénario, en plus du prix de la meilleure interprétation pour Nahéma Ricci.

La liste des dix meilleurs longs métrages canadiens de l'année du TIFF comprend aussi *Matthias et Maxime*, de Xavier Dolan, qui a été projeté en première en mai dernier au Festival de Cannes, de même que le film *Il pleuvait des oiseaux*, de Louise Archambault.

Les autres oeuvres de la liste sont *Anne at 13,000 feet* de Kazik Radwanski, *Black Conflux* de Nicole Dorsey, *The Body Remembers When the World Broke Open* d'Elle-Maija Tailfeathers et Kathleen Hepburn, *Murmur*, de Heather Young, *One Day in the Life of Noah Piugattuk* de Zacharias Kunuk, *The Twentieth Century* de Matthew Rankin et *White Lie* de Calvin Thomas et Yonah Lewis.

Le TIFF a aussi dressé une liste des dix meilleurs courts métrages, sur laquelle apparaissent cinq films de réalisateurs québécois : *Acadiana* de Guillaume Fournier, Samuel Matteau et Yannick Nolin, *Delphine* de Chloé Robichaud, *Jarvik* d'Émilie Mannering, *Physique de la tristesse* de Theodore Ushev et *Katatjatuuk Kangirsumi*, d'Eva Kaukai et Manon Chamberland.

Cette année, dans la liste des meilleurs films canadiens, la moitié ont été réalisés ou codirigés par des femmes et plusieurs des réalisateurs sont des Autochtones.



La réalisatrice d'*Antigone*, Sophie Deraspe,et l'actrice principale du long métrage, Nahéma Ricci — PHOTO LE SOLEIL

PRIX DE LA GUILDE AMÉRICAINE DES ACTEURS

The Irishman consolide son statut de favori

Associated Press

NEW YORK — Scarlett Johansson est en nomination deux fois, alors que *The Irishman* et *Once Upon a Time... in Hollywood* ont consolidé leur statut de favoris aux Oscars dans les nominations annoncées mercredi pour les prix de la guilde américaine des acteurs du petit et du grand écran.

Les prix de la *Screen Actors Guild* sont les précurseurs les plus suivis des Oscars, car historiquement, une nomination pour la meilleure distribution d'ensemble est une très belle porte d'entrée pour tout candidat au meilleur film.

Mercredi, comme prévu, la guilde des acteurs a nommé l'opus de Martin Scorsese pour Netflix et la fable hollywoodienne de Quentin Tarantino dans cette catégorie de la meilleure distribution d'ensemble, aux côtés de *Bombshell*, *Parasite* et *Jojo Rabbit*.

À titre individuel, Al Pacino et Joe Pesci pour *The Irishman* et Leonardo DiCaprio et Brad Pitt pour *Once Upon a Time...* sont aussi en nomination pour leur jeu d'acteur. Robert De Niro, qui interprète l'Irishman, est absent des nominations individuelles, mais la guilde américaine des acteurs lui remettra son prix hommage «pour l'ensemble de sa carrière».



Robert De Niro et Al Pacino (à l'avant-plan) dans une scène du film The Irishman. — PHOTO FOURNIE PAR NETFLIX

Parasite, un film sud-coréen qui a remporté la Palme d'or à Cannes en mai, n'est que le deuxième film en langue étrangère à être finaliste pour un prix de la SAG aux États-Unis. Seul le film *La vie est belle* de Roberto Benigni avait réussi à se hisser là auparavant.

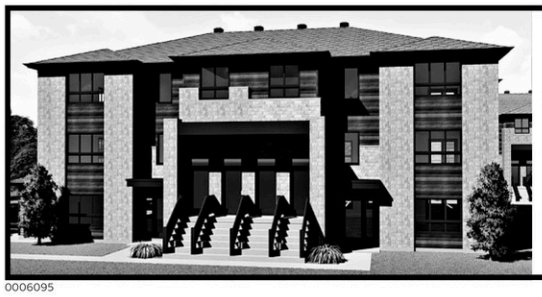
Marriage Story, le drame de divorce de Noah Baumbach qui a mené lundi les nominations aux Golden Globe avec six mentions, a valu aux deux protagonistes du couple, Adam Driver et Scarlett Johansson, une nomination de la SAG. Johansson a également été nommée dans cette catégorie pour son interprétation de la mère de *Jojo Rabbit*.

Les prix de la SAG seront remis le 19 janvier et la soirée sera diffusée en direct sur TNT et TBS.

Vous avez des infos ?
Écrivez-nous à ***redaction@lavoixdelest.ca***



0009603


Les Constructions Odyssées
R.B.Q. : 8224-6174-30
Condos luxueux à louer
Pour une visite sur rendez-vous, appelez au 450 776-2676
457, rue du Lys Blanc, Granby
Suivez-nous sur
lesconstructionsodyssees.com
0006095

Les SPÉCIALISTES de L'ESCALIER
AUSSI
• COUVRE-PLANCHER
• FINITION INTÉRIEURE
R.B.Q.: 5600-0623-01
Bois Franc Richelieu inc.
1049 Principale Est, FARNHAM 450 293-8734
1200, boul. St-Luc, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 450 348-8733
www.bfri.ca
0021916

Nous vous remercions chaleureusement de votre confiance cette année.
Nous souhaitons que Noël vous apporte des moments magiques et inoubliables.
Joyeuses Fêtes!
REMORQUE Moab
Division MOAB 2008 inc.
3011, RUE BRODEUR O.
ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
T 450 776-6622 (MOAB)
www.remorquemoab.com
0021628

Joyeux Noël et bonne année 2020!
CUISINE MARIO LAPLANTE
TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS SERVIR
POUR TOUS VOS PROJETS
■ Cuisines ■ Meubles-lavabos
■ Meubles sur mesure
■ Comptoirs de tous genres
■ Projets commerciaux
■ Restauration d'armoires ■ Etc.
Mario Laplante
Créateur de cuisine depuis plus de 30 ans
CUISINES MARIO LAPLANTE
11, rue Quintal, St-Liboire | 450 223-4165
www.cuisinemariolaplante.com
0021616

CANTONS-DE-L'EST

800 postes à pourvoir cet hiver

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Environ 800 postes sont à pourvoir pour la saison touristique hivernale qui vient dans les Cantons-de-l'Est. Ces postes sont majoritairement dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement, des loisirs et du divertissement. On recherche ardemment des préposés à l'entretien de sites, de sentiers et de bâtiments, des moniteurs et des animateurs, ainsi que des cuisiniers et des préposés à l'entretien ménager.



Il faut pourvoir environ 800 postes en vue de la saison touristique hivernale dans les Cantons-de-l'Est. On recherche notamment des cuisiniers. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La rareté actuelle est due, entre autres, à une performance touristique en progression de 38 % dans la région depuis 2015, rapporte Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE) dans un communiqué de presse. Par conséquent, la demande de main-d'œuvre a augmenté de 19 % pour la même période.

L'organisme de promotion appuie l'initiative de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ) lancée pour valoriser les emplois en tourisme par une campagne médiatique panquébécoise en misant sur les avantages de travailler en tourisme.

> Les Cantons-de-l'Est occupent le quatrième rang des régions du Québec les plus visitées avec 10,3 millions de visiteurs, 6,5 millions de nuitées et des dépenses de 909 M$ en 2017

Dans les Cantons, 2112 entreprises emploient 20 000 personnes, soit 11 % de tous les postes de la région. L'industrie touristique est le quatrième employeur en importance après le commerce de détail, le secteur manufacturier et les soins de santé, selon les dernières données compilées par le ministère du Tourisme.

« Le secteur touristique dans les Cantons-de-l'Est génère des dépenses de plus de 900 M $. Pour le développement de notre secteur et l'avenir de l'attractivité de notre région, il est primordial de valoriser les emplois de notre industrie », souligne Jean-Michel Ryan, président de Tourisme Cantons-de-l'Est.

« Nous saluons la démarche de l'Alliance de l'industrie touristique et nous croyons que ceci est le début de plusieurs actions qui viendront renforcer le choix d'une carrière en tourisme. »

Il existe 400 différents types d'emplois, il y en a vraiment pour tous les goûts, ajoute la directrice générale de TCE, Francine Patenaude. « Vous aimez les défis ? Les gens ? Travailler dans un hôtel, une station de ski, un événement, un restaurant, voilà quelques-unes des opportunités qui s'offrent dans l'industrie touristique. »

Les personnes intéressées à travailler dans cette industrie peuvent consulter le site monemploientourisme.com.

Les Cantons-de-l'Est occupent le quatrième rang des régions du Québec les plus visitées avec 10,3 millions de visiteurs, 6,5 millions de nuitées et des dépenses de 909 M $ en 2017.

15 000 EMPLOIS AU QUÉBEC

À l'échelle de la province, on estime que 15 000 emplois sont à pourvoir pour faire vivre l'expérience hivernale. L'industrie du tourisme se mobilise pour valoriser l'emploi de cet important secteur économique, annonce l'AITQ.

Le tourisme est en plein essor au Québec et il est le troisième produit d'exportation après les aéronefs et l'aluminium. Les recettes ont augmenté de 4,9 % en 2018, pour s'établir à près de 16 milliards $, par rapport à l'année précédente.

Pas étonnant d'apprendre que la pénurie de main-d'œuvre actuelle à travers le Québec demeure une source d'inquiétude pour les exploitants de centres de ski. À l'approche de la haute période des fêtes, les stations de ski doivent ainsi faire preuve de créativité et d'audace pour être en mesure de combler les besoins en main-d'œuvre cet hiver.

Des approches inspirantes sont d'ailleurs déployées au sein de stations de ski, par exemple Tremblant, qui s'est vu décerner le prix de l'innovation en matière de ressources humaines pour avoir mis en place un modèle « de partage du personnel interdépartements », indique pour sa part l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie.

Parmi les autres pratiques innovantes, soulignons la rémunération globale combinée à des horaires de travail flexibles qui permettent aux travailleurs de profiter de leur lieu d'emploi comme terrain de jeu pour pratiquer les activités récréatives préférées comme le ski, la planche à neige, le vélo hivernal ou encore la glissade. On observe également un mouvement vers une stratégie de garantie des heures travaillées, dans un contexte de conditions météo variables.

NOUVEL ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET LE MEXIQUE

«Inquiet» pour l'aluminium, Legault appuie tout de même l'entente

LINA DIB
La Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre du Québec veut savoir pourquoi Ottawa a réussi à mieux protéger l'acier, mais pas l'aluminium, dans la nouvelle version de l'accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM).

Cette question, le premier ministre du Québec entendait la poser à Justin Trudeau dès mercredi après-midi alors qu'un appel téléphonique entre tous les premiers ministres du pays était prévu.

M. Legault, malgré son inquiétude pour l'aluminium, ne remet cependant pas en question son appui à l'ACEUM.

« Et moi et l'Association de l'aluminium disons que malgré ça, quand on fait la balance des inconvénients [...], on pense qu'il faut signer l'entente », a tenu à souligner le premier ministre qui poursuivait son voyage en Californie, mercredi.

« Mais ça me déçoit, disons, de voir qu'on a réussi à faire un gain avec l'acier, mais pas avec l'aluminium », a ajouté M. Legault. Et la sortie de M. Legault à Sacramento n'y change rien.

Mardi, les trois pays ont signé à Mexico la nouvelle entente qui, selon l'Association de l'aluminium du Canada et selon le Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma, nuira à l'industrie québécoise.

À Ottawa, le gouvernement libéral compare cette version à l'ALENA qu'elle remplace. Or, dans l'ALENA, il n'y avait pas de garantie pour l'aluminium. L'ACEUM s'assure que 70 % des matériaux utilisés dans la fabrication des automobiles sont de source nord-américaine. Mais alors qu'on définit clairement, pour l'acier, comment établir l'origine des matériaux, ce n'est pas le cas pour l'aluminium.

Au Québec, on croit que ce silence permettra au Mexique de continuer à importer son aluminium de Chine et d'ailleurs.

La vice-première ministre, qui pilote ces négociations depuis des mois, a tenté d'expliquer pourquoi l'acier a pu être protégé davantage que l'aluminium.

« La cible la plus importante pour moi, c'était de trouver [...] un accord qui permettra la ratification », a précisé Chrystia Freeland.

« En route [vers] cette cible, j'ai essayé de trouver encore des moments gagnants pour le Canada et on a trouvé quelque chose qu'on a ajouté. En même temps, la chose la plus importante, c'est la grande cible », a-t-elle dit, lors d'un point de presse à la sortie de la réunion du caucus libéral.



François Legault, premier ministre du Québec — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

UN «SACRIFICE»

En après-midi, aux Communes, ces explications ne suffisaient pas à faire taire l'opposition. « Pendant 10 ans, le Canada s'interdit de protéger l'aluminium comme il le fait de l'acier », a lancé le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet qui a parlé de « sacrifice ».

Les députés bloquistes, élus dans les régions où l'on retrouve les alumineries, ont repris, en écho, ces reproches.

« Pourquoi le premier ministre utilise encore le Québec comme monnaie d'échange dans les accords internationaux ? », a demandé Mario Simard.

« Plutôt que de faire croire que tout va bien, est-ce que le premier ministre est capable de penser deux minutes aux travailleurs de l'aluminium parce que l'inquiétude, dans ma région, elle est bien réelle », s'est plaint Alexis Brunelle-Duceppe.

Les conservateurs, même s'ils n'ont pas encore décidé s'ils voteront pour ou contre la ratification de l'accord, n'ont pas voulu être en reste.

« Le premier ministre a laissé tomber nos travailleurs », a accusé Richard Martel.

« GAIN NET »

Face à toutes ces critiques, Justin Trudeau a maintenu qu'il y avait là « un gain net » pour le secteur de l'aluminium québécois.

Pas besoin, donc, d'aide fédérale pour ce secteur ; le premier ministre n'envisage pas un programme quelconque d'indemnisation comme celui dont profitent les agriculteurs soumis à la gestion de l'offre.

Les bloquistes, après une lecture d'une partie de l'entente, sont plus décidés que jamais à voter contre la ratification.

« Quiconque voterait contre cet accord [...] est en train de voter contre les travailleurs en aluminium au Saguenay et ailleurs au Québec et au Canada », de l'avis de Justin Trudeau.

La ministre Freeland a offert aux députés de l'opposition une séance d'information sur le nouvel accord. Elle assure qu'ils y trouveront de bonnes nouvelles pour tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris l'aluminium.



0018841



0018745



0015722

le monde

Quand un conseiller de Trump invente un expert fictif sur la Chine

WASHINGTON — Le principal conseiller en politique commerciale de la Maison-Blanche a utilisé son alter ego fictif pour alimenter des discussions sur le conflit commercial sino-américain, a rapporté mercredi le *New York Times*.

Peter Navarro, connu pour son hostilité envers la Chine, a diffusé une note écrite par «Ron Vara», un expert fictif qu'il a cité dans plusieurs de ses livres.

«Ron Vara» n'est autre qu'une anagramme du nom de famille du conseiller, Navarro. Dans un exercice inhabituel pour un conseiller de la Maison-Blanche, le personnage fictif de M. Navarro, selon le *New York Times*, a estimé que Donald Trump pouvait calmer les investisseurs en se retirant publiquement d'un accord avec Pékin.

«Sortez le marché de l'incertitude en n'annonçant AUCUN accord après les élections et augmentez les tarifs douaniers jusqu'à la victoire» lors de la présidentielle de 2020, écrit-il dans un mémo alors que de nouveaux droits de douane doivent entrer en vigueur dimanche. Le *New York Times* ne précise pas à qui a été envoyé ce mémo.

Selon le *New York Times*, Peter Navarro a confirmé «l'authenticité du mémo», qui a été envoyé à partir d'une adresse courriel appartenant prétendument à Ron Vara.

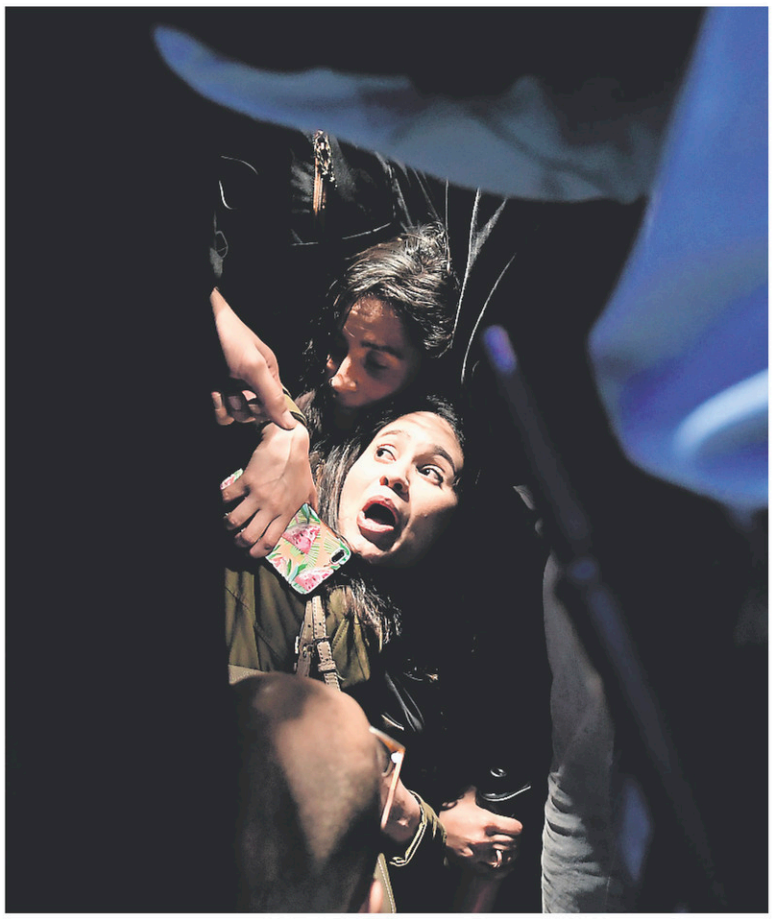
En octobre dernier, une universitaire australienne avait dévoilé que M. Navarro avait cité Ron Vara comme expert plus d'une douzaine de fois dans cinq de ses 13 livres, dans lesquels il se livrait à des critiques virulentes sur la Chine.

D'autres responsables de l'administration ont été licenciés ou ont dû démissionner quand ils ont révélé avoir inventé des qualifications, y compris un haut fonctionnaire du département d'État qui avait montré une fausse couverture du magazine *Time* avec sa photo.

Pour l'heure, Peter Navarro bénéficie toujours du soutien du président.

Selon le *Wall Street Journal*, Donald Trump pourrait annoncer un report des tarifs douaniers supplémentaires de 10% sur quelque 160 milliards de dollars de marchandises chinoises prisées par les Américains, telles que les téléphones portables ou les chaussures de sport. **AFP**

› DE JEUNES MILITANTS EXPULSÉS À LA COP25



«Où sont les leaders?» De Greta Thunberg qui parle de «tromperie» à Greenpeace «en colère», les appels se sont multipliés mercredi à Madrid pour éviter un échec cinglant des négociations à la COP25, où de jeunes militants se sont fait expulser après avoir exprimé bruyamment leur frustration. Des dizaines de jeunes activistes et de militants ont organisé une manifestation surprise devant la salle où des délégations du monde entier sont réunies en plénière. Frappant sur des tasses métalliques, scandant «Justice climatique maintenant» et «Honte, honte, honte», ils voulaient lancer «un message aux riches pays industrialisés» et aux «entreprises polluantes», selon un communiqué. Ils se sont fait expulser hors du centre de conférence par les services de sécurité. Près de 300 personnes se sont vues retirer leur badge d'accès à cette 25e Conférence climat de l'ONU, selon des associations. Des manifestants ont été repoussés à l'extérieur du bâtiment. Jennifer Morgan, directrice générale de l'ONG Greenpeace, qui les a accompagnés «par solidarité», n'a pas pu rentrer ensuite, a-t-elle raconté à l'AFP. «Je participe à ces COP depuis 25 ans et je n'ai jamais vu une telle fracture entre ce qui se passe entre ces murs et ce qui se passe dehors», a dit Jennifer Morgan. «Les solutions sont juste sous nos yeux. Mais où sont les champions? Où sont les leaders?», a-t-elle lancé sous les applaudissements. **TEXTE ET PHOTO AFP**

Le «cadeau de Noël» ne passe pas

Washington lance une mise en garde à la Corée du Nord

PHILIPPE RATER ET SHAUN TANDON
Agence France-Presse

NATIONS UNIES — Les États-Unis ont mis en garde mercredi la Corée du Nord contre tout nouvel essai nucléaire ou de missile balistique intercontinental en fin d'année, tout en promettant de la souplesse si les négociations reprennent.

«La poursuite d'essais de missiles balistiques est profondément contre-productive», a affirmé l'ambassadrice américaine à l'ONU, Kelly Craft, lors d'une réunion du Conseil de sécurité convoquée par Washington, la deuxième sur la Corée du Nord en une semaine. La première réunion s'était tenue à huis clos à la demande des Européens.

La diplomate américaine a appelé Pyongyang à s'engager avec «courage» dans des négociations avec les États-Unis. À l'inverse, «nous devons tous au Conseil de sécurité être préparés à agir en conséquence», a-t-elle ajouté, en évoquant implicitement la possibilité de nouvelles sanctions internationales.

Selon des diplomates, le catalogue de mesures économiques possibles n'est pas épuisé. En 2017, à l'initiative des États-Unis, le Conseil de sécurité avait adopté trois séries de sanctions lourdes, concernant notamment des limitations d'importations de pétrole et des interdictions liées aux exportations nord-coréennes de charbon, de pêche et de textile.

La Corée du Nord a récemment promis un «cadeau de Noël» si les Américains ne changent pas d'approche avant la fin de l'année et si le statu quo devait se poursuivre.

Kelly Craft a rejeté tout calendrier. «Laissez-moi être claire: les États-Unis et le Conseil de sécurité ont un objectif — pas une échéance», a-t-elle dit, en rappelant la perspective souhaitée d'une dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Après avoir multiplié les tirs de missiles de courte et moyenne portée ces derniers mois, Pyongyang a annoncé dimanche avoir réalisé un mystérieux «test très important» depuis sa base de lancement de satellites, censé changer le «statut stratégique» du pays reclus d'Asie de l'Est.

«PAS TROP TARD»

Les États-Unis restent engagés en faveur d'une solution pacifique et «sont prêts à se montrer souples dans cette approche», a souligné Kelly Craft. «Nous ne pouvons agir seuls, la Corée du Nord doit prendre la décision difficile, mais courageuse de travailler avec nous», a-t-elle dit.

«Des essais nucléaires et de missiles» balistiques intercontinentaux «n'apporteront pas plus de sécurité à la Corée du Nord», a-t-elle insisté.

Au cours de la réunion, la Chine et la Russie ont une nouvelle fois réclamé un allégement des sanctions économiques pour engager une «dynamique positive».

«Il est impératif que le Conseil de sécurité revienne sur les sanctions afin d'alléger la souffrance humanitaire» du peuple nord-coréen et créer «un environnement propice au dialogue», a dit l'ambassadeur chinois, Zhang Jun.

«On ne peut se mettre d'accord s'il n'y a rien de proposé en échange», a abondé son homologue russe, Vassily Nebenzia.

La France et le Royaume-Uni ont souligné de leur côté que la dégradation de la situation humanitaire en Corée du Nord «incombait au régime» nord-coréen et ne venait pas de l'imposition des sanctions.

Le régime de sanctions sera maintenu tant qu'il n'y aura pas de «mesures concrètes» en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, a ajouté son homologue britannique, Karen Pierce. «Il n'est pas trop tard», a-t-elle dit à l'intention de Pyongyang. «Vous pouvez empêcher la situation d'empirer».

Le représentant de la Corée du Sud, Cho Hyun, a «exhorté urgemment la Corée du Nord à s'acquitter de ses obligations et à rester pleinement engagée dans le dialogue».

Les négociations entre les États-Unis et la Corée du Nord sont dans l'impasse depuis l'échec d'un sommet à Hanoi en février entre les dirigeants américain et nord-coréen. Les États-Unis exigent que la Corée du Nord renonce d'emblée à tout son arsenal atomique, alors que cette dernière réclame une approche progressive prévoyant une levée rapide d'au moins une partie des sanctions internationales qui étranglent son économie.

La tribune des élèves de l'École secondaire du Verbe Divin

Publi-information

Le sujet du Verbe

ÉCOLE SECONDAIRE VERBE DIVIN

TOUS LES GOÛTS SONT DANS LA NATURE *dit le vieil adage*



Par Aurélie Côté et Coralie Rousseau

Certains peuvent finalement mener à de très beaux résultats comme celui de la venue d'abeilles au Verbe Divin. Parti d'une blague entre élèves l'an passé, le projet d'apiculture a vu le jour au début des dernières vacances d'été. Ainsi, deux belles ruches résident maintenant sur une partie du terrain de notre école.

En effet, le tout est devenu réalité suite à une boutade lancée par une élève de 4e secondaire. Une fois qu'elle l'eût dite, notre enseignant, M. Jérémy (Jérémy Viens) l'a prise au mot et possédant lui-même des abeilles, il a aidé nos collègues Laury-Ann Laflamme et Rosalie Dubé, les instigatrices du projet, à le concrétiser.

Évidemment, plusieurs autres élèves ont par la suite amené leur contribution au projet, attirés par celui-ci.

Cette installation représente à nos yeux beaucoup plus qu'un simple projet d'étudiants, il agrémente notre terrain. Les abeilles favorisent la floraison des plantes tout en contribuant à la conservation de notre environnement où la végétation règne malgré la proximité du centre-ville. Ainsi, nous pouvons apercevoir de magnifiques fleurs sur notre terrain grâce à elles.

Notre projet d'apiculture a aussi comme bénéfice de montrer ce que c'est d'avoir des ruches et d'apprendre à s'en occuper correctement.

Puisque cette année sera la dernière à l'école de nos étudiantes fondatrices, l'école encourage la participation d'élèves des autres niveaux. Ces derniers auront donc la chance de découvrir les merveilles que recèle l'élevage d'abeilles.

Les responsabilités qui viennent avec l'acquisition de ruches sont élevées. Les élèves doivent faire une vérification des colonies toutes les semaines. Depuis juin dernier, les cadres sont retirés pour en extraire la cire et un approvisionnement en eau est effectué. La présence de la reine est ainsi confirmée par la même occasion.

Au cours des derniers mois, quelques traitements contre les larves de varroa - qui sont des parasites tuant les abeilles - ont dû été effectués pour prévenir les risques d'éclosion de ces êtres. Lorsque le temps se refroidira, les ruches seront mises en hibernation pour l'hiver pour éviter qu'elles meurent.

Si le projet continue de tourner à merveille, des pots de miel seront même peut-être mis en vente. Souhaitons-leur bonne chance.





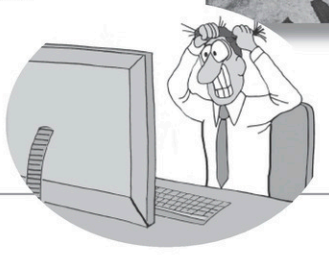
Par Ariane Denis et Ariane Vallières

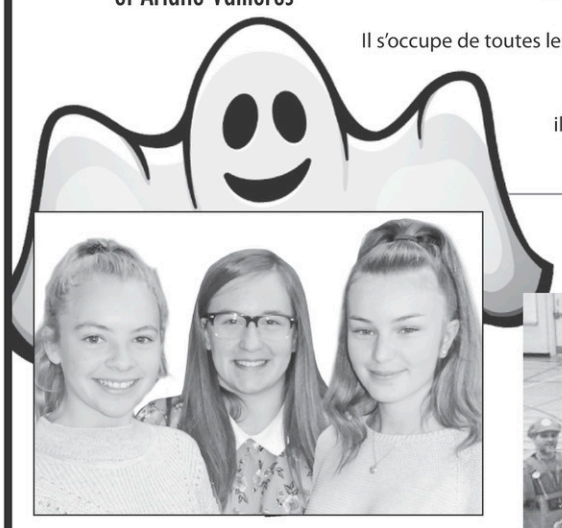
M. William : UN ATOUT PRÉCIEUX !



Il y a quelques années, le personnel du Verbe Divin a accueilli un membre très important afin que l'école soit fonctionnelle en tout temps. Il s'agit de notre technicien en informatique, William Giradot-Cliche, âgé de seulement 25 ans. Nous ne donnons jamais assez de crédit à cette personne qui, assurément, fait une grande différence dans le fonctionnement de notre école.

En effet, sans Monsieur William, nous aurions beaucoup trop de problèmes liés à l'informatique et personne ne saurait comment les résoudre. Avant d'arriver parmi nous, il a fait ses études au Cégep de Granby en techniques de l'informatique, un programme d'une durée de 3 ans. Toutefois, il débuta ses études en sciences humaines pendant deux ans puisqu'il ne savait pas quel métier il voulait exercer plus tard. Une fois ses études complétées, il a tout d'abord travaillé pour Desjardins et ensuite dans une compagnie de domotique, science qui consiste à automatiser les maisons afin de les contrôler à partir de son téléphone cellulaire. Embauché chez nous il y a trois ans, il avait décidé de s'y joindre, car il voulait travailler dans un plus petit milieu. Notre école lui semblait être l'endroit parfait. Sa charge de travail est liée à tout ce qui touche l'informatique. Il s'occupe de toutes les caméras de l'école, du réseau internet, des ordinateurs ainsi que des imprimantes. La plupart du temps, il commence ses journées sans vraiment savoir à quoi s'attendre. De nouveaux problèmes et de nouvelles mise à jour surviennent quotidiennement, il ne manque donc jamais de travail. Sans lui, aucun professeur ou autre membre du personnel ne réussirait à terminer sa journée, son travail étant crucial au sein de l'école.





Par Maïna Robitaille, Audrey Leclerc et Laurence Laplante

Le Manoir DIVIN **hanté**



Toujours partante pour organiser des journées festives et amusantes pour les élèves, l'École Secondaire du Verbe Divin n'a pas échappé à la règle le 31 octobre dernier ! Effectivement, diverses activités étaient au rendez-vous afin de faire vivre une journée d'Halloween mémorable aux étudiants.

Alors que les épicuriens pouvaient profiter d'un repas spécial à la cafétéria et que les plus courageux osaient s'aventurer dans la maison hantée, un concours de costumes ainsi qu'un jeu visant à deviner le nombre exact de bonbons dans un pot étaient offerts à tous. Des princesses, des zombies, des poupées, des personnages de films, des rock stars... il y en avait de tous les genres !

Tout d'abord, afin de se préparer pour l'Halloween, l'école avait préparé un jeu : un pot avait été rempli de friandises et l'ensemble de l'école était invité à miser sur le nombre de sucreries contenues à l'intérieur. L'élève ou les élèves ayant vu juste méritaient le tout.

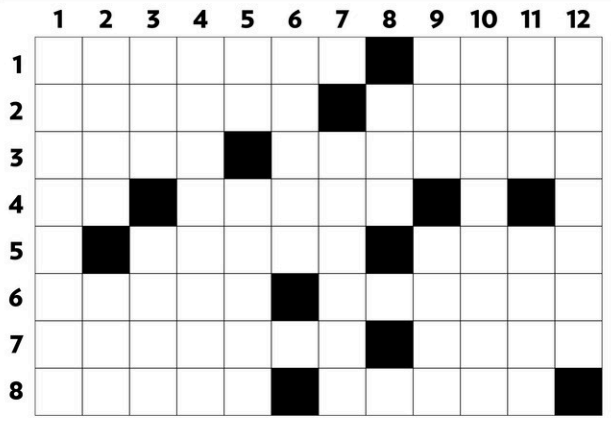
De plus, les élèves de 1re et 2e secondaire avaient réalisé, dans un délai de six semaines, une maison hantée qui se tenait au grenier de l'école. Ils avaient consacré beaucoup de temps et d'efforts sur l'heure du dîner afin de créer un espace réservé à la peur, émotion qu'ont éprouvée les étudiants des secondaires 1 à 3 lors de leur visite, la veille de l'Halloween.

Lors de la journée du 31 octobre, les chanceux qui mangeaient à la cafétéria ont eu aussi droit à un dessert-surprise. Après le repas, toutes les personnes costumées s'étaient réunies à la salle des casiers afin de présenter leur costume à tour de rôle à des juges triés sur le volet. Pour chaque niveau, les juges décidaient du gagnant ou de la gagnante qui, lui ou elle, allait remporter des prix variés.

Finalement, comme pour toutes les années précédentes, une photo réunissait l'ensemble des membres du personnel et des élèves ayant participé à la fête. C'est ainsi que s'est déroulée la journée de l'Halloween au Verbe Divin. Nous espérons que vous avez passé un 31 octobre des plus effrayants !

0016235

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui existe depuis peu de temps. – Adverbe qui signifie dès maintenant ou auparavant.

2 Arceau de métal suspendu à la selle par une courroie. – Pratiquer un sport de combat.

3 On le prend pour se laver. – Métal faiblement radioactif.

4 Marque une liaison. – Se servir d'une égoïne.

5 Enlevées. – Action de provoquer quelqu'un à un jeu.

6 Appareil pouvant engendrer un faisceau de rayonnement et qui sert en médecine. – Rendre terne.

7 Brisé de fatigue. – Maladie de la peau qui fait apparaître des boutons sur le visage.

8 Quand elle est de ménage, c'est une querelle entre époux. – Qui a été réduite en petits morceaux.

VERTICALEMENT

1 Personnes qui refusent de se soumettre et luttent contre l'autorité.

2 Ensemble des pouvoirs publics. – On peut en faire un avec une branche et de la corde.

3 Son perçant émis par la gorge. – Risquée.

4 Célèbre physicien à qui l'on doit E-mc².

5 Indique une négation. – Cercle bleuâtre qui entoure parfois l'oeil.

6 Femelle reproductrice de l'espèce porcine.

7 Ne pas partir.

8 On y sert des boissons alcoolisées.

9 Aptitude innée, talent. – Grande pièce de tissu léger qui recouvre le matelas.

10 Caractère d'une personne difficile à contenter.

11 Activité à laquelle on s'adonne pour se divertir. – Qui a très peu d'épaisseur.

12 Meuble de rangement, à tablettes, fermé par des portes.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	L	F	A	I	T	E	U	R	■	J
2	A	V	O	U	E	■	A	S	S	I	S	E
3	N	A	I	T	R	E	■	P	E	T	I	T
4	U	N	S	■	I	M	P	E	R	■	M	■
5	E	T	■	F	E	M	U	R	■	N	U	S
6	L	A	C	U	N	E	■	E	T	O	L	E
7	■	G	A	I	■	L	A	R	G	U	E	R
8	L	E	T	T	R	E	S	■	V	E	R	T

MOT MYSTÈRE

VETEMENTS - Un mot de 8 lettres

AJUSTE
BLEU
BURE
CAGOULE
CHALE
COTON
COULE
CREPE
DOS
DOUBLE
DROIT
EFFETS
ELIME
EPITOGE
ERAILLE
ETOLE
ETRENNER
FERME
GAINE
GAZE
GUETRE
HOUSEAUX
IMPER
JEAN
LAINAGES
LAINE
LANGE
LODEN
MISE
NEUF
NIPPER
NYLON
ORIPEAU
ORLON
OUATE
OUATINE
PAN
PATTE
PLI
PONCHO
RAPE
RENOVER
RUBAN
SARONG
SAYON
SERGE
SLIP
SURPIQURE
TENUE
TOILE
TOULOUPE
TRAINE
TUTU
UNIFORME
VAGUE

E	R	U	B	A	N	C	E	T	R	A	I	N	E	E
C	E	P	U	O	L	U	O	T	S	L	I	P	R	M
A	N	E	L	U	O	C	E	E	S	I	M	E	U	I
G	N	O	R	A	S	H	G	N	E	U	M	X	Q	L
O	E	B	L	E	U	A	N	U	A	R	J	U	I	E
U	R	P	R	P	N	L	A	E	O	P	T	A	P	E
L	T	G	A	I	N	E	L	F	E	R	M	E	R	Z
E	E	E	A	R	E	E	I	M	P	E	R	S	U	A
N	O	L	R	O	P	N	I	L	R	C	A	U	S	G
E	E	B	E	I	U	I	I	A	N	Y	S	O	D	T
N	L	U	T	U	E	A	I	P	O	N	C	H	O	I
N	E	O	F	T	G	L	T	N	P	O	T	I	U	O
A	G	D	T	T	L	A	U	I	T	E	L	U	A	R
E	R	A	O	E	R	E	V	O	N	E	R	E	T	D
J	P	N	O	L	Y	N	N	S	T	E	F	F	E	U

Solution du dernier numéro : OEUVRER 12-12-2019

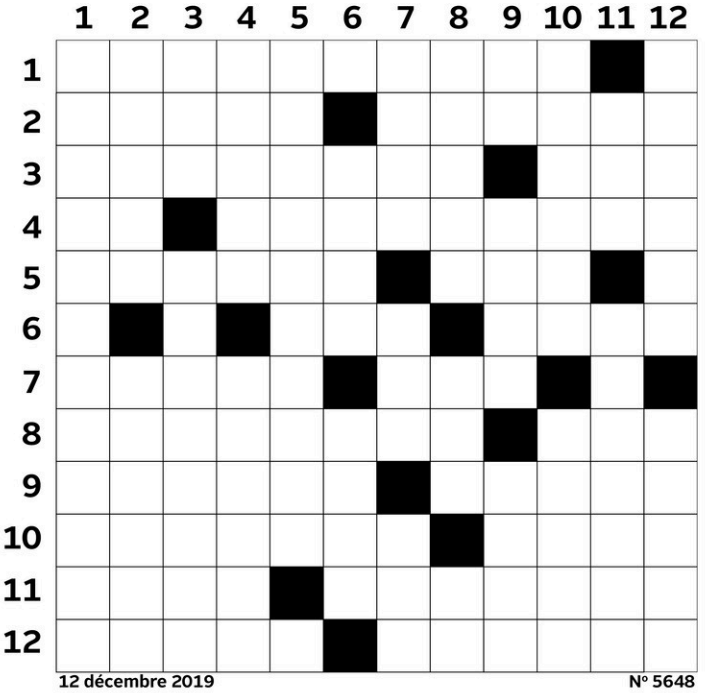
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Acte criminel.
2. Quantité de fil de trame - On y trouve plus de 12 % de la population mondiale.
3. Amateur de musique classique - Patron des médecins.
4. Idem - Italienne.
5. Garde et cache - Trinitrotoluène.
6. Lysergamide - Dirigé.
7. La loi de Moïse - Commun.
8. Laisser tomber en dispersant - Qui est sans mélange.
9. Inflammation - Question difficile.
10. Entourent - Se dit d'un bleu.
11. Héros de Virgile - Commence le 20 avril.
12. Construction vitrée - Lieu d'évolution.

VERTICALEMENT

1. Groupies.
2. On y paie en couronnes - Pâris était amoureux d'elle.
3. Argile rouge - Collaborer.
4. Très petite quantité - Entailler.
5. Qui est d'une vivacité pétillante et gaie.
6. Bières - Partie d'une fourche.
7. Hegel y enseigna - Impitoyable - Lettre grecque.
8. Nuancent - Brusque - C'était le do.
9. Argon - Si il est déchu, c'est Lucifer - Terre argileuse.
10. Explosif - Courber.
11. Se forme à la suite d'une inflammation - Gros bigoudi.
12. Mort - Révisés.



12 décembre 2019 N° 5648

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	R	O	N	O	M	E	T	R	E	■
2	H	Y	A	L	I	N	■	B	R	O	D	E
3	I	G	N	E	■	D	R	A	I	N	E	R
4	F	I	G	U	R	E	■	T	E	R	N	I
5	F	E	■	M	A	E	S	T	R	O	■	G
6	O	N	C	■	T	S	A	R	■	N	E	E
7	N	E	I	G	E	■	H	E	P	■	N	■
8	N	■	S	O	R	T	E	■	O	I	N	G
9	I	D	E	S	■	A	L	L	U	M	E	E
10	E	O	L	I	E	N	■	O	R	P	I	N
11	R	U	E	E	■	N	O	R	V	E	G	E
12	E	X	E	R	C	E	■	D	U	R	E	R

0009067

SUDOKU

	1	4				3		
		5			4	7		
			1				2	
			6					
	6			7	1	2		
3	8	1	9					
		2				4	8	
6				8	7		1	
1				6	5			

Niveau de difficulté : facile 4925

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	5	4	6	2	8	9	7	1
8	6	2	7	9	1	4	3	5
9	1	7	3	5	4	2	8	6
1	4	3	2	7	9	5	6	8
5	8	9	1	6	3	7	2	4
2	7	6	4	8	5	1	9	3
6	2	8	5	4	7	3	1	9
7	3	5	9	1	6	8	4	2
4	9	1	8	3	2	6	5	7

4924

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

L M U Q	E N U E	C I I	H R N	A H O	A E N M	S U B T	G R I S	E T M	E E	N D	E A T	S E	P
			■							■		■	
				■									■
		■							■				■
								■					

Thème : Citation de Publius Syrus

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jules Renard : Qu'est-ce que je me serais ennuyé si je n'avais pas été là.

HOROSCOPE

Jeudi 12 décembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
L'influence d'une Pleine Lune est encore dans l'air et pourrait retarder un projet, la livraison de matériel ou un nouveau commencement. Mais cette attente sera de courte durée, car notre satellite entrera dès ce soir dans le Signe suivant. Il serait donc plus sage d'attendre une journée ou deux avant d'inaugurer quelque chose. Votre vie affective vous réserve toutefois une surprise...

Taureau (20 avril au 20 mai)
Les remplacements et les substitutions pourraient jouer un rôle important et salutaire dans ce climat de Pleine Lune encore dans l'air. Il se pourrait qu'en abordant un problème différemment, celui-ci se dissipe ou que vous lui trouviez une solution pratique à court terme. Et ne vous souciez pas de ce que les autres pensent de vous. L'essentiel consistera à vivre en accord avec vous-même.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Voici venu le temps de poser un nouveau regard sur les circonstances qui englobent votre quotidien. La Pleine Lune en Gémeaux est encore au menu, et vous entretenez peut-être certaines notions qui ne s'appliquent plus à votre situation actuelle. Par ailleurs, une personne que vous connaissez depuis longtemps pourrait commencer à jouer un rôle plus important dans votre vie.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
La Pleine Lune des Gémeaux arrivera ce soir en Cancer, vous accordant la chance de remporter une certaine victoire dans un domaine qui vous intéresse. Votre avance sur les adversaires les plus redoutables semblera confortable. Maintenez vos efforts et ne sous-estimez pas la puissance de la pensée positive, car elle pourrait jouer un rôle crucial pour vous aider à gagner...

Lion (23 juillet au 22 août)
Le sentiment de rejet que vous craignez n'est pas fondé et vos inquiétudes ne sont pas justifiées. Faites-vous confiance, et même si l'atmosphère de Pleine Lune flotte encore dans l'air, n'appréhendez pas les pires scénarios. En pensant aux malheurs, vous risqueriez d'entretenir une énergie négative susceptible de les provoquer. La pensée positive garantira le meilleur...

Vierge (23 août au 22 sept.)
Il faut battre le fer tant qu'il est chaud, et vos idées seront susceptibles d'être bien accueillies dans ce climat de Pleine Lune. N'attendez pas trop longtemps et saisissez ce moment propice pour passer à l'action. Votre vie sentimentale bénéficiera également d'un aspect favorable. Profitez-en pour vous rapprocher de la personne qui vous intrigue et fait peut-être battre votre c⍰ur...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Les autres n'arrivent peut-être pas à bien verbaliser leur appréciation face à votre travail. Cependant, votre participation à un projet est probablement beaucoup plus importante que vous ne le réalisez. C'est encore la Pleine Lune et ce n'est pas le moment de laisser tomber vos collaborateurs, même dans ce climat Soli-Lunaire qui pourrait vous rendre un peu plus cynique...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Un petit problème de santé d'origine psychosomatique disparaîtra dès que vous vous libérerez d'un poids que vous traînez. Et dans ce climat de Pleine Lune, la parole pourrait s'avérer extrêmement libératrice. Vous ne devriez avoir rien à craindre, car Mars en Scorpion exerce son influence énergique et plutôt favorable sur votre personne et vos rapports interpersonnels.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Vous entretenez probablement des préjugés négatifs face à une activité ou à un groupe de personnes que vous méconnaissez. La Pleine Lune en face de votre Signe ainsi que Mercure en Sagittaire vous encouragent à faire de nouvelles expériences et à sortir de votre routine. Et si une personne de votre entourage se nourrit d'illusions, essayez de la ramener à la raison...

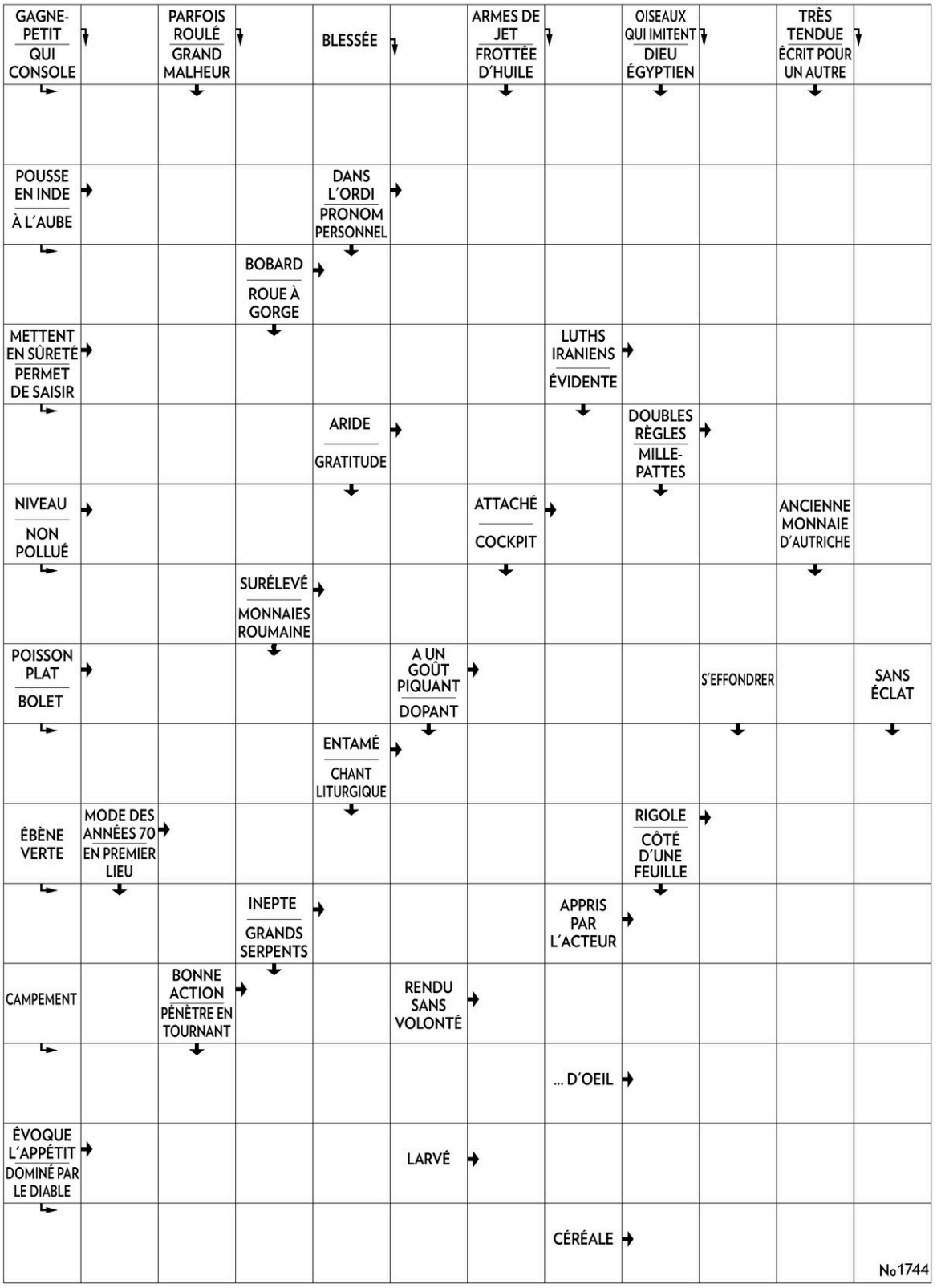
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Avec Jupiter en Capricorne, et Vénus qui tente d'y attendrir Saturne et Pluton, votre vie sentimentale et vos appétits sensoriels devraient bénéficier particulièrement de cette généreuse configuration. Certes, la Pleine Lune est encore dans l'air, mais ce jeudi devrait malgré tout vous réserver de bons moments. Recherchez la compagnie de la personne qui vous tient à c⍰ur...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Écartez les gens qui pratiquent le chantage émotif et ne laissez personne vous infliger un sentiment de culpabilité. Si vous vous libérez de l'emprise de certains individus qui constituent un poids, votre vie quotidienne s'épanouira. Et dans ce climat de Pleine Lune, le moment est peut-être propice aux acquisitions majeures, à condition de ne pas vous endetter.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Ne doutez surtout pas de vos aptitudes. C'est encore la Pleine Lune, soit, mais d'autres cycles planétaires devraient faciliter l'exécution d'un travail plus délicat ou l'atteinte d'un objectif qui vous tient à coeur. Par ailleurs, une agréable surprise pourrait venir charmer votre vie personnelle ou sentimentale. Vous devez oser prendre votre place, n'ayez donc pas peur de vous imposer.

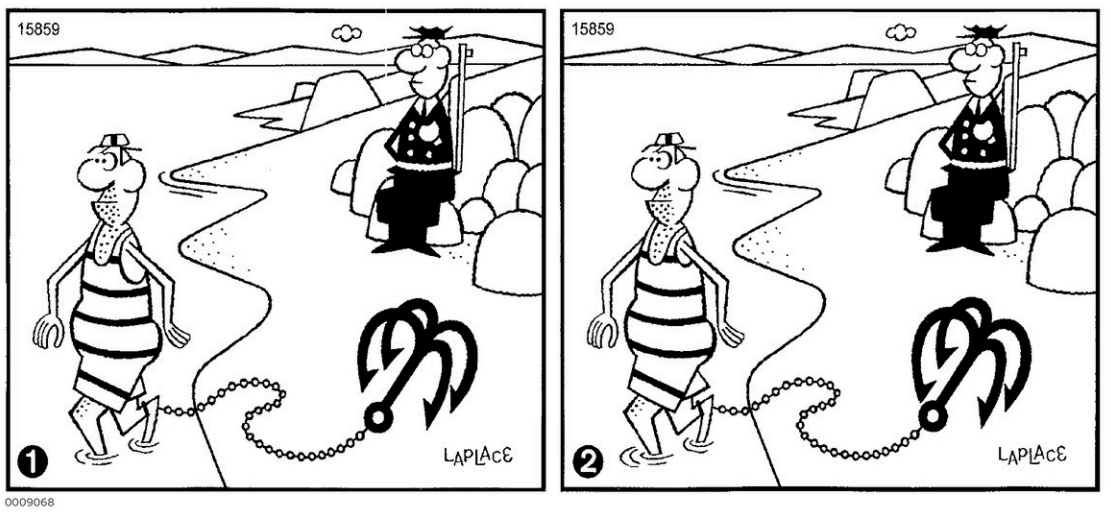
Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



No1744

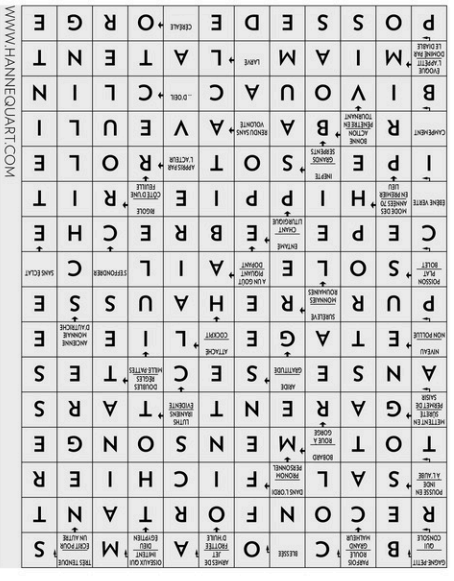
ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



0009068

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Le trou du maillot sous le bras gauche du baigneur. • 2 La jambe droite du maillot de bain est plus large. • 3 L'eau sous la jambe gauche du baigneur. • 4 La branche gauche de l'ancre est plus longue. 5 Une pierre incomplète sur le genou du garde. • 6 Un roc moins gros dans le dos du garde. 7 Horizon incomplet derrière le fusil. • 8 Un roc plus gros à gauche sous l'horizon.





0021605



0011056



0018715

TROP-PERÇUS DE 1,2 G$

Feu vert à l'action collective contre Hydro

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Une action collective en dommages peut aller de l'avant contre Hydro-Québec, qui se fait reprocher d'avoir surfacturé ses clients pour environ 1,2 milliard$ entre 2008 et 2013.

L'action a été autorisée par le juge François Duprat de la Cour supérieure, dans un jugement rendu mercredi.

Maintenant que l'action a reçu le feu vert, les étapes du dossier vont se dérouler et elle se rendra éventuellement à procès. Rien n'est donc encore décidé. Le magistrat n'a toutefois pas autorisé l'action contre le gouvernement du Québec, même si cela avait été demandé.

Dans cette action collective, il est reproché à Hydro-Québec d'avoir accumulé des excédents de plus d'un milliard entre 2008 et 2013, soit des sommes payées par ses abonnés au-delà des rendements prévus aux tarifs. La société d'État aurait surestimé ses dépenses tout en sous-estimant ses revenus.

Il est aussi allégué qu'au cours de cette période, Hydro-Québec aurait manipulé les données présentées à la Régie de l'énergie, de façon à obtenir un rendement plus favorable et supérieur à celui qui avait été autorisé.

Cela constitue un non-respect d'une obligation de bonne foi, de transparence et d'information, fait valoir Nadia Mbenga Molima, un client résidentiel qui est le représentant du groupe pour cette action collective.

Quant au gouvernement du Québec — l'actionnaire et le mandant d'Hydro-Québec —, il était au courant de cet état de choses, et en plus, c'est lui qui a récolté une part importante de ces excédents, ajoute-t-il.

C'est la Régie qui détermine chaque année, après des audiences publiques, les tarifs d'électricité en fonction des prévisions budgétaires présentées par la société d'État. Elle doit fixer un « juste tarif » pour le consommateur, rappelle le juge.

Hydro-Québec plaide que le recours est une contestation incidente des décisions de la Régie, ce qui n'est pas permis. De plus, elle fait valoir que les décisions de la Régie n'ont pas été attaquées en temps voulu et que l'action en justice a donc été intentée hors des délais.

1,2 MILLIARD$

Le gouvernement du Québec a plaidé pour sa part qu'aucune faute n'était alléguée à son égard. Le juge Duprat lui a donné raison. « La simple allégation que l'État est actionnaire d'Hydro-Québec n'est pas générateur de responsabilité et l'action proposée ne peut être autorisée sur cette base », écrit-il.

Elle l'est toutefois à l'égard du fournisseur d'électricité : le demandeur a établi « au stade de l'autorisation, que sa demande présente une cause défendable et n'est pas frivole face à Hydro-Québec ».

L'action collective est donc autorisée au bénéfice de tous les clients d'Hydro-Québec qui ont reçu et payé des factures d'électricité entre 2008 et 2013. Il est demandé que la société d'État rembourse ce 1,2 milliard à ses clients.

Mercredi, Jonatan Julien, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a indiqué qu'il va suivre le déroulement de l'action collective avec attention.

Il a toutefois ajouté que le projet de loi 34, devenue la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, adoptée la semaine dernière, fait justement en sorte que dorénavant, il n'y aura plus d'écart de rendement, puisque le tarif d'électricité ne sera plus basé sur un rendement attendu.

La loi prévoit d'ailleurs une remise de 500 millions $ aux clients d'Hydro-Québec au début de l'an prochain, un gel tarifaire pour 2020 et des hausses au niveau de l'inflation pour les quatre années suivantes.

Les cadavres d'une mère et de ses deux enfants découverts dans l'est de Montréal

Des policiers qui se sont présentés dans une maison de l'est de Montréal mercredi matin pour annoncer la mort d'une personne à sa famille ont plutôt découvert les corps d'une femme de 42 ans et de ses deux jeunes fils, âgés de deux et quatre ans.

Les autorités se sont rendues à la résidence du quartier Pointe-aux-Trembles, vers 8h, pour informer les membres de la famille du décès du père des garçons, mort par suicide mardi à Joliette.

C'est en constatant que les occupants ne répondaient pas que les policiers ont décidé d'entrer dans la maison, où ils ont fait la macabre découverte.

Manuel Couture, porte-parole du SPVM, a déclaré que la maison était considérée comme une scène de crime. Il a qualifié les décès de «suspects», précisant que «les enquêteurs n'étaient pas prêts à parler d'homicides», mercredi après-midi.

Il a déclaré que des enquêteurs et des techniciens médico-légaux étaient attendus sur les lieux, tandis que l'unité des crimes majeurs de la police a commencé à enquêter sur les circonstances entourant les décès.

«Pour l'instant, il y a des liens qui peuvent êtres faits avec un mort par suicide à Joliette, il s'agirait du père des enfants, et sur place, la dame de 42 ans, il s'agirait de la mère des enfants.» Le SPVM a précisé que le père s'était enlevé la vie en se jetant de la fenêtre d'un immeuble, mardi.

Selon les registres municipaux, la maison où les trois corps ont été découverts appartient à Nabil Yssaad et Dahia Khellaf, qui ont été enregistrés en tant que propriétaires en avril 2018.

Des documents judiciaires impliquant deux personnes portant les mêmes noms montrent que Nabil Yssaad, 46 ans, a été accusé en août 2018 d'agression armée contre Dahia Khellaf. Il a été acquitté la semaine dernière après avoir signé un engagement de ne pas la contacter et de rester loin de son domicile et de son lieu de travail, à l'exception des visites approuvées par le tribunal.

Mercredi, deux voisins ont déclaré aux journalistes sur les lieux que ce n'était pas la première fois que les forces de l'ordre étaient appelées au domicile.

L'un d'eux, Abdelaziz Abdelhak, a mentionné qu'il avait vu des voitures de police devant la résidence «deux ou trois fois» auparavant. Il a décrit le père comme une personne peu sociable qui n'aimait pas qu'on lui pose des questions.

«Il ne dit pas bonjour, il ne veut pas que nous lui disions bonjour» a déclaré M. Abdelhak, qui habite à quelques portes. **LA PRESSE CANADIENNE**

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.

laVoixdel'Est



VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7685 Condos à vendre

Granby, 101 Saint-Michel, 4½, 2 ch., 2 s/bain, 3e étage, asc., vue du lac et montagne, pisc., réception, poss. d'abri tempo, **450 777-4162**

7686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

SUPER opportunité. Entreprise d'entretien paysager à vendre. Rentable et facile à gérer, clientèle déjà établie. Disponible maintenant. Contactez-nous au 450-776-0842.

7737 Logements à louer Granby

3½, 4½, 5½,
près du Rona, tranquille, références exigées.
450 522-9235

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-559
Siège social: Montréal

7818 Ésotérisme et cartomancie

Jeannine Vanden est de retour.
Don de voyance - Tarot de Marseille
J'étais à Ligne ouverte à CHEF radio.
450 372-3048

7819 Messages personnels

Massage 5 jours à Cowansville
450 578-5467

7834 Offres d'emploi

1 GÉRANT(E) DE FERME avec Exp. débrouillard(e) pour travailler sur ferme poss. de maison fourni sur la ferme, Avicole (**POULET**),1 fin de sem. sur 2, 40h/sem. Johanne: 450 777-6829 Granby (Shefford)

7834 Offres d'emploi

CAMELOT
recherché(e) pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
À St-Alphonse, Ange-Gardien et Farnham.
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

★ ★ ★
Cherche camelot pour distribuer
La Voix de l'Est
À Acton Vale pour les rues : Beaugrand, Du Marché, Lemay, Roxton, Dalpe, Ménard.
Travail tôt le matin
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au
450 375-4555, poste 4529

COIFFEUR(EUSE) bilingue, résidence pour personnes âgées autonomes, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

NOUS EMBAUCHONS
Résidence de personnes âgées :
préposé(e) aux soins, jour 15$ / soir 16$
Apportez votre CV au :
345,St-Jacques, bureau 100
ou : jm.immeubleslandry@videotron.ca

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
La Résidence Les Trois Sphères est une résidence pour aînés, personnes adultes ayant des problèmes de santé mentale et personnes adultes présentant un profil gériatrique.
Exigences :
- Être fiable et ponctuel;
- Posséder des aptitudes marquées pour le travail d'équipe ;
- Être autonome en ce qui concerne le maintien de la propreté des lieux ;

Particularité du poste : horaire flexible
Envoyer CV : hovington.alex@gmail.com
ou info : 514 884-5163

RECHERCHE journalier agricole, pour aider à la fabrication de moulé et maintenance du plan de séchage, permis de conduire classe 3 un atout, St-Césaire, 450-360-9011

TAXI AB URGENT BESOIN de CHAUFFEURS DE TAXI
pour Cowansville à temps plein de jour, soir et fin de sem. Anglais fonctionnel. 450 263-2020 ou 450 775-0050 **ou se présenter avec CV au 107 Olivier à Cowansville.**

7851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilebrisson.com

7873 Divers à vendre

4 PNEUS HIVER presque neufs (500 km d'usage), Champiro 235-55-R17 radial LePro SUV. Demande 480$. 450 521 4953

7895 Avis publics

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la personne morale SAVOIR EXPLORER, ayant son siège au 226, rue Bérard, à Granby, Québec, Canada, J2G 6E3 a déclaré son intention de se liquider ou de demander sa liquidation, de se dissoudre ou de demander sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c. P 44.1).

Granby, ce 09 décembre 2019

Granby

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PRIX 334/2019
INVENTAIRE DE LA MACHINERIE DISPONIBLE PAR LOCATION
CLÔTURE: 20 DÉCEMBRE 2019

Nouveau : Faites-vous connaître auprès de la Ville de Granby en inscrivant votre entreprise au Portail municipal des fournisseurs à l'adresse **www.portailmunicipalfournisseurs.com**

La Ville de Granby recevra des soumissions **jusqu'au vendredi 20 décembre 2019**, pour l'inventaire de la machinerie disponible par location pour l'année 2020.

Les entreprises intéressées peuvent communiquer avec le service des Approvisionnements au 450 776-8283 ou par courriel à approvisionnements@granby.ca , afin d'obtenir les documents de la demande de soumissions.

Les soumissionnaires sont invités à soumettre un prix au plus tard à la date indiquée, à l'adresse de courriel indiquée dans les documents de la demande de soumissions.

La présente demande de soumission n'engage pas la Ville de Granby et ne vise à créer aucune relation contractuelle avec les soumissionnaires. Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenues. La Ville de Granby se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires ou avec un fournisseur n'ayant pas répondu à la demande de soumissions.

Granby, le 12 décembre 2019
Lilian Frendo
Technicienne en Approvisionnements

7895 Avis publics

mrc La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC, que le conseil de la MRC, lors de sa séance ordinaire du 27 novembre 2019, a adopté le Règlement numéro 2019-326 modifiant le règlement numéro 2018-315 relatif aux services de collecte des matières résiduelles et abrogeant le règlement numéro 2018-308.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 3 décembre 2019.

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe,
Judith Desmeules

mrc La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC, que le conseil de la MRC, lors de sa séance ordinaire du 27 novembre 2019, a adopté le Règlement numéro 2019-328 modifiant le règlement numéro 2019-319 établissant les modalités de remboursement des frais afférents aux déplacements des membres du conseil et abrogeant le règlement numéro 82-06 tel que modifié.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 3 décembre 2019.

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe,
Judith Desmeules

mrc La Haute-Yamaska

AVIS PUBLIC

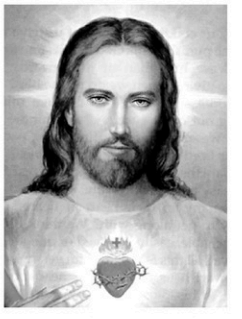
AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC, que le conseil de la MRC, lors de sa séance ordinaire du 27 novembre 2019, a adopté le Règlement numéro 2019-329 déterminant la contribution de chaque organisme pour le service de connexion Internet du réseau de fibres optiques ainsi qu'un service connexe et abrogeant le règlement numéro 2018-314.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 3 décembre 2019.

La directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe,
Judith Desmeules

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

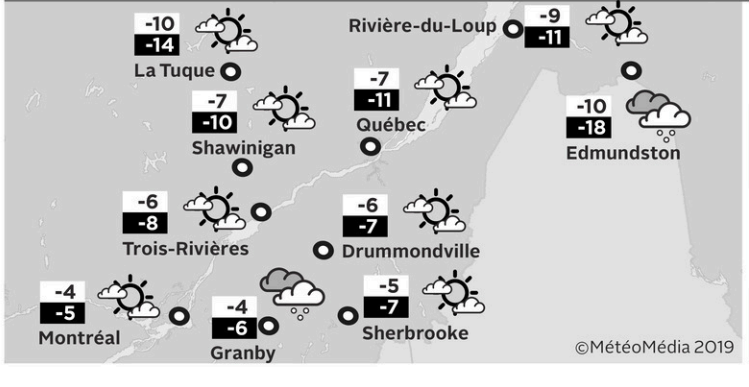


REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour votre faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. J.M.L.B.



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 3
Min. 0
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Samedi
Max. 5
Min. 1
Pluie
Précipitations : 80 %

Dimanche
Max. 1
Min. -9
Faible pluie
Précipitations : 80 %

Lundi
Max. -6
Min. -9
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	-13	-17
Bromont	Ave neige	-5	-6
Chibougamau	Variable	-20	-24
East Angus	Beau	-6	-9
Gaspé	Ave neige	-8	-16
Gatineau	Beau	-3	-5
Îles-de-la-Mad.	Faib neige	-3	-7
Joliette	Ensoleillé	-5	-6
La Grande	Ave neige	-18	-22
La Malbaie	Soleil	-8	-11
Maniwaki	Ave neige	-5	-6
Rimouski	Variable	-13	-16
Saguenay	Variable	-15	-18
Saint Georges	Beau	-8	-11
Victoriaville	Beau	-6	-9

LE SOLEIL

7h21 16h07
Durée du jour: 8h46

LA LUNE
Coucher : 7h37 Lever : 16h42
12 déc. 18 déc. 26 déc. 02 janv.

ALMANACH

Maximum hier	-2,0°
Minimum hier	-10,5°
Normale le jour	-0,7°
Normale la nuit	-9,2°
Record max	10,0°/1949
Record min	-25,6°/1977

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	17,2 mm
Ce mois-ci l'an dernier	19,6 mm
Cette saison	1295,3 mm
La saison dernière	1005,7 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige



GUILLOTTE
Mme Adèle Eva - *1933-2019*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement, à la Maison Au Diapason, le 6 décembre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Adèle Eva Guillotte, résidente de Cowansville.

Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces, sa belle-soeur Huguette Haman, ses cousins, cousines, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Selon ses volontés, aucune cérémonie aura lieu.
Les arrangements funéraires ont été confiés au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville.

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Nous célébrons la vie!* 402 de la Rivière, Cowansville Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

LUTTE AUX GES

Le Québec veut faire des affaires avec la Californie

La Presse canadienne

SACRAMENTO — Le Québec et la Californie veulent s'allier pour convaincre d'autres provinces canadiennes et davantage d'États américains à adhérer à la bourse du carbone, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Au terme de sa mission de quatre jours en Californie, le premier ministre François Legault, qui s'est posé en leader «vert», a réaffirmé son intention de miser sur l'électrification des moyens de transport - voitures, camions et autobus - afin d'améliorer le bilan environnemental du Québec.

« Notre grand défi, c'est le transport » pour réduire les GES, et ce sera donc la priorité, a commenté M. Legault, mercredi, en conférence de presse, après s'être entretenu avec le gouverneur de la Californie, Gavin Newsom.

Le Québec va aussi explorer l'idée de partenariats d'affaires à conclure avec la Californie pour la fabrication de véhicules électriques, « pour que ça fasse l'affaire de tout le monde ».

« La Californie est plus pro-environnement que l'ensemble des États-Unis et le Québec est plus pro-environnement que le reste du Canada », selon lui.

Au Canada, à part le Québec, seul l'Ontario a adhéré à la bourse du carbone, avant de s'en retirer. M. Legault a dit espérer que des États comme celui de New York et du Massachusetts se joignent prochainement à cette initiative.

Pour affirmer son image de leader vert, M. Legault a aussi annoncé qu'il se rendra à la COP26, à Glasgow, en Écosse, en décembre prochain. Il ne s'est pas rendu à la COP25 qui se déroule présentement à Madrid.

Dernier arrêt de sa mission en Californie, M. Legault s'est rendu à Sacramento, la capitale, en matinée mercredi, pour rencontrer le gouverneur Newsom.

L'avenir de la bourse du carbone était le sujet du jour, alors que le président Donald Trump a intenté en octobre une poursuite contre la Californie pour contester son entente avec le Québec dans ce dossier.

En point de presse, le gouverneur a minimisé la procédure judiciaire en cours et indiqué son intention d'aller de l'avant malgré les embûches pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

« Nous sommes impliqués dans 64 poursuites avec l'administration Trump », a commenté le gouverneur d'allégeance démocrate, en dénonçant cette nouvelle « agression » du gouvernement fédéral américain contre la bourse du carbone, une initiative qu'il a qualifiée « de particulièrement insultante et absurde ».

Au Québec comme en Californie, la bourse du carbone va aller de l'avant et, quoi qu'il arrive, cela n'aura pas « d'impact significatif » sinon sur le plan symbolique, selon le gouverneur de la cinquième économie au monde.

Le but poursuivi consiste à augmenter le nombre d'États américains et de provinces canadiennes qui optent pour la formule d'échange de droits d'émission. « Nous allons continuer à créer des partenariats avec le reste du monde », a dit M. Newsom.

Le partenariat entre le Québec et la Californie sur le marché du carbone a été conclu en 2013.

Selon le gouvernement fédéral américain, qui cherche à faire invalider cette entente, la Californie ne pouvait pas de son propre chef conclure un tel partenariat avec le Québec, qui défie la politique étrangère du pays. L'État de Californie est plutôt d'avis que l'accord signé dans le cadre de la Western Climate Initiative (WCI) respecte en tous points la Constitution américaine. Les tribunaux devront donc trancher.

« La Californie est plus pro-environnement que l'ensemble des États-Unis et le Québec est plus pro-environnement que le reste du Canada. »

— François Legault

La WCI est une initiative créée en 2007 visant à établir une collaboration entre des États américains et des provinces canadiennes sur la réduction des GES.

À ce sujet, le premier ministre Legault a réaffirmé dans le passé son soutien à la bourse du carbone, par opposition à une taxe, ajoutant que le Québec pourrait faire cavalier seul, si jamais la Californie devait se retirer de l'équation.

La bourse du carbone cherche à encadrer les émissions de gaz à effet de serre des grandes entreprises. C'est un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES produits par ces entreprises.

En quelque sorte, ces dernières se donnent ainsi un droit de polluer, en s'échangeant entre elles des droits d'émission non utilisés.

Dans les prochains mois, le gouvernement du Québec doit annoncer ses cibles pour 2030.

Air Canada complique la vie des voyageurs

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Implanté il y a plus de trois semaines, le nouveau système de réservation d'Air Canada continue à donner des maux de tête à de nombreux voyageurs, qui se tournent vers les réseaux sociaux pour exprimer leur frustration.

Si le ministre fédéral des Transports Marc Garneau a indiqué mercredi avoir discuté avec le plus important transporteur aérien au pays, il a toutefois concédé qu'Ottawa « ne pouvait rien faire » dans ce dossier.

« Nous leur avons fait savoir que plusieurs clients nous ont exprimé leur frustration, s'est-il limité à dire, dans les couloirs du Parlement. Air Canada en est très consciente. L'entreprise est passée à un nouveau système pour les réservations et elle fait de son mieux pour remédier à la situation. »

Sur les réseaux sociaux, les voyageurs mécontents continuaient à se plaindre des heures d'attente pour annuler un vol ou changer de siège, ce que le nouveau système de réservation n'a apparemment pas permis dans certains cas.

Entre-temps, les appels au service à la clientèle étaient dirigés directement vers un message vocal dans lequel le directeur des centres de services d'Air Canada, Jean-François Loignon, offrait ses excuses tout en demandant aux clients qui ne voyagent pas dans les 24 prochaines heures de consulter leur itinéraire de voyage en ligne.

« Nous sommes désolés que nous ne puissions pas vous mettre en attente à l'heure actuelle », expliquait-on.

Peu de temps après le déploiement du nouveau système de réservation, le 18 novembre, Air Canada avait indiqué que « dans un nombre très limité de cas », les numéros de réservation avaient été dupliqués et que certains clients avaient reçu des informations de voyage erronées, bien qu'aucune donnée personnelle financière ou de passeport n'ait été partagée.

Sans fournir d'échéancier, le transporteur aérien a indiqué, mercredi, dans un courriel, qu'il s'affairait à corriger le tir le plus rapidement possible.

« Il s'agit d'un important projet en technologies de l'information qui s'est échelonné sur deux ans en plus de nécessiter 700 000 heures de développement, a fait valoir Air Canada. Dans le cadre d'un projet d'une telle complexité, les problèmes sont inévitables. »

Selon le défenseur des droits des passagers Gabor Lukacs, ces problèmes concernant le service à la clientèle sont « un exemple de l'incapacité du gouvernement fédéral à protéger les voyageurs ».

La charte canadienne des voyageurs s'appliquera dans son entièreté à compter de dimanche, mais M. Lukacs a estimé qu'elle était « édentée » en ce qui concerne les problèmes rencontrés par les clients d'Air Canada ces dernières semaines.

En cas de retard de plus de trois heures ou d'annulation de vol attribuable au transporteur, les passagers lésés pourront réclamer jusqu'à 1000 $.

LES AGENCES AUSSI TOUCHÉES

L'attente n'épargne pas les agences de voyages, puisque chez CAA-Québec, qui compte 14 points de service, le porte-parole Philippe St-Pierre a expliqué, au cours d'un entretien téléphonique que les délais étaient également plus longs.

« Quand nos représentants finissent par avoir la ligne, on va régler trois, quatre ou cinq dossiers », a-t-il souligné, en ajoutant que cette situation ne venait pas bouleverser le cours normal des activités.

Christophe Serrano, de l'agence montréalaise Voyage super prix, a abondé dans le même sens, rappelant que l'attente au bout du fil, même pour ceux qui travaillent dans le milieu, était souvent très longue par les temps qui courent.

« On y arrive parce qu'on insiste, a-t-il dit. Mais je trouve cela incroyable qu'une compagnie comme Air Canada n'ait pas fait preuve de davantage d'anticipation. On ne fait pas cela en plein mois de novembre, avant le temps des Fêtes. »

Généralement, Vol en retard est sollicitée lorsque les voyageurs reviennent à la maison. Mais ces derniers jours, l'organisme qui aide les voyageurs lésés à obtenir un dédommagement observe une hausse du volume d'appel de clients d'Air Canada qui ne sont pas encore partis, a indiqué le président-directeur général de l'entreprise, Jacob Charbonneau.

« Il est rare qu'une compagnie de cette ampleur effectue une migration avec une cassure, a dit M. Charbonneau. Souvent, on le fait par phase, avec des systèmes parallèles. Chez Air Canada, on a décidé d'arrêter d'accepter les réservations une journée pour migrer sur la nouvelle plateforme et là, il y a un paquet de bobos qui sortent. Cela a été mal planifié. »



Sans fournir d'échéancier, le transporteur aérien a indiqué, mercredi, dans un courriel, qu'il s'affairait à corriger le tir le plus rapidement possible. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

laVoixdel'Est CONCOURS

Le pool

À la fin de la saison
1 000$ en certificats-cadeaux du Grand Bazar
Prix hebdomadaire 25$ à la CANTINE Ô P'TIT CREUX
AU GRAND BAZAR La Source du sport LE SPORT, ON CONNAÎT ÇA

Geneviève Rheault de Granby, 55 points - 437e au classement • Le prix vous sera envoyé par la poste

1	ROBIN ST-GELAIS	FRELIGHSBURG	211	337	548	29
2	GILLES PATENAUDE	GRANBY	224	315	539	7
3	GUILLAUME SURPRENANT	COWANSVILLE	210	328	538	54
4	ANDRÉ ROBERT	FARNHAM	226	311	537	23
5	MARCO DEBLOIS	FARNHAM	229	307	536	26
6	MICHEL RICHER	COWANSVILLE	210	326	536	12
7	CHARLOTTES ST-GELAIS	FRELIGHSBURG	209	327	536	52
8	ANNA SURPRENANT	COWANSVILLE	218	314	532	62
9	ALAIN MERCURE	ANGE-GARDIEN	220	310	530	0
10	ALEXANDRE GRENIER	ANGE-GARDIEN	217	311	528	32
11	MICHEL RUEL	GRANBY	223	304	527	79
12	MARC-ANTOINE MERCURE	ANGE-GARDIEN	193	333	526	17
13	GIZMO JONCAS	FARNHAM	221	304	525	64
14	YANN-FÉLIX LAPOINTE	GRANBY	219	306	525	29
15	ISABELLE GALIPEAU	GRANBY	204	321	525	60
16	SOFIA DIGALETOS	GRANBY	198	325	523	60
17	ROBERT CHOQUETTE	ST-PIE	185	338	523	60
18	DAVID LACROIX	GRANBY	212	310	522	4
19	CHRISTOPHE GODIN	BROMONT	203	318	521	125
20	HÉLÈNE QUINTIN	GRANBY	191	329	520	19
21	ROSAIRE BEAUREGARD	GRANBY	222	297	519	28
22	MARCEL DAUDELIN	GRANBY	216	303	519	2
23	DANIEL ROY	ROXTON FALLS	215	304	519	44
24	JONATHAN FRASER	SHEFFORD	212	307	519	2
25	DOMINIQUE LAPRADE	GRANBY	205	314	519	5
26	JEAN-MARC BEAUREGARD	GRANBY	206	312	518	34
27	ROGER BÉLANGER	GRANBY	199	319	518	47
28	PASCAL CHOINIÈRE	ST-ALPHONSE	188	330	518	43
29	SIRENA LEPITRE	GRANBY	222	295	517	14
30	GENEVIÈVE CHABOT	GRANBY	205	312	517	82
31	RICHARD CADIEUX	SHEFFORD	195	322	517	53
32	JUSTIN BOUCHARD	ST-CÉSAIRE	197	317	514	2
33	STÉPHANE LAGIMONIÈRE	ST-ALPHONSE-DE-GRANBY	224	289	513	24
34	MICHEL NICOL	GRANBY	223	290	513	0
35	RONALD BLANCHARD	GRANBY	212	301	513	43
36	DANIEL LOIGNON	VALCOURT	202	311	513	0
37	MATHIEU MEUNIER	GRANBY	197	316	513	9
38	FRANS LEGRIS	BEAUHARNOIS	216	296	512	0
39	PIERRE DAUDELIN	GRANBY	214	298	512	4
40	GHYSLAIN TÉTREAULT	GRANBY	212	300	512	24
41	RICHARD MASSÉ	GRANBY	205	306	511	28
42	HÉLÈNE DUGUAY	GRANBY	201	310	511	15
43	RAPHAEL MASSÉ	GRANBY	212	298	510	38
44	JASMINE JONCAS	FARNHAM	205	305	510	11
45	ÉRIC LAVOIE	MONTRÉAL	202	308	510	31
46	GUILLAUME BLAIS	FARNHAM	201	309	510	39
47	FRANCOIS MAILLY	COWANSVILLE	204	305	509	33
48	MARTIN BÉLISLE	GRANBY	203	306	509	30
49	ANDRÉ BROCHU	GRANBY	216	292	508	12
50	FÉLIX DAUPHINAIS	GRANBY	208	300	508	66
51	LISE LEFEBVRE	ROXTON FALLS	188	320	508	78
52	GERTRUDE DUFRESNE	WATERLOO	183	325	508	47
53	CLAUDE PERRAS	GRANBY	214	293	507	36
54	GÉRALD GAGNÉ	COWANSVILLE	211	296	507	49
55	RHÉANNE GODBOUT	GRANBY	206	301	507	0
56	LUDOVIC PROULX	ROXTON POND	202	305	507	60
57	MÉLISSA MASSÉ	GRANBY	199	308	507	34
58	MARIO VAILLANCOURT	LAWRENCEVILLE	197	310	507	0
59	HUGUETTE CHOQUETTE	COWANSVILLE	193	313	506	8
60	STÉPHANE GINCE	GRANBY	208	297	505	0
61	JEAN ALLAIRE	ROUGEMONT	207	298	505	0
62	DANIE PERREAULT	WATERLOO	207	298	505	0
63	JONATHAN BERTRAND	GRANBY	195	310	505	27
64	ALICIA COUTURE	GRANBY	195	310	505	11
65	SIMON MERCURE	ANGE-GARDIEN	186	319	505	9
66	ÉMILE TESSIER	GRANBY	211	293	504	57
67	PAUL DEMERS	GRANBY	201	303	504	0
68	GEORGES DUBÉ	GRANBY	201	303	504	0
69	KOSTA DIGALETOS	GRANBY	187	317	504	24
70	ANDRÉ TÉTREAULT	GRANBY	216	287	503	9
71	JEAN-PIERRE PARENT	ROXTON POND	209	294	503	34
72	NIKOLA STEVANOVIC	COWANSVILLE	201	302	503	52
73	GHYSLAIN ROY	ST-PAUL-D'ABBOTSFORD	200	303	503	0
74	JEAN-FRANCOIS MERCURE	FARNHAM	196	307	503	6
75	GUY FORTIER	ST-PIE	192	311	503	21
76	MAUDE GIRARD	ST-ALPHONSE DE GRANBY	217	285	502	16
77	RENÉ COURCY	ROXTON POND	197	305	502	63
78	LUC TARDIF	SHERBROOKE	188	314	502	41
79	DORÈS JODOIN	GRANBY	196	305	501	0
80	MICHEL FOURNIER	GRANBY	193	308	501	14
81	LOUIS LAMONTAGNE	COWANSVILLE	183	318	501	9
82	CLAUDINE PELLETIER	GRANBY	182	319	501	0
83	TOMMY LEGRIS	GRANBY	196	304	500	17
84	LOIC DAUPHINAIS	GRANBY	203	296	499	0
85	JEAN LACHAINE	STE-MADELEINE	201	298	499	0
86	LOUISE LANGEVIN	GRANBY	195	304	499	0
87	GÉRALD LANGLOIS	GRANBY	195	304	499	0
88	ELIAS DIGALETOS	GRANBY	194	305	499	31
89	KARINE BERTRAND	COWANSVILLE	213	285	498	15
90	ALAIN LABONTÉ	WATERLOO	212	286	498	0
91	JOCELYN GAGNÉ	COWANSVILLE	195	303	498	62
92	LINDA BOLDUC	GRANBY	195	303	498	15
93	PATRICIA HOULE	COWANSVILLE	190	308	498	36
94	GILLES HAMELIN	GRANBY	181	317	498	2
95	YAN MONIQUI	GRANBY	230	267	497	0
96	JOHANNE PAQUETTE	GRANBY	201	296	497	0
97	YVES GAUTHIER	GRANBY	210	286	496	0
98	MARC DELORME	STANBRIDGE STATION	206	290	496	17
99	TERENCE DRUMMOND	COWANSVILLE	195	301	496	0
100	CLAUDE SIMARD	GRANBY	192	304	496	0
101	GHISLAIN CÔTÉ	ANGE-GARDIEN	189	307	496	7
102	PIERRE DESPARS	GRANBY	205	290	495	0
103	MARTIN GÉLINEAU	GRANBY	198	297	495	33
104	MARIO BRIEN	ANGE-GARDIEN	212	282	494	12
105	LYLA WILSON	TOWN BROME LAKE	203	291	494	57
106	MICHELINE DOUCET	GRANBY	217	276	493	0
107	JEAN-GUY DESAUTELS	GRANBY	200	293	493	0
108	ROGER BOULAY	GRANBY	199	294	493	31
109	GERRY CHOQUETTE	GRANBY	195	298	493	0
110	SERGE DUGUAY	GRANBY	189	304	493	0
111	NORMAN LABRECQUE	KNOWLTON	206	286	492	5
112	JACQUES MASSÉ	GRANBY	200	292	492	0
113	ALBERT CHOQUETTE	ST-PAUL-D'ABBOTSFORD	198	294	492	0
114	SIMON MAYNARD	MONTRÉAL	193	299	492	8
115	ANDRÉ BÉLANGER	GRANBY	188	304	492	67
116	SERGINE SAUVAGEAU	GRANBY	203	288	491	56
117	ALEX SKINNER	GRANBY	202	289	491	14
118	GARFIELD AGGETT	MONTRÉAL	201	290	491	2
119	PATRICK BLOUIN	SHERBROOKE	181	310	491	35
120	MICHEL HOULE	COWANSVILLE	178	313	491	25
121	DANIEL PARENT	GRANBY	208	282	490	29
122	YVON LAPOINTE	GRANBY	195	295	490	49
123	ROCH GAUTHIER	GRANBY	192	298	490	44
124	MARTIN DURANLEAU	GRANBY	192	298	490	34
125	ANITA TRINGLE	FARNHAM	219	270	489	0
126	NATHALIE SOREL	GRANBY	212	277	489	7
127	JUSTIN PROULX	ROXTON POND	206	283	489	31
128	TRISTAN ST-GELAIS	FRELIGHSBURG	192	297	489	0
129	MONIQUE GAGNÉ	ANGE-GARDIEN	191	298	489	6
130	MIGUEL DUGUAY	GRANBY	191	298	489	6
131	RÉJEANNE SIMARD	GRANBY	185	304	489	0
132	MÉLANIE MEUNIER	STE-CÉCILE-DE-MILTON	203	285	488	54
133	MIKKO SURPRENANT	COWANSVILLE	192	296	488	0
134	JACINTHE LAPIERRE	GRANBY	191	297	488	0
135	PATRICIA LAPALME	GRANBY	188	300	488	23
136	SHELDON ROY	WATERLOO	181	307	488	0
137	MAGALI COUTURE	GRANBY	180	308	488	15
138	ÉRIC JONCAS	FARNHAM	201	286	487	3
139	PIERRE CROTEAU	GRANBY	197	290	487	37
140	ROGER HUTCHINS	GRANBY	211	275	486	20
141	LISE FRÉDETTE	LAWRENCEVILLE	211	275	486	0
142	LOUISE COUTURE	GRANBY	207	279	486	25
143	SUZAN SMITH	COWANSVILLE	200	286	486	16
144	JOCELYN SAVARD	FARNHAM	200	286	486	6
145	DANIEL LAPIERRE	GRANBY	198	288	486	0
146	MICHEL BEAUDIN	GRANBY	197	289	486	0
147	BRADLEY BÉRUBÉ	COWANSVILLE	195	291	486	11
148	VANESSA BISAILLON	FARNHAM	191	295	486	0
149	SID YOUSRI	LAC-BROME	189	297	486	20
150	LORRAINE COLGAN	GRANBY	185	301	486	0
151	NATHALIE DUVAL	ST-ALPHONSE-DE-GRANBY	210	275	485	27
152	DANIEL BRODEUR	GRANBY	206	279	485	0
153	DENIS MAYNARD	ST-CÉSAIRE	199	286	485	43
154	LAURIAN ST-ONGE	GRANBY	190	295	485	0
155	DANIEL LACROIX	GRANBY	190	295	485	0
156	GHISLAIN CÔTÉ	ANGE-GARDIEN	182	303	485	0
157	KERRY-ANN AGGETT	REPENTIGNY	218	266	484	0
158	MARIO BÉRUBÉ	GRANBY	196	288	484	1
159	GILLES LAPRADE	SHEFFORD	204	279	483	19
160	PATRICK LESSARD	GRANBY	204	279	483	0
161	MICHEL ALLAIRE	STE-BRIGILDE-D'IBERVILLE	203	280	483	0
162	SERGE JACQUES	VALCOURT	197	286	483	0
163	CURTIS SKINNER	GRANBY	195	288	483	0
164	FRÉDÉRIC LEFEBVRE	ST-PAUL-D'ABBOTSFORD	188	295	483	0
165	ISABELLE COUTURE	GRANBY	186	297	483	30
166	JUDY HARDING	GRANBY	206	276	482	0
167	JOCELYN CHOINIÈRE	ST-CÉSAIRE	193	289	482	7
168	CLERMONT GAGNÉ	DUNHAM	189	293	482	0
169	JASON JONCAS	FARNHAM	187	295	482	2
170	MICHEL CLICHE	GRANBY	218	263	481	33
171	GÉRALD LALIBERTÉ	MANSONVILLE	202	279	481	0
172	MAXIME CÔTÉ	FARNHAM	202	279	481	0
173	FRANCE GOBEIL	GRANBY	196	285	481	41
174	PIERRETTE L'HEUREUX	GRANBY	190	291	481	10
175	COLLIN LÉVESQUE	ST-ALPHONSE-DE-GRANBY	189	292	481	8
176	SCOTT DAUPHINAIS	GRANBY	189	292	481	7
177	STEVE BEAUVAIS	GRANBY	185	296	481	41
178	FRANCOIS DESNOYERS	ANGE-GARDIEN	185	296	481	14
179	DAVID BINNING	WATERLOO	182	299	481	22
180	JOHN RUSSELL	COWANSVILLE	175	306	481	35
181	JACQUES GAUTHIER	GRANBY	204	276	480	10
182	MICHEL DESMARAIS	GRANBY	202	278	480	0
183	RAYNALD SAMSON	SHEFFORD	201	279	480	7
184	ÉRIC GIONET	FARNHAM	201	279	480	0
185	MICHEL HOLLOWAY	GRANBY	192	288	480	5
186	PASCAL BRODEUR	GRANBY	190	290	480	31
187	ANDRÉ FOISY	GRANBY	187	293	480	7
188	CLAUDE PERRON	ST-HYACINTHE	185	295	480	0
189	JOSÉE CARON	WATERLOO	181	299	480	44
190	FRANCOIS DUBÉ	GRANBY	212	267	479	32
191	JOCELYN VACHON	ORFORD	211	268	479	20
192	CLÉMENCE MERCURE	ANGE-GARDIEN	208	271	479	35
193	GABRIELLE KMEC	GRANBY	199	280	479	0
194	JACQUES LEGRIS	GRANBY	196	283	479	0
195	ÉLIZABETH WILSON	COWANSVILLE	189	290	479	0
196	GILLES COUTURE	GRANBY	201	277	478	0
197	DIANE BOULAIS	FARNHAM	199	279	478	16
198	CONRAD JONCAS	FARNHAM	199	279	478	7
199	PAMELA MAROIS	SHEFFORD	195	283	478	50
200	ROBERT RHEAULT	GRANBY	191	287	478	0



0016714

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	32	20	6	2	4	20	109	81	46	12-1-1-4	8-5-1-0	6-3-1-0	P-4
Buffalo	32	15	11	5	1	14	101	97	36	9-3-2-1	6-8-3-0	5-2-3-0	G-2
Floride	30	15	10	2	3	12	106	101	35	9-5-2-0	6-5-0-3	5-5-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	33	23	5	3	2	20	120	95	51	9-3-2-2	14-2-1-0	7-2-0-1	G-1
N.Y. Islanders	29	20	7	2	0	18	86	69	42	12-2-1-0	8-5-1-0	5-4-1-0	G-1
Philadelphie	30	17	8	0	5	14	96	85	39	10-2-0-4	7-6-0-1	7-2-0-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	31	19	11	1	0	17	103	85	39	10-5-0-0	9-6-1-0	6-4-0-0	G-3
Pittsburgh	31	17	10	4	0	16	104	85	38	12-4-2-0	5-6-2-0	6-3-1-0	P-1
Montréal	31	14	11	5	1	12	101	103	34	7-7-3-0	7-4-2-1	3-5-2-0	G-2
Toronto	32	15	13	2	2	14	104	104	34	7-4-2-2	8-9-0-0	6-4-0-0	G-2
Tampa Bay	29	15	11	3	0	14	105	93	33	7-6-1-0	8-5-2-0	5-4-1-0	G-1
N.Y. Rangers	30	15	12	2	1	15	94	94	33	8-6-1-1	7-6-1-0	6-3-1-0	P-1
Columbus	30	12	14	3	1	12	76	93	28	8-8-1-0	4-6-2-1	4-6-0-0	G-1
Ottawa	31	13	17	0	1	13	84	97	27	8-5-0-0	5-12-0-1	4-6-0-0	G-1
New Jersey	30	9	16	1	4	8	74	111	23	4-7-1-4	5-9-0-0	2-7-0-1	P-6
Detroit	32	7	22	2	1	7	67	129	17	4-11-1-0	3-11-1-1	0-10-0-0	P-12

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	32	18	8	3	3	18	94	88	42	8-4-1-2	10-4-2-1	5-4-0-1	P-3
Colorado	30	19	8	3	0	19	111	84	41	8-3-2-0	11-5-1-0	7-2-1-0	P-1
Winnipeg	31	19	10	1	1	17	92	83	40	9-5-0-1	10-5-1-0	7-2-1-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	33	18	11	3	1	16	100	99	40	8-5-3-0	10-6-0-1	4-5-1-0	P-2
Arizona	33	18	11	2	2	13	91	80	40	7-7-0-1	11-4-2-1	5-3-0-2	P-1
Calgary	33	17	12	4	0	14	91	98	38	9-3-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	G-6

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	32	18	11	1	2	17	84	76	39	12-4-0-1	6-7-1-1	6-3-0-1	G-3
Vegas	33	16	12	5	0	13	98	94	37	8-6-3-0	8-6-2-0	5-3-2-0	G-1
Vancouver	31	15	12	3	1	12	104	95	34	7-4-2-1	8-8-1-0	5-5-0-0	P-1
Nashville	29	14	10	3	2	13	98	93	33	9-5-3-1	5-5-0-1	5-3-2-0	G-2
Minnesota	31	14	12	4	1	13	92	101	33	7-1-2-1	7-11-2-0	6-1-2-1	P-2
San Jose	33	15	16	1	1	13	89	114	32	9-7-0-0	6-9-1-1	4-5-0-1	P-5
Anaheim	31	13	14	3	1	12	82	92	30	8-6-2-0	5-8-1-1	3-5-1-1	G-1
Chicago	31	12	13	2	4	11	84	98	30	7-7-1-2	5-6-1-2	3-5-0-2	P-2
Los Angeles	32	12	18	2	0	12	80	103	26	10-6-1-0	2-12-1-0	3-6-1-0	G-1

LNH

Mardi 10 décembre
Montréal 4 Pittsburgh 1
Tampa Bay 2 Floride 1
St. Louis 2 Buffalo 5
Detroit 1 Winnipeg 5
Anaheim 3 Minnesota 2 (F)
San Jose 1 Nashville 3
New Jersey 0 Dallas 2
Caroline 6 Edmonton 3
Calgary 5 Arizona 2
Toronto 4 Vancouver 1
Chicago 1 Vegas 5
N.Y. Rangers 1 Los Angeles 3
Mercredi 11 décembre
Boston 2 Washington 3
Ottawa à Montréal, 19h30.
Philadelphie au Colorado, 21h30.
Jeudi 12 décembre
Nashville à Buffalo, 19h.
N.Y. Islanders en Floride, 19h.
Boston à Tampa Bay, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Winnipeg à Detroit, 19h30.
Edmonton au Minnesota, 20h.
Vegas à St. Louis, 20h.
Toronto à Calgary, 21h.
Chicago en Arizona, 21h.
Caroline à Vancouver, 22h.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
N.Y. Rangers à San Jose, 22h30.
Vendredi 13 décembre
Vegas à Dallas, 20h.
New Jersey au Colorado, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 11 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	19	36	55
Draisaitl, Edm	19	35	54
Mackinnon, Col	19	28	47
Marchand, Bos	18	28	46
Pastrnak, Bos	25	20	45
Eichel, Buf	20	24	44
Carlson, Was	11	32	43
Panarin, NYR	15	22	37
Huberdeau, Flo	11	26	37
Kane, Chi	14	22	36
Barkov, Flo	10	26	36
Matthews, Tor	19	15	34
Svechnikov, Car	13	21	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Pettersson, Van	12	21	33
Guentzel, Pit	17	15	32
Miller, Van	13	18	31
Kucherov, TB	10	21	31
Teravainen, Car	7	24	31
Scheifele, Win	14	16	30
Kuznetsov, Was	12	18	30
Perron, STL	12	18	30
Hamilton, Car	11	19	30
Aho, Car	18	11	29
Kopitar, LA	11	18	29
Couture, SJ	9	20	29
Laine, Win	9	20	29
Olofsson, Buf	12	16	28
Boeser, Van	11	17	28
Konecny, Phi	11	17	28
Makar, Col	8	20	28
Vrana, Was	15	12	27
Donskoi, Col	13	14	27
Tkachuk, Cal	12	15	27
Stamkos, TB	11	16	27

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 10 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	30	9	16	25
Gallagher	30	13	10	23
Weber	30	9	14	23
Danault	30	7	16	23
Domi	30	6	12	18
Armia	28	10	5	15
Suzuki	30	6	9	15
Petry	30	3	12	15
Lehkonen	30	6	6	12
Chiarot	30	3	7	10
Cousins	24	3	6	9
Thompson	30	2	7	9
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	22	3	1	4
Reilly	11	0	4	4
Kulak	19	0	2	2
Fleury	24	1	0	1
Folin	5	0	1	1
Price	24	0	0	0
Peca	3	0	0	0
Leskinen	2	0	0	0
Primeau	1	0	0	0
Barber	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	13	9	3	71	1	3,04	,902
Primeau	0	1	0	3	0	3,10	,914

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Vendredi 6 décembre
St. Lawrence 7 Ste-Foy 3
St-Laurent 1 A.-Laurendeau 3
Lionel-Groulx 2 Lennoxville 10
Samedi 7 décembre
Abitibi 3 St-Hyacinthe 2 (P)
Sorel-Tracy 4 Alma 3 (F)
Laflèche 1 Thetford 0
Dimanche 8 décembre
Abitibi 2 St-Hyacinthe 5
A-Laurendeau 6 Ste-Foy 5 (F)
Thetford 3 Lionel-Groulx 0
Lennox 5 St-Lawrence 2
Pause des Fêtes, de retour le 10 janvier

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 10 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Pageau	31	16	7	23
Duclair	31	15	7	22
Chabot	31	3	16	19
Brown	31	3	15	18
Tkachuk	31	10	7	17
Tierney	31	4	13	17
Namestnikov	28	7	9	16
Ennis	31	8	7	15
Borowiecki	31	2	8	10
Paul	26	3	6	9
White	24	2	5	7
Zaitsev	30	0	7	7
Hainsey	31	1	5	6
Brown	16	1	5	6
Demelo	31	0	6	6
Anisimov	13	4	0	4
Boedker	6	0	1	1
Davidsson	4	0	1	1
Nilsson	17	0	0	0
Goloubef	5	0	0	0
Lajoie	3	0	0	0
Hogberg	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	8	8	1	46	0	3,03	,913
Hogberg	0	1	0	3	0	1,82	,925

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	26	22	3	0	1	152	54	45
Princeville	27	18	4	1	4	150	106	41
Côte du Sud	27	16	10	1	0	110	103	33
Granby	27	12	13	2	0	111	128	26
Chambly	28	11	15	2	0	106	138	24
St-Gabriel	26	5	19	1	1	91	155	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	28	22	5	1	0	139	69	45
St-Jérôme	27	18	8	1	0	129	72	37
Terrebonne	26	15	10	0	1	118	91	31
Gatineau	28	9	18	1	0	94	147	19
Montréal-Est	27	9	18	0	0	95	144	18
West Island	27	5	22	0	0	78	166	10

Dimanche 8 décembre
Longueuil 4 Côte du Sud 0
Chambly 6 St-Jérôme 5 (P)
Jeudi 12 décembre
St-Gabriel à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 13 décembre
Princeville à Longueuil, 19h30.
Chambly à Terrebonne, 19h30.
St-Jérôme à Montréal-Est, 19h30.
Côte du Sud à Granby, 19h45.
Valleyfield à St-Gabriel, 20h.
Samedi 14 décembre
Gatineau à West Island, 13h45.
Dimanche 15 décembre
Valleyfield à West Island, 13h30.
Terrebonne à Côte du Sud, 14h.
Princeville à St-Jérôme, 14h30.
Gatineau à St-Gabriel, 15h.
Granby à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	31	22	6	3	0	120	89	47
Rimouski	32	19	7	3	3	137	98	44
B.-Comeau	31	13	13	4	1	94	104	31
Québec	31	13	17	0	1	98	125	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	31	16	12	2	1	102	105	35
Val-d'Or	31	15	13	3	0	106	113	33
B.-Boisbriand	30	14	13	2	1	94	115	31
Gatineau	28	7	18	3	0	80	116	17

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	31	22	9	0	0	132	90	44
Charlottetown	34	18	12	4	0	101	106	40
Cap-Breton	31	17	12	1	1	125	109	36
Halifax	31	15	13	2	1	94	102	33
St-Jean	33	15	17	1	0	119	143	31
A.-Bathurst	31	5	20	3	3	84	131	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	32	26	4	2	0	141	71	54
Drummondville	32	19	13	0	0	118	112	38
Shawinigan	31	17	14	0	0	118	112	34
Victoriaville	33	9	17	4	3	91	113	25

Mercredi 11 décembre
Cap-Breton 1 A.-Bathurst 5
Halifax 4 Charlottetown 1
Moncton 1 Saint-Jean 3
Sherbrooke 4 Victoriaville 3
B.-Boisbriand à Gatineau, 19h30.
Vendredi 13 décembre
Saint-Jean à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à Moncton, 18h.
Drummondville à Sherbrooke, 19h.
Victoriaville à Rimouski, 19h30.
Québec à Shawinigan, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Gatineau à B.-Boisbriand, 19h30.
Val-d'Or à R.-Noranda, 19h30.
Samedi 14 décembre
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
B.-Boisbriand à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
Québec à Rimouski, 16h.
R.-Noranda à Val-d'Or, 16h.
Sherbrooke à Shawinigan, 16h.
Cap-Breton à Charlottetown, 18h.
Halifax à Saint-Jean, 18h.
Drummondville à Gatineau, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 11 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	32	30	30	60
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Sokolov, C.-B.	30	24	27	51
Pelletier, Moncton	26	18	31	49
Robert, Sherbrooke	25	17	30	47
Bourque, Shaw.	30	19	25	44
Simoneau, Drummond	31	18	26	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Francis, C.-B.	30	14	29	43
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Houde, Chicoutimi	31	15	27	42
Beaucage, R.-N.	31	24	17	41
Voyer, Sherbrooke	31	19	22	41
Groulx, Halifax	26	15	26	41

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	18	15	2	1	0	66	45	31
UQTR	18	13	3	1	1	70	46	28
Ottawa	17	12	4	0	1	55	45	25
McGill	16	9	6	1	0	53	44	19
Concordia	16	6	7	3	0	50	53	15
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
Nipissing	18	6	9	1	2	52	69	15
RMC	17	6	11	0	0	50	76	12
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	16	14	2	0	0	73	40	28
Windsor	17	12	4	0	1	53	41	25
Ryerson	17	11	4	1	1	59	50	24
Guelph	16	9	4	3	0	68	52	21
Brock	17	10	6	1	0	58	47	21
Lakehead	16	7	7	2	0	48	61	16
Waterloo	17	7	9	1	0	50	65	15
Laurier	17	6	9	2	0	52	53	14
Western	15	5	7	3	0	50	62	13
York	17	5	11	1	0	41	55	11

Samedi 30 novembre
Concordia 3 Ottawa 5
Nipissing 0 UQTR 6
Guelph 3 Windsor 2
RMC 3 McGill 2
Ontario Tech 3 Carleton 4 (P)
Waterloo 0 Toronto 4
Western 5 Ryerson 6 (P)
Laurentienne 0 Queen's 4
Dimanche 1er décembre
Ontario Tech 0 Ottawa 2
Mardi 3 décembre
Ottawa 4 UQTR 2
Pause des Fêtes, de retour le 2 janvier

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	26	15	4	2	5	73	64	37
Providence	28	16	9	1	2	93	75	35
Scranton	25	13	8	3	1	74	73	30
Hershey	26	12	9	2	3	67	74	29
Springfield	27	14	13	0	0	80	72	28
Lehigh Valley	25	10	10	1	4	61	68	25
Charlotte	24	10	11	3	0	60	69	23
Bridgeport	27	9	14	3	1	57	90	22

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	24	17	4	2	1	87	64	37
Rochester	23	15	4	2	2	76	56	34
Laval	28	15	10	3	0	82	82	33
Utica	25	14	8	1	2	89	72	31
Syracuse	25	14	9	2	0	82	79	30
Belleville	24	14	9	1	0	83	81	29
Cleveland	26	12	11	1	2	77	72	27
Binghamton	25	7	14	4	0	64	91	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	27	19	4	2	2	97	65	42
Rockford	24	14	9	0	1	70	71	29
Iowa	26	12	10	2	2	68	78	28
San Antonio	26	10	9	5	2	77	75	27
Manitoba	26	13	13	0	0	73	76	26
Chicago	27	11	14	2	0	68	83	24
Grand Rapids	25	9	13	1	2	73	89	21
Texas	25	9	13	1	2	73	93	21

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	24	19	5	0	0	90	61	38
Stockton	22	14	5	1	2	90	73	31
Ontario	24	11	11	2	0	63	82	24
Colorado	22	10	10	2	0	63	68	22
Bakersfield	22	9	10	2	1	62	75	21
San Diego	19	9	9	1	0	65	62	19
San Jose	21	8	11	0	2	71	75	18

Dimanche 8 décembre
Hartford 4 Providence 1
San Antonio 1 Toronto 4
W./B. Scranton 2 Hershey 3 (P)
Lundi 9 décembre
Utica 6 Bridgeport 3
Mardi 10 décembre
Cleveland 2 Laval 3 (F)
Tucson 2 Iowa 0
Milwaukee 1 Rockford 2 (P)
Mercredi 11 décembre
Syracuse 4 Providence 1
Binghamton 1 Hartford 3
Toronto à Utica, 19h.
W./B. Scranton à Rochester, 19h05.
Manitoba au Texas, 20h.
Grand Rapids à San Diego, 22h.
Bakersfield à San Jose, 22h.
Stockton à Ontario, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	26	16	8	2	0	96	68	49
Trois-Rivières	26	15	8	2	1	77	55	47
St-François	25	14	8	0	3	112	80	44
Jonquière	26	14	9	2	1	75	77	44
Notre-Dame	26	4	20	1	1	62	117	12

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	26	20	5	0	1	97	55	59
Châteauguay	27	15	9	1	2	111	99	45
Lac-St-Louis	26	13	9	1	3	101	94	40
St-Hyacinthe	28	12	14	1	1	78	98	35
C.C.-LeMoy.	25	8	15	1	1	58	97	23

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	26	16	10	0	0	72	73	46
St-Eustache	25	14	9	2	0	90	78	40
Gatineau	25	13	11	0	1	85	80	39
Amos	26	12	13	0	1	79	83	34
C.E.-Blondin	25	8	16	1	0	56	95	25

Dimanche 8 décembre
St-François 4 Châteauguay 5 (F)
Magog 1 C.C.-LeMoy. 0
Trois-Rivières 3 Saint-Hyacinthe 0
Mercredi 11 décembre
C.E.-Blondin 5 C.C.-LeMoy. 1
Châteauguay 2 Lévis 4
Saint-Eustache 3 Saint-Hyacinthe 5
L.-St-Louis 7 L.-Montréal 1
Magog à Amos, 20h.
Jeudi 12 décembre
Trois-Rivières à L.-St-Louis, 10h30.
Saint-Hyacinthe à St-François, 12h30.
Amos à Notre-Dame, 15h30.
C.C.-LeMoy. à Jonquière, 17h30.
Gatineau à Châteauguay, 18h.
Vendredi 13 décembre
St-François à Saint-Eustache, 12h30.
L.-Montréal à Trois-Rivières, 13h.
Notre-Dame à Magog, 13h.
Jonquière au C.E.-Blondin, 17h30.
Lévis à Gatineau, 18h.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	10	3	0	,769	338	168
Buffalo	9	4	0	,692	274	212
N.Y. Jets	5	8	0	,385	226	301
Miami	3	10	0	,231	221	399

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	11	2	0	,846	430	236
Pittsburgh	8	5	0	,615	259	242
Cleveland	6	7	0	,462	273	291
Cincinnati	1	12	0	,077	198	325

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	8	5	0	,615	317	309
Tennessee	8	5	0	,615	318	255
Indianapolis	6	7	0	,462	296	295
Jacksonville	4	9	0	,308	230	337

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	9	4	0	,692	371	281
Oakland	6	7	0	,462	258	366
Denver	5	8	0	,385	236	261
L.A. Chargers	5	8	0	,385	289	251

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	6	7	0	,462	334	267
Philadelphie	6	7	0	,462	297	301
Washington	3	10	0	,231	188	310
N.Y. Giants	2	11	0	,154	247	362

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Green Bay	10	3	0	,769	309	270
Minnesota	9	4	0	,692	339	249
Chicago	7	6	0	,538	243	232
Detroit	3	9	1	,269	287	335

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	10	3	0	,769	344	296
Tampa Bay	6	7	0	,462	378	381
Caroline	5	8	0	,385	300	360
Atlanta	4	9	0	,308	300	343

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	11	2	0	,846	397	229
Seattle	10	3	0	,769	341	321
L.A. Rams	8	5	0	,615	311	262
Arizona	3	9	1	,269	272	374

Dimanche 8 décembre
Indianapolis 35 Tampa Bay 38
Denver 38 Houston 24
Baltimore 24 Buffalo 17
San Francisco 48 La N.-Orléans 46
Washington 15 Green Bay 20
Miami 21 N.Y. Jets 22
Cincinnati 19 Cleveland 27
Detroit 7 Minnesota 20
Caroline 20 Atlanta 40
L.A. Chargers 45 Jacksonville 10
Pittsburgh 23 Arizona 17
Kansas City 23 N.-Angleterre 16
Tennessee 42 Oakland 21
Seattle 12 L.A. Rams 28
Lundi 9 décembre
N.Y. Giants 17 Philadelphie23 (P)
Jeudi 12 décembre
N.Y. Jets à Baltimore, 20h20.
Dimanche 15 décembre
Miami à N.Y. Giants, 13h.
N.-Angleterre à Cincinnati, 13h.
Seattle en Caroline, 13h.
Tampa Bay à Detroit, 13h.
Houston au Tennessee, 13h.
Denver à Kansas City, 13h.
Philadelphie à Washington, 13h.
Chicago à Green Bay, 13h.
Minnesota à L.A.Chargers, 16h05.
Cleveland en Arizona

CIRCUIT DE LA WTA

Bianca Andreescu est la révélation de l'année

Associated Press

ST. PETERSBURG, Fla. — Bianca Andreescu a de nouveau été récompensée pour sa saison exceptionnelle, mercredi.

Deux jours après avoir remporté le trophée Lou Marsh, remis à l'athlète de l'année au Canada, l'Ontarienne a reçu le titre de révélation de l'année sur le circuit de la WTA.

Cet honneur est octroyé annuellement à une joueuse qui a percé le top-100 mondial ou qui a connu ses premiers succès au cours de la saison. La joueuse originaire de Mississauga a notamment battu l'Américaine Serena Williams en finale des Internationaux des États-Unis l'automne dernier, obtenant du même coup son premier titre majeur en carrière.

Andreescu a obtenu 67 % des votes de la part des membres des médias.

Par ailleurs, Ashleigh Barty a obtenu le titre de joueur par excellence de la WTA en 2019.

L'Australienne a reçu ce titre après avoir terminé au premier rang du classement mondial et avoir acquis — elle aussi — son premier titre du Grand Chelem en carrière aux Internationaux de France.

Barty a décroché quatre titres au total, et elle fut la seule joueuse à atteindre la deuxième semaine d'activités dans chacun des quatre tournois majeurs cette saison. L'Australienne a aussi dominé le circuit féminin avec 57 victoires.

Son entraîneur, Craig Tyzzer, a pour sa part reçu le titre d'entraîneur de l'année sur le circuit de la WTA.

Parmi les autres joueuses qui ont été récompensées pour leur saison se trouvent l'Américaine Sofia Kenin (joueuse qui s'est la plus améliorée), la Suissesse Belinda Bencic (joueuse qui a effectué le plus beau retour au jeu), ainsi que la Hongroise Timea Babos et la Française Kristina Mladenovic (équipe de double de l'année).

— Avec La Presse canadienne



Bianca Andreescu a reçu le titre de révélation de l'année sur le circuit de la WTA. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

EN BREF

MLS

L'Impact entamera son camp le 14 janvier

L'Impact de Montréal a devancé l'ouverture de son camp d'entraînement au 14 janvier au Complexe Marie-Victorin en raison de sa participation à la Ligue des champions de la Concacaf, a annoncé le club de la Major League Soccer mercredi. L'équipe s'envolera ensuite pour la Floride le 16 janvier pour s'entraîner à Orlando, jusqu'au 29. Elle rentrera par la suite à Montréal pour quelques jours, avant de quitter de nouveau vers la Floride le 3 février, pour s'installer à St. Petersburg pour une cinquième année consécutive. L'horaire des matchs préparatoires sera connu à une date ultérieure. Le onze montréalais quittera la Floride directement vers San Jose, au Costa Rica, en vue de son match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions de la Concacaf qui sera disputé le 18, 19 ou 20 février contre le Deportivo Saprissa. Le match retour de la série au total des buts sera disputé la semaine suivante, le 25, 26 ou 27 février, quelques jours avant le match d'ouverture de la saison en MLS au Stade olympique, le samedi 29 février contre le Revolution de la Nouvelle-Angleterre. **LA PRESSE CANADIENNE**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 10 DÉCEMBRE 2019

Célébration 2020 — Audi A3* 641C315 (non décomposable)



*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 $.

Lotto MAX: 07 11 19 30 42 43 50 — 44 COMPL. (C)

Extra: 4638890

Québec MAX: 05 08 23 24 28 44 50 — 07 COMPL. (C)

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)

01	08	10	14	16	38	40
02	09	15	23	24	26	47
02	13	19	30	32	41	45
03	11	15	21	29	31	45
04	10	12	17	31	35	49
06	13	33	37	43	44	45
07	08	10	13	20	34	41

07	11	12	37	42	46	50
07	12	17	23	27	33	46
07	19	20	25	36	40	41
08	18	19	27	34	37	42
11	20	30	39	43	47	49
12	16	17	18	19	27	34
19	22	24	28	30	35	47

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Quotidienne: 2 31 3 276 4 6148

Banco: 02 12 13 14 20 21 25 30 32 33 35 38 42 43 47 51 52 59 65 66

Turbo x 3

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0026390

PLOMBERIE CARIGNAN INC.

Résidentiel | Commercial | Industriel

CMMTQ

Travaux de plomberie
Inspection par caméra - Nettoyage et débouchage haute pression
Localisation de bris - Drain de fondation - Excavation



Jean-Yves Carignan
www.PlomberieCarignan.com
450.378.7473

0012884

ARMOIRES DE CUISINE DIMENSIONS



Luc Landry, propriétaire
450 263-4448
• Estimation gratuite
• Salle de montre

152, RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE

0012789

DE RETOUR À TORONTO DANS L'UNIFORME DES CLIPPERS

Leonard a reçu sa bague de championnat

La Presse canadienne

TORONTO — Kawhi Leonard a reçu une ovation bien sentie de la part des partisans à Toronto, mercredi, lorsqu'il a reçu sa bague de championnat tout juste avant le coup d'envoi du duel entre les Raptors et les Clippers de Los Angeles.

On aurait cru assister à une scène du film *Retour dans le futur* alors que la Scotiabank Arena scandait encore une fois en son honneur : « MVP ! MVP ! MVP ! ». Sur le court, Leonard a échangé des salutations avec ses anciens coéquipiers.

« Félicitations Kawhi. Le Nord te remercie », a lancé l'annonceur maison après que Leonard eut reçu sa bague.

La foule a commencé à s'agiter lorsque l'ancienne vedette des Torontois est apparue sur l'écran géant, lors de l'échauffement avant la rencontre.

« C'est toujours bien de voir des gars obtenir une bague, surtout lorsqu'ils font maintenant partie de votre équipe, a déclaré l'entraîneur-chef des Clippers, Doc Rivers. C'est différent, cependant. C'est vraiment cool parce qu'il était le leader du groupe, il est revenu la chercher devant une foule. Je ne l'ai jamais vécu comme ça. »

Les décibels ont grimpé dans l'amphithéâtre durant la présentation d'une vidéo hommage d'avant-match que Leonard et ses coéquipiers ont pu regarder à l'écran géant.

La vidéo de 110 secondes a notamment présenté le fameux panier de Leonard marqué alors que les dernières secondes venaient de s'écouler dans un match qui les opposait aux 76ers de Philadelphie en finale de l'Association de l'Est.

Alors que les panneaux d'affichage du centre-ville annonçaient son retour pour la première fois en tant que Clipper de Los Angeles, le joueur de 28 ans, a fait face à une foule de médias lors de l'échauffement matinal.

Sa mêlée de presse de cinq minutes a attiré plus de 60 membres des médias et une douzaine de caméras. Un Leonard imperturbable, qui a mené les Raptors à leur tout premier titre NBA lors de sa première saison au nord de la frontière, a simplement déclaré qu'il était heureux d'être de retour.

Maple Leaf Sports & Entertainment ont accueilli Leonard en présentant deux messages sur des écrans géants devant le Scotiabank Arena et le BMO Field.

À l'intersection des rues Yonge et Dundas au centre-ville, New Balance — un commanditaire de Leonard — et Leonard ont tenu à remercier les supporteurs de Toronto sur un panneau d'affichage géant.



« Félicitations Kawhi. Le Nord te remercie », a lancé l'annonceur maison après que Leonard eut reçu sa bague. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

« UNE EXPÉRIENCE FORMIDABLE »

Leonard a dit qu'il avait eu des souvenirs du défilé de la victoire des Raptors alors que les Clippers arrivaient à l'amphithéâtre mercredi matin.

« Évidemment, c'était différent de jouer ici pour tout un pays. Ils sont tous derrière cette seule équipe, a-t-il déclaré. La course au championnat (avec les Raptors) a été amusante. J'ai passé un bon moment l'année dernière avec le personnel d'entraîneurs, l'administration et les joueurs. Ce fut une expérience formidable. »

Leonard a signé un contrat avec les Clippers à titre de joueur autonome au début du mois de juillet, moins d'un mois après avoir mené les Raptors à leur premier titre NBA.

Il a raconté qu'il avait pris son temps pour prendre sa décision, disant qu'il a pensé longuement et sérieusement à rester à Toronto.

« J'ai énormément envisagé cette option… J'ai parlé longuement avec l'état-major de l'équipe, a-t-il expliqué. C'était un choix difficile à faire. »

Il a choisi de retourner dans sa Californie natale après que les Clippers aient conclu un accord pour obtenir Paul George du Thunder d'Oklahoma City en échange du Canadien Shai Gilgeous-Alexander et Danilo Gallinari, plus cinq choix de première ronde.

« Je suis heureux d'être là. Je passe un bon moment », a déclaré Leonard à propos de la vie à Los Angeles.

Leonard a signé un contrat maximum de trois ans avec les Clippers qui pourrait valoir près de 110 millions de dollars, bien que la troisième saison soit à sa discrétion.

Acquis des Spurs avant la saison 2018-2019, Leonard a mené les Raptors au chapitre des points par match l'an dernier et a été élu joueur par excellence de la finale de la NBA remportée en six matchs contre les Warriors de Golden State. Il a de plus mené l'équipe en séries avec en moyenne 30,5 points par match.



0021625



0021973

EN BREF

L'ex-défenseur Guy Lapointe souffre d'un cancer de la gorge

L'ex-défenseur du Canadien Guy Lapointe souffre d'un cancer de la gorge, a annoncé le club montréalais par voie de communiqué mercredi. L'équipe a divulgué l'information à la demande de Lapointe, qui est âgé de 71 ans, et de sa famille. Selon le Tricolore, « le Dr Keith Richardson, du Centre universitaire de santé McGill, qui traite Guy Lapointe, a indiqué qu'il s'agit d'un cancer à la base de la langue ». Lapointe amorcera ses traitements dans les prochaines semaines, et selon l'organisation « le taux de guérison est relativement élevé ». Le Montréalais a marqué 171 buts et récolté 451 mentions d'assistance en 881 rencontres de saison régulière en carrière dans la LNH avec le Canadien, les Blues de St. Louis et les Bruins de Boston. Il a aussi remporté six coupes Stanley avec le CH entre 1971 et 1979. Lapointe est le dernier joueur du Tricolore à avoir vu son numéro être retiré, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 8 novembre 2014 au Centre Bell. Son chandail no 5 était alors devenu le 18e de l'histoire du Canadien à être hissé dans les hauteurs de l'amphithéâtre. Il agissait récemment à titre de responsable du recrutement amateur pour le Wild du Minnesota. **LA PRESSE CANADIENNE**

BASEBALL MAJEUR

Le contrat de Cole éclipse celui de Strasburg

RONALD BLUM
Associated Press

SAN DIEGO — Gerrit Cole a rapidement mis fin au règne de Stephen Strasburg à titre de lanceur le mieux payé du baseball.

Cole a accepté tard mardi un contrat de neuf saisons et 324 millions $ US des Yankees de New York.

Ce contrat établit de nouvelles marques pour un lanceur, éclipsant le contrat de 245 millions $ pour sept ans signé par Strasburg 24 heures plus tôt avec les Nationals de Washington. Son salaire annuel moyen de 36 millions $ relègue également aux oubliettes les 35,5 millions $ obtenus par Mike Trout (12 ans, 426,5 millions $ avec les Angels de Los Angeles).

Cole dispose également d'une clause de sortie dont il pourra se prévaloir après la saison 2024, en plus d'une clause empêchant toute transaction.

Après avoir finalisé l'entente pour Strasburg, 31 ans, son agent Scott Boras avait prédit qu'il obtiendrait encore plus pour Cole, de deux ans son cadet.

Cole a été le lanceur le plus dominant des Majeures pour la plus grande portion de 2019. Il a aidé les Astros de Houston à atteindre leur deuxième Série mondiale en trois ans, où ils se sont inclinés en sept rencontres devant les Nationals.

Après avoir aidé à l'élimination des Yankees en six matchs en série de championnat de l'Américaine, Cole se joint ainsi à une rotation comptant sur Luis Severino, Masahiro Tanaka, James Paxton et J.A. Happ ou Domingo German, qui pourrait être suspendu en début de saison. Il a raté la fin du calendrier et les séries pour avoir contrevenu à la politique sur la violence familiale du Baseball majeur.



Gerrit Cole a été le lanceur le plus dominant des Majeures pour la plus grande portion de 2019. — PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS



Les portes du Panthéon du baseball ne se sont pas encore ouvertes devant Jacques Doucet. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

PANTHÉON DU BASEBALL

Jacques Doucet encore boudé

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Jacques Doucet a de nouveau mordu la poussière dans sa tentative de remporter le prix Ford C. Frick, récompense qui lui aurait ouvert les portes du Panthéon du baseball.

C'est Ken Harrelson, longtemps descripteur des matchs des White Sox de Chicago, qui a reçu la récompense, remise à un commentateur pour sa contribution exceptionnelle au monde du baseball.

En entrevue à *La Voix de l'Est* il y a quelques semaines, le Granbyen d'origine Doucet avait affirmé qu'il n'avait plus d'attentes par rapport au prestigieux prix.

« Ça doit faire une dizaine de fois que je suis en lice et que je passe à côté, avait-il dit. Alors, je n'ai pas d'attentes, je n'ai plus d'attentes. Mais ça fait plaisir de voir qu'on pense encore à moi toutes ces années après le départ des Expos… »

Doucet avait ajouté pourquoi il rêvait d'obtenir le prix.

« La principale raison pourquoi j'aimerais avoir une place au panthéon, c'est pour que le monde entier sache qu'il y a déjà eu du baseball en français. »

Doucet sera tout de même à nouveau éligible au prix Ford C. Frick dans trois ans.

« Je vais avoir 80 ans bientôt. Être honoré à titre posthume, ça ne m'intéresse pas! », avait-il encore raconté à l'auteur de ces lignes.

SELON UNE ÉTUDE

Les coutures des balles étaient irrégulières

JAKE SEINER
Associated Press

SAN DIEGO — Les balles qui ont été utilisées pendant la saison régulière en 2019 provoquaient en moyenne moins de friction dans l'air, entraînant une hausse du nombre de coups de circuit, selon une étude qui a été commandée par les Ligues majeures de baseball et dont les résultats ont été divulgués mercredi.

Le rapport effectué par un comité de scientifiques a mentionné que des irrégularités au niveau des coutures des balles, de même que des « changements dans le comportement des joueurs », ont entraîné une hausse marquée des longues balles. Les frappeurs ont réussi 6776 circuits en saison régulière, fracassant du même coup le record précédent de 6015 établi en 2017.

Le comité a précisé qu'il n'avait obtenu aucune preuve que les Ligues majeures avaient volontairement modifié les balles, et en conséquence il croit plutôt que ces irrégularités sont attribuables à des « erreurs de confection ». Les balles sont cousues à la main dans une usine de l'entreprise Rawlings, au Costa Rica.

Le document de 27 pages a été rédigé par Alan Nathan, Jim Albert, Peko Hosoi et Lloyd Smith.

Une série de recommandations ont été faites. Les scientifiques croient que le Baseball majeur devrait installer des humidificateurs dans chacun des 30 stades « afin de réduire les variations dans les conditions d'entreposage », en plus d'ajouter des systèmes de suivi atmosphérique dans chacun de ceux-ci.

Ils estiment aussi que Rawlings devrait créer des registres de confection et de livraison des balles, et ont aussi suggéré qu'une étude plus vaste soit réalisée afin de déterminer l'impact de l'application de la boue sur les balles sur sa friction dans l'air.

Ce groupe a aussi confirmé les doutes de certains joueurs et entraîneurs, qui ont observé une chute de la distance parcourue par les balles pendant les séries éliminatoires en 2019. À ce sujet, le gérant des Cardinals de St. Louis Mike Schildt avait même indiqué que les analystes du club du Missouri avaient relevé en moyenne une baisse de quatre pieds et demi de la distance parcourue par les balles pendant la série de championnat de la Ligue nationale.

Les scientifiques n'ont toutefois pu déterminer les raisons pour lesquelles les balles voyageaient moins en séries éliminatoires. Les Ligues majeures ont assuré qu'il s'agissait du même lot de balles que celles utilisées pendant la saison régulière.

Ce comité a conclu que 60 % de la hausse du nombre de circuits observée entre 2018 et 2019 est attribuable à la chute de la friction de la balle dans l'air, et que l'autre 40 % s'explique par la volonté accrue des joueurs à soulever la balle.

Lapointe savoure le moment

Le Phoenix de Sherbrooke est actuellement la meilleure équipe junior au pays



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

SHERBROOKE — À 20 ans, Yann-Félix Lapointe en est à sa quatrième campagne avec le Phoenix de Sherbrooke. Et cette saison, le défenseur granbyen a le bonheur de jouer pour rien de moins que la meilleure équipe junior au Canada.



Le défenseur Yann-Félix Lapointe vit de bons moments avec le Phoenix. — PHOTO VINCENT LÉVESQUE-ROUSSEAU/PHŒNIX DE SHERBROOKE

Avant d'affronter les Tigres de Victoriaville mercredi soir dans les Bois-Francs, le Phoenix montrait une fiche exceptionnelle de 25 victoires, quatre défaites et deux défaites en bris d'égalité. Les attentes étaient grandes envers la troupe de Stéphane Julien qui, clairement, répond aux attentes… et plus encore.

«On sentait la pression au camp d'entraînement, mais tout le monde fait ce qu'il a à faire au sein de l'équipe et ça va bien, explique Lapointe. On a du talent, c'est clair, mais on travaille très fort aussi.»

Et les attentes risquent d'être de plus en plus fortes au fur et à mesure que la saison va avancer. Lapointe en est conscient.

«On le sait, mais il ne faut pas regarder trop loin en avant. Il faut y aller une étape à la fois. Ce qu'il faut toujours faire, en fait, c'est penser au prochain match.»

Mais l'athlète de 6'1" et 195 livres savoure le moment. Lorsqu'il est arrivé à Sherbrooke, en 2016, le Phoenix entamait un nouveau cycle et n'a pas participé aux séries éliminatoires. Après, il y a eu des déceptions.

«C'est l'*fun* de voir ce qui se passe présentement. On gagne, on a du plaisir et les Sherbrookois commencent à *triper* sur leur équipe. On le sent quand on se promène en ville, où on se fait beaucoup plus reconnaître qu'auparavant. On vit de beaux moments.»

Toujours avant le match à Victoriaville, Lapointe avait amassé huit points en 27 matchs. Il avait connu ses meilleurs moments à l'attaque la saison dernière en récoltant 28 points en 68 rencontres.

«Je suis un défenseur à caractère défensif, mais c'est toujours agréable d'amasser des points. Mais ce qu'on me demande, d'abord et avant tout, c'est d'être efficace dans mon territoire.»

Et Lapointe l'est, efficace dans sa zone. Le genre de défenseur qui a la confiance totale de son entraîneur. C'est également un leader apprécié dans le vestiaire. S'il s'est retrouvé dans les gradins quelques fois récemment, c'est essentiellement en raison d'un surplus de joueurs de 20 ans et de blessures à l'attaque.

«Même quand ça va bien, il ne faut jamais rien prendre pour acquis», avoue-t-il.

> **«On sentait la pression au camp d'entraînement, mais tout le monde fait ce qu'il a à faire au sein de l'équipe et ça va bien. On a du talent, c'est clair, mais on travaille très fort aussi.»**
>
> — Yann-Félix Lapointe

LE HOCKEY UNIVERSITAIRE… OU LES PROS

Yann-Félix Lapointe s'est récemment commis auprès des Aigles Bleus de Moncton, programme de hockey universitaire prestigieux s'il en est un, en vue de la prochaine saison. Mais voilà, il ne fermera pas la porte au hockey professionnel si jamais une offre lui est faite au terme de la présente campagne.

«Honnêtement, je ne considérais pas le hockey universitaire comme une option sérieuse, mais lorsque j'ai discuté avec l'entraîneur Judes Vallée (le premier *coach* de l'histoire du Phoenix), j'ai été impressionné, mentionne-t-il. Si je joue au hockey universitaire, c'est à Moncton que je vais jouer, c'est certain. Mais je me laisse tout de même une porte ouverte au cas où une équipe de la Ligue américaine ou de la Ligue de la Côte Est se montrerait intéressée à mes services…»

D'un bord comme de l'autre, Lapointe a l'impression qu'il ne peut être perdant.

«Je veux continuer à jouer au hockey après mon stage junior. Et de savoir que j'ai déjà un engagement, ça a tendance à me libérer l'esprit.»

Il peut ainsi se concentrer à continuer à faire du Phoenix la meilleure équipe junior au pays…

Challenge midget AAA : la région encore bien représentée

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Plusieurs joueurs de la région participent au Challenge midget AAA-CCM de hockey, qui a pris son envol mercredi au Saguenay.

Les 15 équipes de la Ligue midget AAA du Québec prennent part à l'événement, auxquelles s'ajoutent des équipes de l'Ontario, des Maritimes ainsi que deux clubs parrainés par la LHJMQ, soit les étoiles du hockey scolaire ainsi que les étoiles du midget espoir.

On retrouve deux joueurs du coin au sein des étoiles du hockey scolaire, soit le défenseur Olivier Robert, de la formation M18 du Verbe Divin ainsi que l'attaquant David Delorme, de la formation juvénile des Gouverneurs de Massey-Vanier.

Quatre joueurs de la région, on le sait, portent l'uniforme des Cantonniers de Magog cette saison, soit le capitaine et défenseur Félix Paquet, l'attaquant Émile Gaboury ainsi que Justin Bergeron et Lou-Félix Denis, deux autres défenseurs. Les Cantonniers dominent le classement général de la Ligue midget AAA.

Le Granbyen Adam Émery, un défenseur, évolue quant à lui pour les Élites de Jonquière.

Le Challenge CCM, rappelons-le, attire une tonne de recruteurs du hockey junior majeur, des rangs collégiaux et même du hockey professionnel.



Les Cantonniers de Magog, qui comptent quatre joueurs de la région en leurs rangs, dominent le classement général de la Ligue midget AAA. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Chiarot marque en surtemps et le CH bat les Sénateurs 3-2

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne



Depuis sa série de huit revers, le Tricolore présente un dossier de 4-1-0 et a accordé seulement neuf buts. — PHOTO LA PRESSE

MONTRÉAL — Le Canadien a continué à resserrer son jeu défensif, mercredi soir au Centre Bell, mais la formation montréalaise a gaspillé une avance de deux buts en troisième période avant de finalement vaincre les Sénateurs d'Ottawa 3-2 en prolongation.

Ben Chiarot a inscrit le but vainqueur après 1:11 de jeu en période supplémentaire, au terme d'une attaque à deux contre un avec Max Domi.

Depuis sa série de huit revers, le Tricolore présente un dossier de 4-1-0 et a accordé seulement neuf buts.

Puisque le Canadien disputait un deuxième match en autant de soirs, l'entraîneur-chef Claude Julien avait confié le filet à Cayden Primeau. Il a réussi 35 arrêts et a inscrit une première victoire dans la LNH.

Nick Cousins et Tomas Tatar ont aussi touché la cible pour le Canadien (15-11-6). Domi a amassé deux aides.

Brady Tkachuk a récolté un but et une aide pour les Sénateurs (13-17-2), tandis que Connor Brown a aussi fait mouche. Anders Nilsson a repoussé 26 lancers.

Cousins a ouvert la marque à 13:36 du premier vingt en marquant son deuxième but en avantage numérique en quatre rencontres. Posté devant le filet, il a dévié une belle remise de Domi dans l'objectif.

Le Canadien a obtenu quelques autres belles occasions de marquer en première période, sans toutefois en profiter.

Le jeu s'est animé lors du deuxième vingt, après une petite prise de bec entre Tkachuk et Shea Weber.

Jeff Petry a atteint la barre transversale en avantage numérique, puis Primeau a brillé à l'autre bout de la patinoire, stoppant trois attaques en surnombre des Sénateurs.

Il n'en fallait pas plus pour que la foule scande le nom du gardien américain âgé de 20 ans.

Nilsson a aussi bien fait, frustrant Brendan Gallagher en échappée pendant la dernière minute de l'engagement.

Tatar a racheté son coéquipier en touchant la cible après 29 secondes de jeu en troisième période. Son tir du haut de l'enclave a dévié sur deux joueurs des Sénateurs avant de terminer son chemin dans le fond du filet.

Gallagher a toutefois écopé une bête punition quelques minutes plus tard et Tkachuk a relancé les Sénateurs à 4:30.

Les Sénateurs ont ensuite ramené tout le monde à la case départ avec 6:55 à faire en troisième période. Après deux dégagements refusés consécutifs du Canadien, Otto Leskinen s'est fait voler la rondelle dans le coin de son territoire par Tkachuk. Primeau a stoppé le tir initial, mais a offert le retour sur un plateau d'argent à Brown, qui a pu tirer dans une cage béante.

Nate Thompson a atteint la barre transversale tard en troisième période, alors que le Canadien était en infériorité numérique.

Chiarot a finalement eu le dernier mot.

Rappelé en matinée du Rocket de Laval, l'attaquant Ryan Poehling a disputé un cinquième match avec le Canadien cette saison.

Le Canadien jouera un dernier match au Centre Bell en 2019 samedi, quand il accueillera les Red Wings de Detroit. Le Tricolore s'envolera ensuite pour l'Ouest canadien, avant de passer le temps des Fêtes en Floride et en Caroline.

Les Sharks ont limogé Peter DeBoer

Associated Press

SAN JOSE, Calif. — Les Sharks de San Jose ont congédié l'entraîneur-chef Peter DeBoer, mercredi, selon ce qu'a appris l'*Associated Press* d'une source directement au fait de la décision.

Cette source s'est exprimée sous le sceau de la confidentialité parce que le licenciement n'avait pas été annoncé officiellement.

Âgé de 51 ans, DeBoer a été limogé au lendemain d'une défaite de 3-1 des Sharks contre les Predators de Nashville. La formation californienne affiche un dossier de 0-4-1 à ses cinq dernières rencontres. Sa fiche globale est de 15-16-2.

Embauché le 28 mai 2015, DeBoer a affiché un dossier de 198-129-4 derrière le banc des Sharks. Il a mené les Sharks à la finale de la Coupe Stanley en 2015-2016.

Il a également été l'entraîneur-chef des Devils du New Jersey et des Panthers de la Floride.

DeBoer est le cinquième entraîneur à perdre son emploi dans la LNH cette saison, et le troisième pour des raisons liées aux performances sur la patinoire. Les Devils ont montré la porte de la sortie à John Hynes et les Maple Leafs de Toronto ont fait de même avec Mike Babcock après que ces deux équipes eurent connu de mauvais débuts de saison.

Par ailleurs, Bill Peters a démissionné de son poste avec les Flames de Calgary à la suite d'allégations d'abus avec d'autres organisations tandis que les Stars de Dallas ont mis fin à leur association avec Jim Montgomery mardi, citant une «conduite non professionnelle».

PRIX FORD C. FRICK
JACQUES DOUCET DEVRA ENCORE ATTENDRE
29

Bessette AUTOMOBILES

395, rue Rivière, Cowansville
450 263-4000, poste 375

L'ÉVÉNEMENT
LE CADEAU PARFAIT
POUR LES FÊTES

Granby CHRYSLER

947, rue Principale, Granby
450 378-9051 poste 275

JUSQU'À 35% D'ESCOMPTE
PLUS DE 90 RAM CLASSIC POUR LIVRAISON RAPIDE



~~58 260 $~~
119$*/SEM

2020 JEEP WRANGLER 4 PORTES *SAHARA*

Turbo 2.0L, automatique, bien équipé, TOIT SKY VIEW, lumières DEL, radio 8.4, pneus tout terrain, sièges chauffants, démarreur et +

Location 39 mois
18 000 KM/ANNÉE
999$/comptant



~~55 880 $~~
46 290$*

2020 JEEP GRAND CHEROKEE *ALTITUDE*

Bien équipé, **TOIT OUVRANT**, ensemble de remorquage, lumières DEL, sièges chauffants, démarreur à distance et +

Financement 96 mois
0$ COMPTANT
3,99%
130$/sem.



E-Torque V6 3,6L

~~56 300 $~~
45 390$*

2020 RAM 1 500 4X4 *QUAD BIGHORN*

Bien équipé, RADIO 8.4, attelage remorque, U connect, **marchepieds**, doublure de caisse, siège électrique et +

Financement 96 mois
0$ COMPTANT
3,99%
128$/sem.



*Taxes en sus. Certain rabais après taxes. Prix wrangler $52788 et le résiduel 39034$. Frais de préparation de $325. Sur approbation de crédit. Détail en concession.

0025593